

**BULLETIN DE LA BANQUE DE FRANCE**

**N° 77**

**MAI 2000**

# Sommaire

	<b>Page</b>
Éditorial	5
<b>Actualité</b>	
1. La situation économique de la France	7
2. Les comportements monétaires et financiers	23
3. Les marchés de capitaux	31
4. Chronologie	47
<b>Études</b>	
Les émetteurs français sur les euromarchés en 1999	49
Les comptes financiers de la Nation en 1999 dynamisme des financements aux agents privés	55
Enquête financière – Premier trimestre 2000	65
<b>Résumés d'analyses et d'enquêtes</b>	
Les marchés mondiaux de matières premières au premier trimestre 2000	75
<b>Sommaire du <i>Bulletin officiel de la Banque de France</i></b>	<b>77</b>
<b>Statistiques</b>	<b>79</b>

Les coordonnées des unités de la Banque de France  
ayant contribué au présent *Bulletin* figurent en fin de document.

*Achévé de rédiger le 16 mai 2000*

Site Internet : [www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr)

## Éditorial

Les engagements bancaires sur les professionnels de l'immobilier (promoteurs, marchands de biens, investisseurs...) au 31 décembre 1999 ont fait l'objet d'une étude par le Secrétariat général de la Commission bancaire qui a interrogé les principaux établissements de crédit actifs sur ce marché. Il apparaît que la reprise des financements bancaires aux professionnels de l'immobilier se confirme.

Ce phénomène se traduit notamment par la hausse significative de la production, c'est-à-dire du flux des engagements nouveaux de bilan et de hors-bilan, qui a dépassé 100 milliards de francs au cours de l'exercice écoulé. Les nouveaux crédits mis en force par les établissements en 1999, en augmentation de 17 % par rapport à l'année précédente, se sont ainsi établis à 59 milliards de francs, correspondant pour l'essentiel (70 %) au financement de nouveaux programmes. Les engagements de hors-bilan nouveaux ont, pour leur part, atteint 42 milliards de francs, en hausse de 130 % par rapport à 1998. Au total, l'encours brut global des engagements des établissements ayant octroyé des concours sur ce segment du marché s'établissait à 312 milliards de francs au 31 décembre 1999.

L'analyse de la production nouvelle globale fait apparaître une prédominance et une nette croissance des financements accordés aux promoteurs (48 % des nouveaux engagements de bilan et de hors-bilan souscrits en 1999).

La répartition sectorielle de la production nouvelle révèle la forte proportion des habitations (44 % en 1999), la part des bureaux s'élevant à 24 % et le solde étant réparti entre les autres types de locaux.

La croissance des engagements bancaires sur les professionnels de l'immobilier pourrait se poursuivre au cours de l'année 2000, ainsi qu'il ressort des objectifs globaux de production déclarés par les établissements.

Ces résultats confirment les tendances qui résultent des analyses réalisées par les professionnels sur le marché physique de l'immobilier d'entreprise. Ce dernier a, en effet, enregistré une progression sensible en 1999, particulièrement marquée pour les bureaux. Les transactions réalisées ont essentiellement concerné des locaux neufs, restructurés ou rénovés, à Paris et dans l'Ouest parisien. Ce marché se caractérise aujourd'hui par une certaine inadéquation entre l'offre et la demande sur plusieurs de ses segments. Outre une nette diminution du stock immédiatement disponible, un fort accroissement des prix au m<sup>2</sup> et une baisse des taux de rendement ont donc été constatés dans certains secteurs en 1999, sans pour autant atteindre les niveaux du début des années quatre-vingt-dix.

La demande de biens devrait se maintenir à un niveau élevé au cours des prochains mois, notamment en raison du développement de nouvelles activités et des créations d'emplois dans le secteur tertiaire, liés à la croissance économique. Le déséquilibre entre l'offre et la demande pourrait par conséquent s'accroître, car les spécificités et les rigidités du marché immobilier (délais et coûts de construction, pénurie de grandes surfaces foncières...) limitent les possibilités d'augmentation de l'offre de bureaux.

Bien que dépendant de mécanismes propres, notamment le niveau des taux d'intérêt et les anticipations des ménages, le marché du logement en France a connu des évolutions similaires en 1999 : augmentation du nombre de transactions et des prix, offre parfois insuffisante sur certaines catégories de produits.

Cette progression du marché immobilier qui n'est pas spécifique à la France, ainsi que l'indique le rapport du Comité de surveillance bancaire de la Banque centrale européenne d'avril 2000, incite à suivre avec une vigilance particulière l'évolution des concours bancaires aux professionnels de l'immobilier.

Plusieurs courriers adressés par la Commission bancaire à la profession ont rappelé les principes prudentiels en matière d'inscription des actifs immobiliers dans le bilan des banques afin de renforcer la discipline comptable et financière en ce domaine. Dans une lettre du 25 novembre 1998 publiée dans le *Bulletin* n° 19 de la Commission bancaire, l'accent a, en outre, été mis avec fermeté sur la nécessité de faire preuve d'une grande prudence lors de la mise en place de nouvelles opérations de financement.

À titre préventif, il paraît aujourd'hui nécessaire à la Commission bancaire, au moment où le cycle immobilier connaît une phase de hausse rapide, d'adresser une mise en garde aux établissements de crédit intervenant dans le financement de l'immobilier, afin que la rigueur indispensable en ce domaine soit préservée et renforcée.

Plusieurs actions prudentielles spécifiques auprès des établissements de crédit les plus engagés en France et à l'étranger sont parallèlement menées et seront amplifiées afin notamment de les sensibiliser aux risques potentiels liés au financement des professionnels de l'immobilier. Une réflexion a également été engagée sur les moyens permettant de donner aux acteurs concernés une meilleure visibilité sur l'évolution du marché de l'immobilier.

# 1. La situation économique de la France

## 1.1. L'économie réelle

*La croissance française en 1999 a été, en moyenne, proche de celle observée en 1998*

À la suite des révisions opérées par l'INSEE lors de la publication des résultats détaillés du quatrième trimestre 1999, le ralentissement de l'activité intervenu lors de la crise des pays émergents apparaît limité et de courte durée. La croissance française en 1998 et 1999 s'est révélée régulière et soutenue. En moyenne annuelle, la croissance du PIB en 1999, qui a été revue à la hausse de 0,2 point (en raison d'une révision identique de la croissance au premier trimestre) a ainsi atteint 2,9 %, soit un rythme très légèrement inférieur à celui enregistré

en 1998 (3,2 %, chiffre lui-même revu à la baisse de 0,2 point). En glissement, la croissance du PIB ressort à 3,1 % en 1999, contre 3,0 % en 1998.

L'année 1999 a été marquée par un rééquilibrage progressif des facteurs de la croissance : celle-ci a bénéficié, dès le deuxième trimestre, de l'amélioration de l'environnement international, alors que le marché intérieur demeurait dynamique.

Au total, le commerce extérieur, qui avait pesé négativement sur l'activité en 1998 (à hauteur de 0,6 point) a très légèrement soutenu la croissance en 1999 (+ 0,2 point), tandis que la demande interne (hors stocks) contribuait à hauteur de 3,2 points à la croissance du PIB, tout comme en 1998.

### PIB et ses composantes en 1998 et en 1999

(données en francs constants et en données cvs-cjo – base 1995)

	1998					(variations trimestrielles en pourcentage)					
	T1	T2	T3	T4	Année	T1	T2	T3	T4	Année Acquis	fin T4
<b>PIB</b>	<b>0,9</b>	<b>0,8</b>	<b>0,5</b>	<b>0,8</b>	<b>3,2</b>	<b>0,6</b>	<b>0,8</b>	<b>1,0</b>	<b>0,8</b>	<b>2,9</b>	<b>1,2</b>
Importations	3,6	2,3	0,6	0,0	11,3	- 1,3	2,4	2,0	2,6	3,1	3,5
Dépenses de consommation des ménages	0,8	1,3	0,5	0,6	3,5	0,2	0,6	0,8	0,7	2,3	1,0
Dépenses de consommation des APU	- 0,3	0,1	0,3	0,5	0,3	1,0	0,7	0,5	0,7	2,6	1,0
FBCF totale	1,7	2,0	1,6	1,6	6,6	2,5	1,3	1,5	1,1	7,1	1,9
dont :											
FBCF des SQS et EI	2,6	2,2	1,8	1,3	8,3	3,1	0,9	2,1	1,2	7,7	2,2
FBCF des ménages	- 0,5	2,0	0,6	2,7	3,6	2,1	2,9	0,4	1,0	7,7	1,7
Exportations	1,9	1,3	0,1	- 1,1	7,7	- 0,3	2,6	4,3	0,8	3,6	3,4
Stocks en milliards de francs 1995 (a)	9,6	8,7	7,7	14,5	40,5	5,3	3,9	- 7,6	1,3	2,9	-
<b>Contributions à la croissance</b>											
Solde extérieur	- 0,3	- 0,2	- 0,1	- 0,3	- 0,6	0,2	0,1	0,7	- 0,4	0,2	-
Demande intérieure hors stocks	0,7	1,1	0,7	0,8	3,2	0,8	0,8	0,8	0,7	3,2	-
Variation de stocks (a)	0,0	- 0,4	0,5	- 0,1	0,7	0,6	0,0	0,0	0,4	- 0,5	-

(a) Hors acquisitions nettes d'objets de valeur

Source : INSEE (comptes trimestriels base 1995)

Évolution récente de l'environnement international

Aux États-Unis, le premier trimestre a été marqué par la poursuite d'une croissance forte, la progression du PIB atteignant 1,3 % par rapport au trimestre précédent. La croissance de la consommation privée s'est encore accélérée (2,0 % sur un trimestre, après 1,4 % entre octobre et décembre 1999), tandis que celle de l'investissement des entreprises se renforçait nettement (+ 4,9 % sur un trimestre), après avoir connu une tendance au ralentissement au cours de l'année 1999. La vive progression de la demande intérieure s'accompagne d'un déficit commercial toujours plus accentué (27,5 milliards de dollars en janvier, 29,2 milliards en février). La hausse des prix à la consommation s'est nettement accélérée en mars (3,7 % en glissement annuel, contre 3,2 % en février), reflétant la hausse des coûts de l'énergie mais aussi des tensions internes à l'économie américaine : l'inflation hors énergie et alimentation s'est également accélérée, passant de 2,1 % en février à 2,4 % en mars. Au premier trimestre de cette année, l'indice du coût de l'emploi a augmenté de 1,4 % par rapport au trimestre précédent, après une hausse de 1,0 % au dernier trimestre 1999 ; l'accélération est due à la part non salariale des rémunérations, qui a augmenté de 2,0 % au premier trimestre 2000. Le marché de l'emploi reste cependant très tendu et le taux de chômage s'est réduit en avril à 3,9 % (contre 4,1 % en mars). Compte tenu du ralentissement de la croissance de la productivité observée au premier trimestre (+ 0,6 % par rapport à la période précédente, après + 1,7 % au dernier trimestre 1999), les coûts salariaux unitaires ont recommencé à progresser (+ 0,4 %), après avoir baissé durant le second semestre 1999.

Au Japon, les indicateurs conjoncturels restent contradictoires. La production industrielle suit une tendance ascendante depuis le milieu de 1999, et elle a progressé de 2,8 % au premier trimestre 2000 par rapport au trimestre précédent. Mais le maintien d'un taux de chômage historiquement élevé, à 4,9 % en mars, dans un contexte de restructurations industrielles qui sont loin d'être parvenues à leur terme, continue de peser sur la demande des ménages ; les ventes au détail ont chuté de 3,5 % en mars par rapport à mars 1999. Le glissement annuel des prix à la consommation reste négatif (- 0,5 % en mars).

Au Royaume-Uni, la progression du PIB a ralenti au premier trimestre (0,4 %, en première estimation, après 0,8 % au trimestre précédent), le cours élevé de la livre sterling pesant particulièrement sur le secteur manufacturier. L'indice des prix à la consommation harmonisé n'affiche qu'une progression de 0,7 % en mars, et la hausse des salaires tend à ralentir (5,5 % sur douze mois en février, après 6,4 % en janvier), le taux de chômage restant stable à 4,0 % seulement.

Dans la zone euro, la production industrielle (hors construction) s'est accélérée en février (5,5 % sur un an, après 3,6 % en janvier). Le renforcement de l'activité s'observe dans l'ensemble de la zone, y compris en Italie où la production industrielle a progressé de 4,8 % en février par rapport au mois correspondant de l'année précédente et où les commandes à l'industrie ont affiché en février leur plus forte progression sur douze mois depuis 1995 (17,6 %). Le taux de chômage est revenu de 9,5 % en février à 9,4 % en mars pour l'ensemble de la zone.

Au cours des deux premiers mois de 2000, le compte de transactions courantes a enregistré un déficit cumulé de 4,2 milliards d'euros, au lieu d'un déficit de 0,1 milliard durant la période correspondante de 1999.

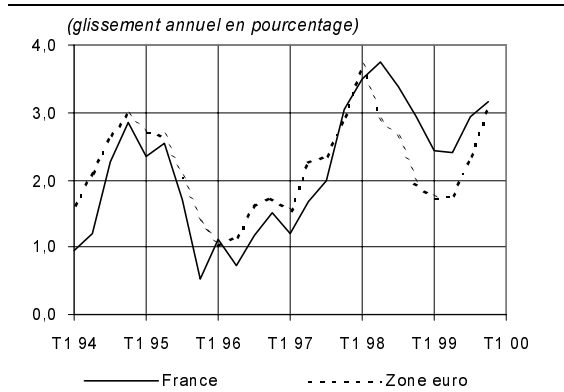
En mars 2000, le taux de croissance de M3 a atteint 6,5 %, après 6,1 % en février 2000 (au lieu de 6,2 % estimé initialement). La moyenne sur trois mois des taux annuels de croissance de M3 a légèrement progressé pour la période de janvier 2000 à mars, ressortant à 6,0 %, après 5,9 % sur la période allant de décembre 1999 à février 2000. La progression annuelle des concours au secteur privé est passée de 10,4 % en février à 10,9 % en mars.

L'inflation, mesurée par le glissement annuel de l'indice des prix à la consommation, s'est également accélérée, atteignant 2,1 % en mars (après 2,0 % en février) ; la progression sur douze mois de l'indice des prix hors énergie et alimentation est restée stable, à 1,1 %. Le 27 avril, le Conseil de la Banque centrale européenne a relevé de 0,25 point les taux directeurs de l'Eurosystème, portant le taux des opérations principales de refinancement à 3,75 %.

Les mouvements observés en France se sont retrouvés de façon assez similaire dans la zone euro où le PIB s'est accru de 0,9 % au quatrième trimestre 1999, portant à 3,0 % le glissement annuel à fin 1999.

En moyenne sur l'année, la croissance a été de 2,3 % (après + 2,8 % en 1998).

### Croissance du PIB en France et dans la zone euro



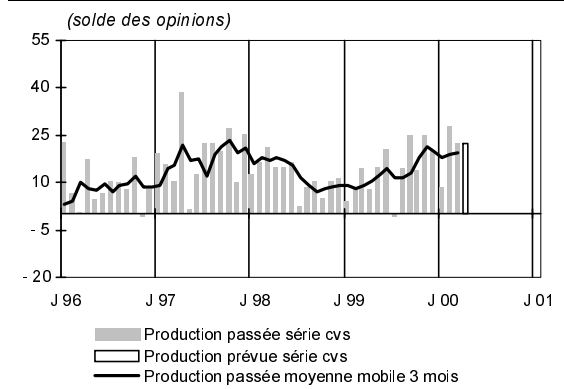
**Au premier trimestre 2000, l'activité est demeurée vigoureuse**

*La production industrielle est toujours très bien orientée*

En février, la production industrielle a augmenté de 1,1 % (enregistrant, sur un an, une progression de + 4,2 %, après + 3,4 % en janvier) ; hors énergie et industries agro-alimentaires, sa hausse est encore plus marquée : + 1,5 % sur le mois (+ 5,4 % sur un an, après + 3,5 % en janvier).

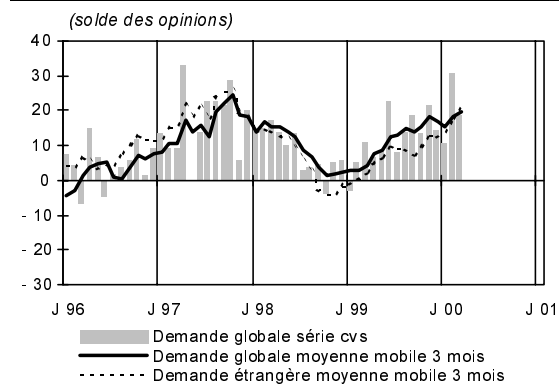
En mars, l'activité industrielle a continué de progresser dans tous les secteurs, selon les chefs d'entreprise interrogés par la Banque de France.

### Production dans l'industrie



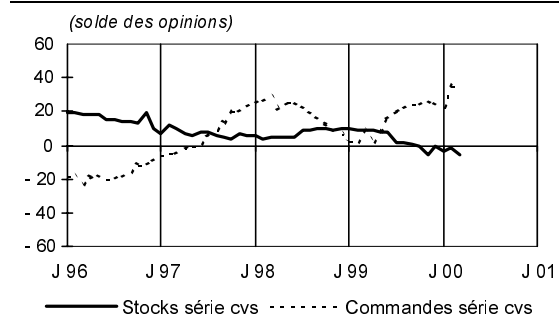
La demande globale reste bien orientée. C'est, en particulier, le cas, sur le marché intérieur, dans plusieurs secteurs tels que le bâtiment, l'automobile et la téléphonie. Sur les marchés étrangers, la progression des ventes résulte à la fois d'une expansion générale des débouchés et d'une bonne compétitivité.

### Demande dans l'industrie



Les carnets de commandes sont toujours jugés très bien garnis, notamment dans les biens intermédiaires et les biens d'équipement. Les stocks sont jugés, dans l'ensemble, proches du niveau désiré ; ils apparaissent, toutefois, un peu trop faibles dans les biens intermédiaires.

### Stocks et carnets de commandes dans l'industrie



*En avril, selon les chefs d'entreprise interrogés par la Banque de France, l'activité industrielle a, dans l'ensemble, encore progressé, mais à un rythme moins soutenu qu'en mars. La demande globale s'est légèrement accrue. La bonne orientation du marché intérieur s'appuie sur la solidité des échanges interindustriels et la vigueur de la consommation des ménages. La demande étrangère s'est à nouveau renforcée, quoique moins fortement qu'au cours des mois précédents, en raison, principalement, d'un ralentissement des ordres en provenance du marché européen. Les perspectives des prochains mois sont très favorables : l'activité devrait augmenter dans tous les secteurs.*

Dans la zone euro, la production industrielle a repris sa progression en février (+ 1,2 % sur le mois, après un recul de 0,2 % en janvier). Son glissement sur douze mois atteint désormais + 5,5 %, après + 3,6 % en janvier. L'Allemagne et l'Espagne continuent de figurer parmi les pays ayant enregistré les plus fortes hausses de l'activité industrielle en début d'année.

*L'activité demeure dynamique dans le bâtiment et les travaux publics.*

Selon l'enquête de la Banque de France portant sur le premier trimestre 2000, la bonne orientation de l'activité s'est confirmée dans l'ensemble des secteurs de la construction : modérée au cours du trimestre, sous l'influence de facteurs saisonniers, la progression a été marquée à un an d'intervalle. Par ailleurs, selon les statistiques du ministère de l'Équipement, le nombre de logements commencés sur l'ensemble du premier trimestre s'est accru de 10,7 % par rapport au dernier trimestre 1999 ; sur un an, il reste, toutefois, en réduction (- 4,7 %).

*La consommation des ménages demeure bien orientée*

En mars, les dépenses de consommation des ménages en produits manufacturés se sont, certes, repliées de 1,7 % (après une hausse de 2,2 % en février), mais en février les ventes avaient été soutenues par la période des soldes, alors qu'en mars certains achats ont pu être différés en anticipation de la baisse de la TVA. En glissement annuel, elles augmentent de 4,1 % (+ 7,4 % le mois précédent). Le fléchissement observé d'un mois à l'autre reflète la contraction simultanée des achats d'automobiles (- 1,5 %), lesquels s'étaient fortement accrus en février (+ 6,7 %), et des dépenses en biens d'équipement du logement (- 1,3 %, après + 2,6 %) ; les acquisitions de biens durables se sont ainsi contractées de 1,2 %. En outre, les achats de « textile-cuir », particulièrement dynamiques en janvier et février, ont sensiblement

fléchi en mars (- 4,5 %). Au total, sur l'ensemble du premier trimestre, les dépenses de consommation des ménages en produits manufacturés se sont accrues de 2,2 %, contre + 0,3 % au quatrième trimestre 1999.

En avril, le nombre (cjo) d'immatriculations de voitures particulières a progressé de 9,7 % sur un an (contre + 2,4 % en mars).

La consommation bénéficie du niveau élevé de la confiance des ménages : ainsi, en avril, après quatre mois de stabilité, l'indicateur résumé d'opinion des ménages a, de nouveau, nettement progressé, dépassant le niveau maximum atteint fin 1999 : les opinions sur le niveau de vie passé et surtout futur affichent une forte progression ; la proportion de ménages considérant la période actuelle comme favorable à la réalisation d'achats importants s'accroît également ; enfin, les anticipations relatives à l'évolution du chômage s'améliorent à nouveau sensiblement.

*L'emploi continue de progresser fortement*

Au quatrième trimestre 1999, l'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles s'est accru de 0,9 % (selon les chiffres définitifs du ministère du Travail), avec une création nette de 121 900 emplois (88 300 le trimestre précédent) ; il s'agit de la plus forte augmentation enregistrée depuis le début des années soixante-dix.

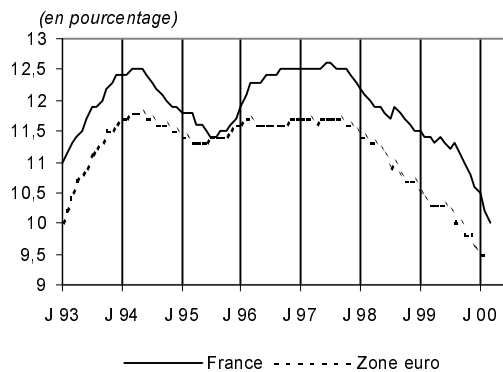
Au total, 374 800 emplois ont été créés en 1999 (+ 2,7 %), contre 279 400 en 1998 (+ 2,1 %).

Le redressement du marché du travail a entraîné un net recul du taux de chômage, qui s'établit en mars à 10,0 % de la population active, soit son plus bas niveau depuis janvier 1992. Sur un an, le taux de chômage est en recul de 1,4 point.

Le nombre de demandeurs d'emplois de catégorie 1 (ayant travaillé moins de 78 heures dans le mois) a diminué de 51 200 personnes en mars (- 2,0 % sur le mois et - 14,9 % sur un an).



**Taux de chômage au sens du BIT**



Sources : Dares, Eurostat

Parallèlement, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie I inscrits depuis plus d'un an à l'ANPE a enregistré un recul de 2,6 % en mars (- 19,4 % sur un an). À cette date, il représentait 36,6 % des demandeurs d'emploi, contre 38,5 % un an auparavant.

Dans la zone euro, le taux de chômage a diminué en mars de 0,1 point, revenant à 9,4 % de la population active ; sur un an, il baisse de 0,8 point.

*L'investissement continue de bénéficier d'un environnement très favorable*

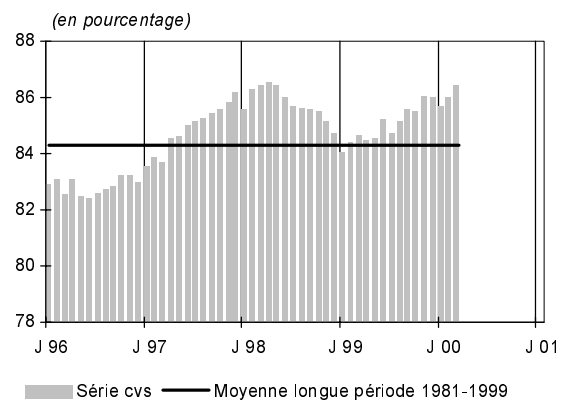
La situation financière des entreprises, telle qu'elle ressort de la dernière enquête trimestrielle de la Banque de France, portant sur le premier trimestre 2000, s'est, en effet, améliorée et apparaît très satisfaisante dans la quasi-totalité des secteurs. La croissance des dépenses d'investissement s'est accélérée au cours de ce trimestre et leur niveau apparaît supérieur à celui observé pour la période correspondante des années précédentes. Le ralentissement des dépenses en informatique a été compensé par une forte progression des investissements d'extension des capacités de production. Par ailleurs, de nombreux investissements de productivité ont de nouveau été engagés.

Les conditions de financement pratiquées par les banques demeurent attractives, malgré la remontée des taux longs. Au premier trimestre 2000, le coût moyen du crédit aux entreprises s'établissait, selon l'enquête de la Banque de France, à 4,74 % pour les crédits à moyen et long termes, contre 4,41 % sur la période correspondante de 1998.

Dans ce contexte, la progression des crédits bancaires destinés à l'investissement des sociétés demeure très soutenue (+ 13,6 % en février, après + 14,0 % en janvier).

L'utilisation intensive des capacités de production dans le secteur industriel devrait également être une raison d'investir. En avril, en effet, le taux d'utilisation des capacités de production (85,95 %) a continué d'excéder très largement son niveau moyen de longue période (84,28 %). Le nombre de goulots de production demeure élevé (31 % au premier trimestre 2000, selon l'enquête trimestrielle de l'INSEE dans l'industrie), même s'il a légèrement diminué par rapport au dernier trimestre 1999 (34 %), largement en raison des évolutions enregistrées dans l'automobile.

**Taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie**



Enfin, selon les statistiques du ministère de l'Équipement, les autorisations de construction de bâtiments industriels (en surfaces) continuent d'augmenter : elles ont progressé de 14,5 % pour le premier trimestre 2000 par rapport au trimestre correspondant de 1999. Les mises en chantier de bâtiments industriels se sont accrues de 41,4 % au cours de la même période.

**Au total, la croissance resterait sur un rythme annualisé proche de 4 % au premier semestre**

Dans le *secteur industriel*, les perspectives sont toujours bien orientées : selon l'enquête de la Banque de France portant sur le mois d'avril, l'activité devrait poursuivre sa progression dans la plupart des secteurs.

Dans le *bâtiment*, l'activité devrait rester dynamique au cours des prochains mois, selon les anticipations des chefs d'entreprise recueillies en mars, lors de l'enquête mensuelle de l'INSEE dans ce secteur.

Dans les *services marchands*, enfin, l'enquête de la Banque de France relative à janvier-février 2000 fait état de perspectives de croissance renforcée pour le bimestre à venir dans toutes les branches.

L'*investissement* devrait continuer de progresser. Selon la dernière enquête financière de la Banque de France, les projets d'investissement pour le deuxième trimestre 2000 apparaissent très dynamiques et sont supérieurs à ceux présentés lors de la période correspondante de l'année précédente. Sur l'ensemble de l'année 2000, selon l'enquête annuelle de la Banque de France sur le comportement des entreprises industrielles, l'investissement physique accélérerait (+ 6 % dans l'industrie manufacturière), alors que les investissements immatériels en dépenses informatiques se contracteraient (après, il est vrai, une augmentation de 33 % en 1999, liée à la préparation du passage à l'an 2000). L'augmentation des investissements serait justifiée par des perspectives de demande très favorables, alors que l'incidence sur les projets actuels du niveau d'endettement comme des taux d'intérêt est majoritairement considérée comme neutre.

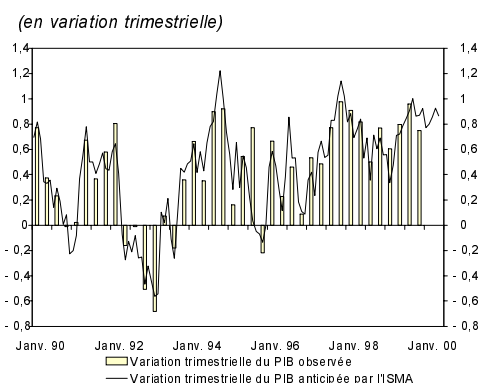
Les investissements physiques du secteur industriel concerneraient, par ailleurs, de façon croissante l'augmentation des capacités de production.

La variation trimestrielle du produit intérieur brut anticipée par l'indicateur mensuel d'activité s'établirait, au total, à + 0,9 % au premier comme au deuxième trimestres. Les prévisions retenues par l'INSEE dans sa *Note de conjoncture* de mars 2000 sont comparables. À la fin du premier semestre, l'acquis de croissance annuel du PIB serait de 2,8 % et son glissement annuel de 3,5 %.

### Évolution de l'indicateur synthétique mensuel d'activité (ISMA)

Selon l'indicateur synthétique mensuel d'activité, le produit intérieur brut progresserait de 0,9 % au deuxième trimestre 2000 (selon la deuxième estimation disponible), comme au trimestre précédent.

#### Évolution de l'ISMA et du PIB



Les facteurs liés à la demande demeurent bien orientés, grâce à l'aisance des carnets de commandes et à des perspectives très favorables de progression de l'activité au cours des prochains mois.

Par ailleurs, les perspectives d'un ralentissement de l'activité sont toujours faibles, ce qui signifie que l'expansion de l'économie française devrait se poursuivre au cours des prochains mois.

## 1.2. L'évolution des prix

### *Le glissement annuel des prix de détail est revenu à +1,3 % à fin avril*

En avril, l'indice provisoire des prix de détail (base 100 en 1998) est resté stable en données brutes et a diminué de 0,2 % en données cvs (+0,5 % en données brutes et +0,3 % en données cvs en mars). Cette évolution est en grande partie liée aux premiers effets de la baisse de 1 point de la TVA.

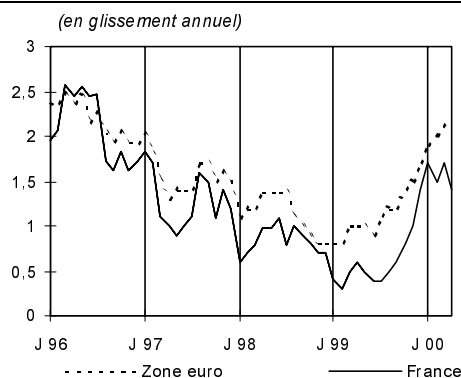
Sur un an, le rythme de croissance de l'indice des prix à la consommation est revenu à +1,3 % en données brutes et +1,2 % en données cvs, après, respectivement, +1,5 % et +1,6 % en mars.

L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) n'a pas varié en avril (+1,4 % sur un an, contre +1,7 % en mars).

L'indicateur (cvs) d'inflation sous-jacente de l'INSEE, qui ne prend pas en compte l'impact de la baisse de la TVA, a augmenté de 0,4 %, en raison, principalement, de la progression de 0,6 % des prix des produits manufacturés retenus dans l'indicateur. Sur un an, il s'accroît de 1,0 % (contre +0,7 % en mars).

Pour l'ensemble de la zone euro, l'augmentation de l'IPCH était de 2,1 % en mars 2000, au lieu de 2,0 % en février et de 1,0 % un an auparavant.

### Indice des prix à la consommation harmonisé



Sources : INSEE, Eurostat

Au mois d'avril, la stabilité des prix résulte de mouvements opposés : la hausse saisonnière des prix des transports et des autres services et la progression des prix de l'alimentation et de l'habillement sont compensées par le recul des prix des produits pétroliers, des services de télécommunication et des autres produits manufacturés, ainsi que par la baisse de la TVA.

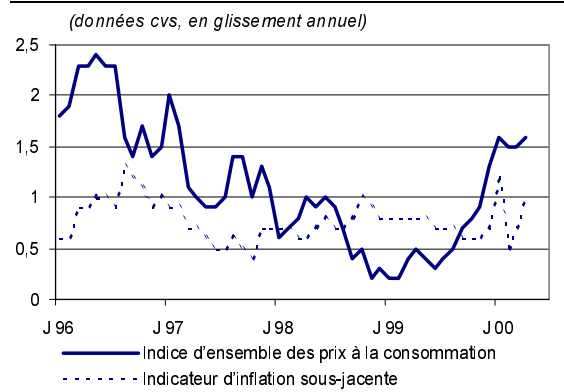
Les *prix alimentaires* se sont accrus de 0,8 % (+1,5 % sur un an). Ceux des produits frais ont augmenté de 4,2 % (-0,2 % en glissement annuel), alors que ceux de l'alimentation hors produits frais n'ont progressé que de 0,3 % (+1,8 % sur douze mois).

Les *prix des produits manufacturés y compris énergie* ont diminué de 0,3 % (+1,9 % sur un an).

- Les prix des *produits manufacturés hors énergie* se sont repliés de 0,1 %, et leur glissement annuel demeure négatif (-0,3 %, après -0,2 %). Ceux de l'habillement-chaussure ont augmenté de 0,3 % (0,0 % sur un an). Ceux des autres produits manufacturés ont diminué de 0,3 % (-0,4 % sur un an). Ceux des produits de santé n'ont pas varié (-0,2 % sur un an).
- Les prix de l'*énergie* se sont contractés de 1,2 % (+10,9 % sur douze mois), du fait de la baisse de 1,4 % des prix des produits pétroliers (+20,9 % sur un an).

Les prix des *services* sont restés stables (+0,3 % sur un an). Ceux de l'ensemble loyer et eau et des services de santé ont progressé de 0,1 % (respectivement +0,2 % et -0,2 % sur un an), alors que ceux des autres services augmentaient de 0,3 % (+0,9 % sur un an). Les prix des transports et télécommunications ont diminué de 1,9 % (-2,6 % en glissement annuel).

**Rythme de croissance de l'indice des prix à la consommation et de l'inflation sous-jacente**



Source : INSEE

**La hausse des prix de vente industriels des biens intermédiaires s'accroît**

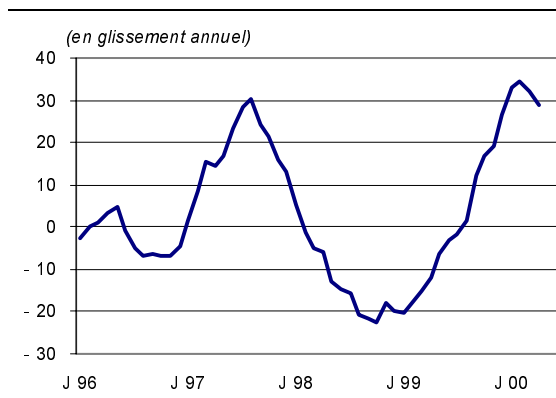
En mars 2000, les prix de vente industriels des biens intermédiaires ont augmenté de 0,3 %, après + 0,5 % le mois précédent. Leur glissement annuel continue de se redresser très nettement, à + 3,5 %, contre + 3,0 % en février et - 3,0 % en mars 1999. Il s'agit du rythme de progression le plus élevé depuis octobre 1995.

Les prix de vente des produits énergétiques ont progressé de 4,3 % sur le mois, contre + 2,8 % en février. Sur un an, ils ont augmenté de 50,4 %, après + 51,9 % le mois précédent.

Au total, les prix de vente de l'ensemble de l'industrie se sont accrus de 1,4 % en mars (après + 1,0 % en février). Leur glissement annuel atteint 11,6 % (après + 11,1 %).

Dans la zone euro, les prix à la production industrielle ont progressé de 0,5 % en février, après + 0,6 % en janvier, et leur glissement annuel s'est encore renforcé, à + 5,7 %, au lieu de + 5,1 % le mois précédent. Cette évolution des prix industriels est principalement imputable à l'augmentation des prix des biens intermédiaires (+ 0,8 % sur le mois, + 9,2 % sur un an).

**Rythme de croissance de l'indice Banque de France du coût en francs des matières premières importées**



À partir d'avril, deux facteurs devraient peser sur l'évolution de l'indice des prix de détail : d'une part, la baisse de 1 point du taux normal de TVA ; d'autre part, la stabilisation attendue du cours du pétrole après l'accord intervenu entre pays producteurs sur le relèvement des quotas de production. De fait, en moyenne sur le mois d'avril, le cours du *Brent* a diminué d'un mois à l'autre de 16,53 %, cotant 22,77 dollars (+ 48,59 % sur un an, contre + 117,24 % en mars). Par suite, le coût en monnaie nationale des matières premières importées y compris pétrole s'est replié de 7,2 %, selon l'indice de la Banque de France (+ 49,59 % sur un an). Hors pétrole, l'indice a progressé de 0,61 % en avril (après + 1,22 % en mars), en augmentation de 28,83 % sur un an (après + 32,28 %).

À l'inverse, toutefois, le rythme de progression de l'indice des prix risque d'être affecté durant les prochains mois par la poursuite de la hausse des prix industriels et par l'accroissement des tensions liées aux goulots de production et aux difficultés de recrutement observées dans l'industrie manufacturière comme dans la construction depuis fin 1999.

### 1.3. La compétitivité

#### Évolution de la compétitivité de l'économie française exprimée en euros

##### Évolution récente

En avril, en moyenne mensuelle, le dollar et le yen ont continué de s'apprécier vis-à-vis de l'euro. Au sein de l'Union européenne, la progression de la livre sterling, modérée les deux mois précédents, s'est nettement accentuée. De leur côté, les devises de l'Asie émergente et les monnaies d'Amérique latine ont globalement poursuivi leur mouvement de hausse par rapport à la monnaie unique.

Au total, l'économie française a enregistré en avril de nouveaux gains de compétitivité vis-à-vis de l'ensemble de 42 partenaires<sup>1</sup>.

##### Évolution de long terme

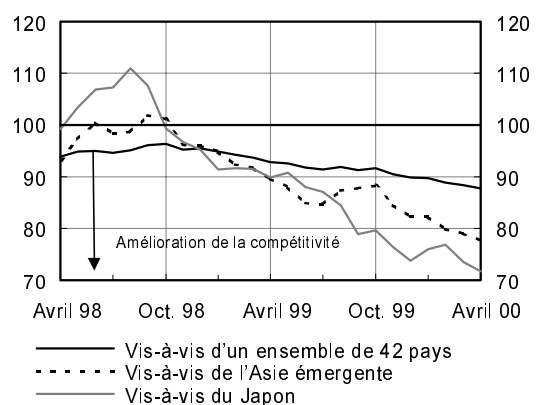
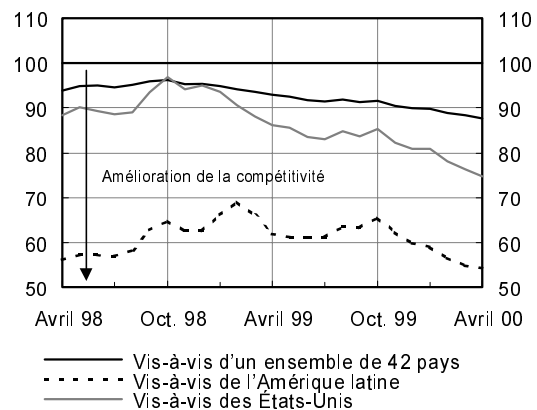
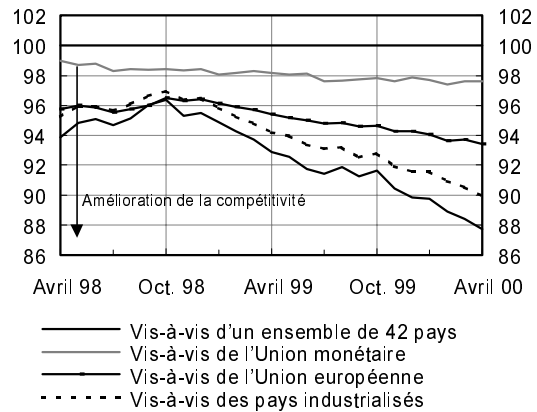
L'indicateur de compétitivité de la France se situe depuis plus d'un an, quel que soit le groupe de pays considéré, en dessous de la base de référence égale à la moyenne de l'année 1987.

Vis-à-vis des États-Unis, du Japon et du Royaume-Uni, cet indicateur se situe à son plus bas niveau depuis 1986.

#### Compétitivité de l'économie française : du franc à l'euro

Indicateurs d'évolution des prix à la consommation hors effet de change

(indices base 100 = 1987)



Sources : Banque de France, BCE, INSEE, OCDE, BRI, FMI, Bloomberg

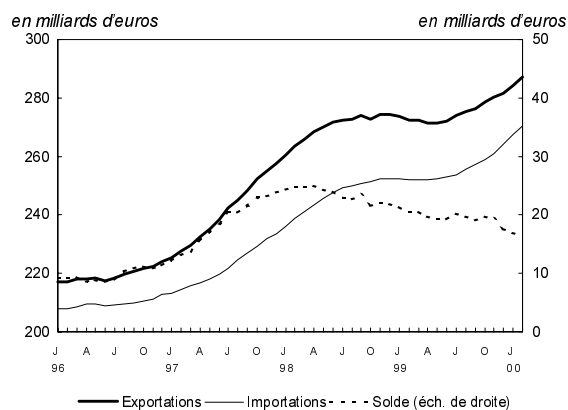
<sup>1</sup> Union européenne, États-Unis, Suisse, Japon, Canada, Corée du Sud, Turquie, Maroc, Taiwan, Hong-Kong, Pologne, Norvège, Brésil, Australie, Indonésie, Inde, Argentine, Israël, Thaïlande, Singapour, Afrique du Sud, Malaisie, Mexique, Hongrie, Chili, Philippines, Pakistan, Venezuela, Colombie, Nouvelle-Zélande (les pays indiqués en italique forment le groupe des pays industrialisés).

Pour la méthodologie utilisée, il convient de se reporter au tableau 4 de la partie « Statistiques » de ce Bulletin.

## 1.4. Le commerce extérieur en février 2000

### Évolution globale (données douanières FAB-FAB cvs)

Commerce extérieur  
Cumuls sur douze mois (cvs)



Source : Douanes

Le solde commercial s'établit à 1,1 milliard d'euros en données cvs et à 0,7 milliard en données brutes. Par rapport au mois précédent, le solde est en hausse de 0,3 milliard d'euros, tandis que les exportations (+ 0,5 %) et les importations (- 0,5 %) se maintiennent à un haut niveau, respectivement, 25 milliards d'euros et 23,8 milliards. Sur deux mois, l'excédent cumulé ressort à 2 milliards d'euros en données cvs, en recul de 0,9 milliard par rapport à 1999.

En dépit du montant relativement élevé des livraisons d'Airbus (14 appareils, pour 912 millions d'euros, contre 11, pour 743 millions, le mois précédent), les exportations de biens d'équipement ne retrouvent pas le niveau atteint en janvier (baisse de - 7,9 %), caractérisé par des opérations exceptionnelles ; en revanche, les exportations de produits de l'industrie automobile sont en forte croissance (+ 11,3 %). Du côté des importations, on note une poussée des importations de biens de consommation (+ 6,6 %) et un recul des importations de produits énergétiques (- 14,2 %). En glissement trimestriel sur un an, les importations progressent à un rythme soutenu (+ 15,2 %) supérieur à celui des exportations (+ 10,3 %).

### Orientation géographique (données douanières CAF-FAB cvs)

Sur le plan géographique, on observe en particulier :

- un retour à l'excédent avec les pays de la zone euro (+ 0,7 milliard d'euros, contre - 0,5 milliard le mois précédent) ; les soldes bilatéraux avec l'Espagne et l'UEBL atteignent, respectivement, + 0,8 milliard d'euros et + 0,2 milliard ; bien qu'en amélioration, le solde bilatéral avec l'Allemagne reste déficitaire (- 0,3 milliard d'euros) ;
- un solde excédentaire avec les États-Unis pour le deuxième mois consécutif, situation largement imputable à la progression soutenue des exportations de biens d'équipement ;
- une réduction du déficit bilatéral avec le Japon (0,4 milliard d'euros, contre 0,6 milliard en janvier) ;
- une nouvelle aggravation du déficit avec les autres pays asiatiques, en raison d'une baisse des exportations.

## 1.5. La balance des paiements en février 2000

En février 2000, l'excédent du *compte de transactions courantes* double en données cvs (à 3,2 milliards d'euros, contre 1,6 milliard en janvier), en dépit d'un léger repli du solde des biens. En particulier, les soldes des *services* et des *revenus* sont en nette amélioration par rapport au mois précédent.

En données brutes, le solde du compte de transactions courantes se contracte de 2,7 milliards d'euros par rapport à celui du mois de janvier, à 1,7 milliard, en liaison avec la disparition de l'excédent des transferts courants.

Sur les deux premiers mois de 2000, le solde du compte de transactions courantes s'établit à 6,2 milliards d'euros, en retrait de 0,5 milliard par rapport à la période correspondante de 1999.

L'excédent des biens et services hors voyages diminue de 0,7 milliard d'euros, à 1,7 milliard, suite à une progression des dépenses de 15,3 %, sensiblement plus rapide que la croissance des recettes (13 %) ; les revenus reculent de 0,9 milliard d'euros, à 2 milliards, sous l'effet d'un repli simultané des recettes au titre des revenus d'investissements directs et des revenus d'investissements de portefeuille ; à l'inverse, le solde des transferts courants se redresse de 1 milliard d'euros, à 1,2 milliard.

Le *compte financier* présente, en février, un solde créditeur de 5 milliards d'euros.

Les *investissements directs* nets progressent légèrement par rapport à janvier, à -2,6 milliards d'euros, le recul des opérations des non-résidents en France ayant été plus marqué que celui des opérations des résidents à l'étranger.

Les *investissements de portefeuille*, qui avaient donné lieu à des entrées nettes de capitaux lors des deux derniers mois, retrouvent un solde débiteur de -6,2 milliards d'euros, plus conforme à la tendance habituelle. Les placements des résidents à l'étranger se montent à 12,9 milliards d'euros, dont 4,1 milliards d'euros d'achats d'actions étrangères et 6 milliards d'euros d'achats de titres du marché monétaire, contrastant avec les cessions de 5,4 milliards enregistrées le mois précédent. Les achats de titres français par les non-résidents sont moins élevés, mais doublent par rapport à janvier, à 6,7 milliards d'euros, dont 5,7 milliards d'euros de titres obligataires.

Les *autres investissements* sont caractérisés par une nouvelle hausse des engagements nets du secteur bancaire (13 milliards d'euros) et les avoirs de réserve augmentent de 0,5 milliard d'euros.

Sur les deux premiers mois de l'année 2000, le compte financier présente un solde proche de l'équilibre (-1,4 milliard d'euros). Par rapport aux deux premiers mois de 1999, la principale différence tient à une forte réduction des investissements de portefeuille nets à l'étranger, partiellement compensée par le retournement du solde des avoirs de réserve.

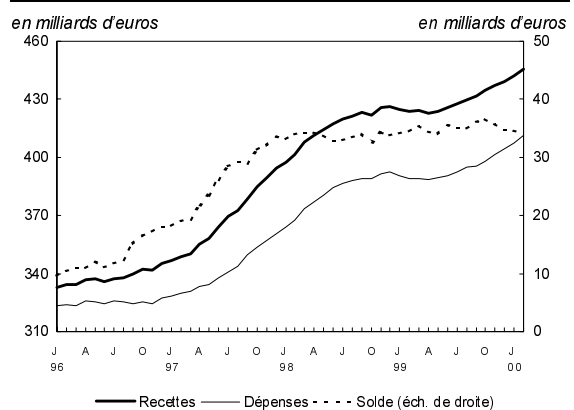
### La révision des données de l'année 1999 et les changements méthodologiques

Traditionnellement en cette période de l'année, les données de balance des paiements de l'année précédente sont révisées pour tenir compte des informations parvenues depuis la publication des premières données annuelles provisoires. Cette fois, la révision des chiffres a concerné les cinq dernières années et a pris une ampleur inhabituelle, liée d'une part à un changement de méthodologie concernant les intérêts sur *swaps*, désormais enregistrés à la rubrique « produits dérivés » du compte financier, et d'autre part à une modification de la méthodologie et du mode de comptabilisation des rémunérations des salariés.

*Les montants enregistrés à la ligne rémunération des salariés font désormais l'objet d'une estimation statistique permettant de mieux cerner les flux et de les recenser sur une base brute élargie (y compris les cotisations salariales et patronales), conformément aux recommandations du 5<sup>e</sup> Manuel du FMI. Des corrections afférentes sont effectuées sur plusieurs autres rubriques du compte de transactions courantes, afin de tenir compte des dépenses de consommation des travailleurs frontaliers (voyages), d'imputer les cotisations de Sécurité sociale (transferts courants) et de diminuer certaines lignes (voyages, transferts d'économies des travailleurs) des revenus du travail qui y sont enregistrés à tort.*

### 1.5.1. Les transactions courantes

#### Transactions courantes Cumuls sur douze mois



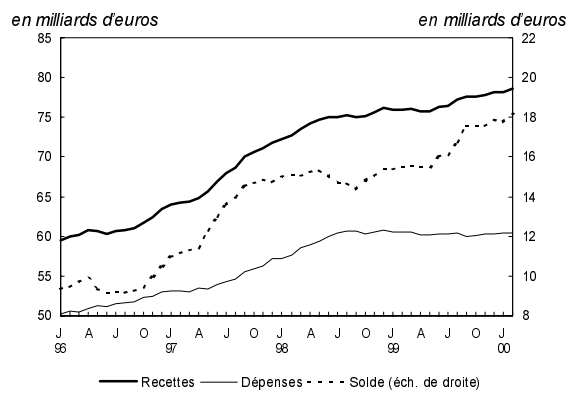
À 3,2 milliards d'euros, l'excédent des transactions courantes enregistre en février une progression sensible par rapport à janvier (+ 1,6 milliard). Si l'excédent des biens se contracte, celui des services se renforce et le solde des revenus des investissements, précédemment négatif, se retourne.

### Les biens (données mensuelles cvs)

Le solde des biens, constitué de celui du commerce extérieur corrigé des échanges n'ayant pas fait l'objet d'un paiement et des soldes du travail à façon et de l'avitaillement, s'établit à 0,9 milliard d'euros, en retrait par rapport à janvier (1,1 milliard), malgré des échanges commerciaux en légère progression.

### Les services (données mensuelles cvs, données annuelles brutes)

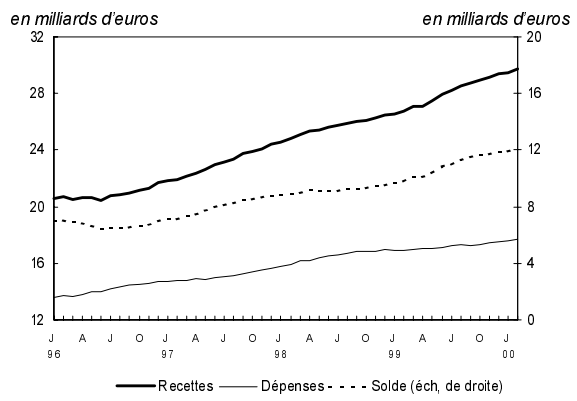
#### Services Cumuls sur douze mois (cvs)



En progression par rapport à janvier 2000 et février 1999, l'excédent des services s'établit à 1,7 milliard d'euros, sous l'effet d'une hausse des recettes (+ 12,7 % par rapport à janvier) plus marquée que celle des dépenses (+ 10,4 %).

### Les voyages (données mensuelles cvs, données annuelles brutes)

#### Voyages Cumuls sur douze mois (cvs)



Stable à 1 milliard d'euros, l'excédent des voyages se maintient en février à un niveau proche de celui observé en moyenne en 1999. Les dépenses en France des non-résidents (recettes, en balance des paiements) ont progressé en un mois de près de 14 %, à 2,6 milliards d'euros, et de plus de 12 % par rapport à février 1999, résultats qui s'inscrivent à la suite d'une année 1999 déjà exceptionnelle.

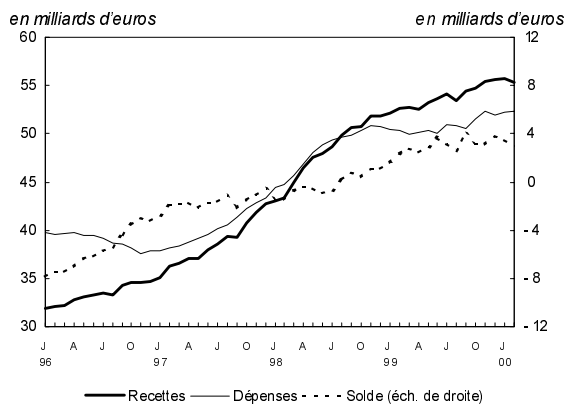
Du côté des dépenses des Français à l'étranger, la progression à un an d'intervalle (+ 10,7 %) et en cumul sur les deux premiers mois (+ 3,6 %) montre une accélération des dépenses pouvant résulter conjointement d'une augmentation de la dépense moyenne et du nombre de voyages. Alors que la consommation des ménages avait été orientée sur d'autres postes en 1999, l'année 2000 pourrait, si la tendance observée se confirmait dans les mois à venir, être une année de plus grande consommation touristique hors frontière.

La quasi-totalité des soldes des rubriques des services enregistrent une augmentation en février, en particulier celui des services divers aux entreprises sous l'effet d'une poussée des recettes (+ 12 %), face à une progression beaucoup plus modérée des dépenses (+ 2,3 %).



*Les revenus  
(données mensuelles cvs,  
données annuelles brutes)*

**Revenus**  
Cumuls sur douze mois (cvs)



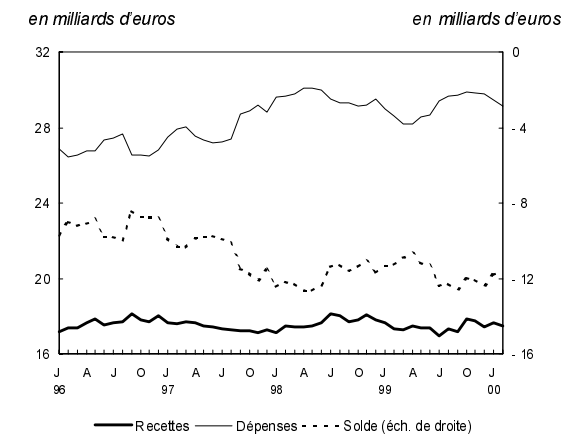
Les revenus nets du travail et du capital s'établissent en février à 1,6 milliard d'euros.

Les revenus des investissements ont vu leur solde se retourner, pour passer de -504 millions d'euros à +909 millions, principalement grâce aux revenus des investissements de portefeuille.

*Les transferts courants  
(données brutes)*

Après l'enregistrement d'importantes recettes en janvier au titre des concours des institutions européennes, le solde des transferts courants redevient négatif, à 931 millions d'euros en données brutes, contre 2,1 milliards en janvier. À fin février, les données cumulées s'inscrivent en hausse sensible en raison de moindres versements aux institutions européennes au titre du PNB.

**Transferts courants**  
Cumuls sur douze mois (données brutes)



**1.5.2. Le compte de capital  
(données brutes)**

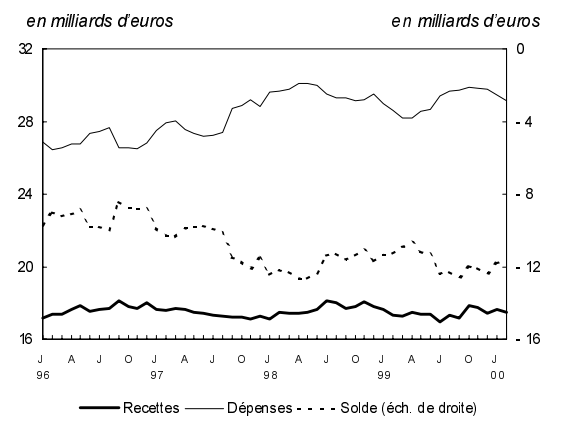
L'excédent du compte de capital se contracte, en février, à 77 millions d'euros, sous l'effet de moindres rentrées au titre du Feder. Cependant, l'importance des fonds obtenus début 2000 porte le solde cumulé à +239 millions d'euros, contre -23 millions à fin février 1999.

**1.5.3. Le compte financier**

Les flux financiers se sont traduits en février par des entrées nettes de 5 milliards d'euros, rompant avec la tendance des deux mois précédents (sorties de 6,2 milliards en décembre 1999 et de 6,3 milliards en janvier).

Les investissements directs

**Investissements directs**  
(en signe de balance)  
Soldes cumulés sur douze mois



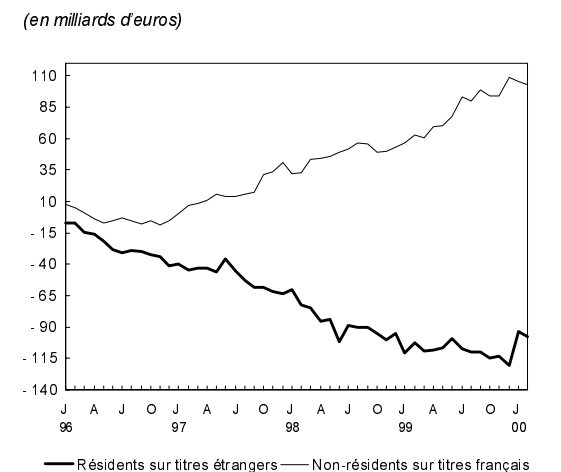
Les investissements directs (y compris les bénéfices réinvestis) ont dégagé en février un flux négatif de 2,6 milliards d'euros, comparable aux sorties de janvier (2,4 milliards).

Les flux nets d'investissements français à l'étranger, avec des sorties atteignant 3,4 milliards d'euros, s'inscrivent dans la tendance des mois précédents (hormis décembre, où les flux de sorties ont atteint 31,8 milliards). Les opérations en capital social atteignent 2,1 milliards d'euros, contre 2,9 milliards le mois précédent, tandis que les autres opérations s'établissent à 0,8 milliard, contre 1,1 milliard en janvier.

Les flux nets d'investissements étrangers en France diminuent pour le deuxième mois consécutif, avec des entrées de 0,8 milliard d'euros (après 12,1 milliards en décembre et 2,1 milliards en janvier). Le montant des opérations en capital social est quasiment stable, à 0,7 milliard d'euros (contre 0,6 milliard en janvier). En revanche, les autres opérations se traduisent par des désinvestissements nets de 0,3 milliard d'euros, contre des entrées nettes de 1,1 milliard en janvier.

Les investissements de portefeuille

**Investissements de portefeuille**  
(en signe de balance)  
Soldes cumulés sur douze mois



Après des entrées nettes de 5,7 milliards d'euros en janvier, les investissements de portefeuille ont connu en février des sorties nettes d'un montant de 6,2 milliards.

Les achats de titres étrangers par les résidents ont repris, avec des sorties nettes s'élevant à 12,9 milliards d'euros, contre des entrées nettes de 2,1 milliards en janvier. Les achats sur actions étrangères ont rebondi, dans le sillage de la bonne tenue des grandes places boursières, avec des placements nets atteignant 4,1 milliards d'euros, contre 0,7 milliard en janvier. Les titres obligataires étrangers ont de nouveau fait l'objet d'achats nets, à hauteur de 2,8 milliards d'euros (après 2,6 milliards en janvier). Les résidents ont également procédé à des achats nets sur instruments des marchés monétaires étrangers, pour 6 milliards d'euros, à l'inverse des entrées enregistrées en janvier (ventes nettes de 5,4 milliards).

Par rapport au mois précédent, les non-résidents ont pratiquement doublé leurs achats nets de titres français (6,7 milliards d'euros, contre 3,5 milliards). Après un solde légèrement négatif en janvier, les placements en actions françaises des

non-résidents ont retrouvé un volume plus habituel, les entrées nettes s'élevant à 1,1 milliard d'euros. Les non-résidents ont encore amplifié leurs achats d'obligations, avec 5,7 milliards d'euros (deux fois plus qu'en janvier), dont 1,8 milliard sur les OAT et les BTAN. En liaison avec le remboursement d'importantes lignes de BTF venues à maturité en février, les instruments du marché monétaire ont enregistré des ventes nettes, pour 0,1 milliard d'euros, après des acquisitions modérées en janvier (0,7 milliard).

#### *Autres investissements*

En février 2000, les « Autres investissements » ont donné lieu à des entrées nettes de 14 milliards d'euros, rompant avec les sorties nettes de capitaux observées sur les deux derniers mois. Cette évolution est imputable à une augmentation sensible des engagements, à hauteur de 12,4 milliards d'euros, et à une baisse plus modérée des avoirs (1,7 milliard).

En ce qui concerne le secteur bancaire, les opérations des banques résidentes avec l'extérieur se sont soldées par des entrées nettes de 13 milliards d'euros, résultant pour l'essentiel de la forte progression des engagements (11,8 milliards), alors que les avoirs se sont contractés de 1,2 milliard.

Comme en janvier, ce sont les opérations libellées en euros qui sont, pour une très large part, à l'origine de ce mouvement, avec des entrées nettes de 11,2 milliards d'euros, du fait d'un accroissement des engagements (9,8 milliards) nettement supérieur à la diminution des créances (1,4 milliard).

Les opérations en devises dégagent, elles aussi, un solde positif (1,8 milliard d'euros), traduisant principalement une hausse des engagements.

S'agissant des autorités monétaires, leur opérations de prêts et placements font ressortir des entrées nettes de 2,9 milliards d'euros, notamment en liaison avec les opérations transitant par le système de règlement *Target*.

À l'inverse, les flux financiers des autres secteurs ont enregistré des sorties nettes de 1,9 milliard d'euros.

#### *Avoirs de réserve*

En février 2000, les avoirs de réserve bruts — conformément à la définition retenue pour l'établissement de la balance des paiements, qui exclut les avoirs en devises détenus sur des résidents de la zone euro — se sont accrus de 0,5 milliard d'euros.

## 2. Les comportements monétaires et financiers

Dans la zone euro, la progression annuelle de M3 s'est établie à 6,5 % en mars 2000, après + 6,1 % en février. Sur la période de janvier à mars 2000, la moyenne des taux de croissance annuels de M3 s'est établie à + 6,0 %, soit un rythme proche de celui enregistré entre décembre 1999 et février 2000 (+ 5,9 %), mais nettement supérieur à la valeur de référence (4,5 %).

Le rythme annuel de progression des créances des IFM sur le *secteur privé* s'est accru, à + 10,9 %, après + 10,4 % en février, ce qui reflète à la fois l'accélération de la croissance des prêts *stricto sensu* (+ 9,7 %, après + 9,4 %) et des concours au secteur privé sous forme de titres (+ 22,5 %, après + 20,1 %). La diminution sur douze mois des créances sur le secteur public (-1,3 %, après + 0,9 % en février dernier) a cependant atténué la progression globale des concours accordés par les IFM. Parallèlement, la baisse sur un an de la position créditrice nette des IFM vis-à-vis des non-résidents s'est accentuée, passant de - 123 milliards d'euros en février à - 188 milliards en mars.

En France, les dépôts à vue se sont accrus à un rythme annuel de 6,0 % en mars, après + 4,9 %

en février: la progression des dépôts à vue des ménages est demeurée très soutenue, à + 14,1 % en mars, après + 13,3 % le mois précédent, mais l'accélération globale reflète surtout la nette reprise de la croissance des dépôts à vue des sociétés (+ 6,4 %, après -1,0 %), en partie liée à l'effacement de l'effet de base observé en début d'année 1999. La remontée des taux d'intérêt a favorisé la poursuite du recul des comptes sur livrets (-1,2 %, après -0,7 % le mois précédent) et contribué au dynamisme des *titres d'OPCVM monétaires et des instruments du marché monétaire* (+ 18,6 %, après + 20,7 % en février).

Le taux de croissance annuel des prêts distribués en France par les IFM aux autres résidents s'est accru en mars, à + 6,1 %, après + 5,7 % en février, notamment au bénéfice du secteur privé (+ 8,1 %, après + 7,5 %). Ainsi, la croissance de l'endettement global des sociétés non financières s'est renforcée en mars. De même, la progression de l'endettement des ménages est demeurée soutenue. Toutefois, la croissance de la dette de l'État s'étant sensiblement ralentie, la progression annuelle de l'endettement intérieur total est revenue de + 5,7 % en février à + 5,2 % en mars.

### Principaux indicateurs de monnaie et d'endettement – zone euro et France

	Encours en milliards d'euros		Taux de croissance annuel en % (a)		Part dans la zone euro en %	
	Mars 2000	Février 2000	Mars 2000		Mars 2000	
<b>Zone euro (b)</b>						
Billets et pièces en circulation	334,3		5,7		5,2	
+ Dépôts à vue	1 635,9		11,4		11,0	
= M1	1 970,1		10,4		9,9	
+ Dépôts à terme ≤ 2 ans	889,0		-0,5		1,1	
+ Dépôts avec préavis ≤ 3 mois	1 262,3		1,6		1,0	
= M2	4 121,5		5,1		5,1	
+ Pensions	168,9		-12,9		-5,4	
+ Titres de créance émis ≤ 2 ans	85,1		36,8		34,8	
+ Titres d'OPCVM monétaires et instruments du marché monétaire	466,4		22,1		22,3	
= M3	4 841,8		6,1		6,5	
<b>Crédits</b>	6 495,7		7,9		8,2	
dont : <i>Secteur privé</i>	5 664,1		9,4		9,7	
<b>France (c)</b>						
<b>Éléments de M1</b>						
Dépôts à vue	302,5		4,9		6,0	18
<b>Éléments de M2 – M1</b>						
Comptes sur livrets	272,8		-0,7		-1,2	22
Dépôts à terme ≤ 2 ans	41,6		-0,4		4,3	5
<b>Éléments de M3 – M2</b>						
Titres d'OPCVM monétaires et instruments du marché monétaire	270,7		20,7		18,6	58
<b>Crédits</b>	1 078,2		5,7		6,1	17
dont : <i>Secteur privé</i>	970,5		7,5		8,1	17
<b>Endettement intérieur total</b>	1 957,4		5,7		5,2	
dont : <i>État</i>	651,0		4,5		1,4	
<i>Sociétés</i>	706,0		7,9		8,8	
<i>Ménages</i>	457,1		7,9		7,7	

(a) Évolutions corrigées de l'impact des reclassements et des effets de valorisation.

Toutefois, l'effet des fluctuations de change n'a pas été éliminé pour les indicateurs relatifs à la France dans ce tableau.

En outre, les composantes sectorielles de l'endettement intérieur total n'ont fait l'objet d'aucun ajustement.

(b) Opérations des IFM de la zone euro avec les autres résidents de la zone euro

(c) Opérations des IFM françaises avec les autres résidents français, sauf pour l'endettement intérieur total qui regroupe les différentes formes d'endettement des résidents non financiers

Sources : Banque de France, BCE

## 2.1. Placements intermédiés

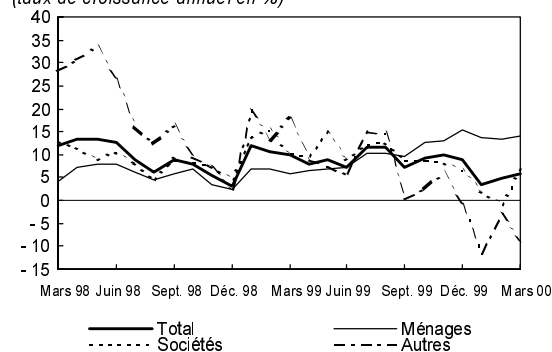
### Croissance renforcée des dépôts à vue des résidents

Le taux de croissance annuel des dépôts à vue des résidents en France s'est accéléré en mars, à + 6,0 %, après + 4,9 % en février :

- ce mouvement tient principalement aux *dépôts à vue des sociétés non financières*, dont le taux de croissance annuel s'est nettement redressé (+ 6,4 %, contre - 1,0 % le mois précédent) ; toutefois, le niveau relativement bas des dépôts en mars 1999, après leur gonflement à l'occasion du passage à l'euro, explique en partie cette accélération ;
- les *dépôts à vue des ménages* ont conservé un rythme de croissance annuel soutenu à + 14,1 %, après + 13,3 % en février ;

### Dépôts à vue par agents

(taux de croissance annuel en %)

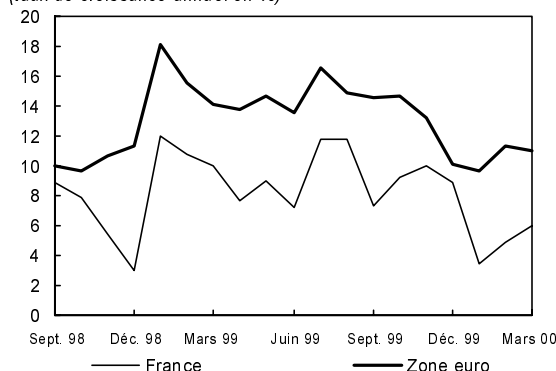


- en revanche, la diminution des *dépôts à vue des autres agents* (organismes publics, administrations privées, OPCVM non monétaires, etc.) s'est accentuée en termes annuels (- 8,7 %, après - 3,2 % en février).

Dans la zone euro, le rythme de croissance annuel des dépôts à vue s'est légèrement infléchi, de + 11,4 % en février à + 11,0 % en mars.

### Dépôts à vue

(taux de croissance annuel en %)



Sources : Banque de France, BCE

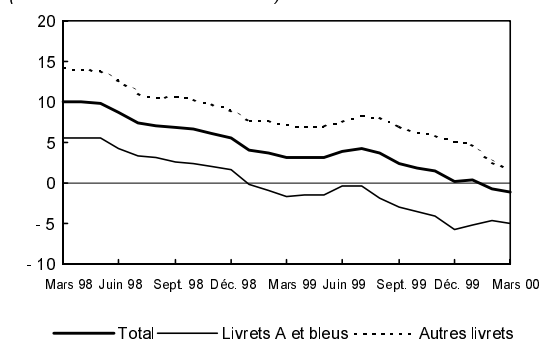
### Poursuite du recul des comptes sur livrets

Les comptes sur livrets ont poursuivi leur mouvement de repli, avec un taux de croissance annuel de - 1,2 %, après - 0,7 % en février :

- notamment, la baisse des *livrets A et bleus* s'est accentuée à - 5,1 % sur un an, après - 4,6 % le mois précédent ; cette évolution peut être rapprochée de l'accroissement sensible des dépôts à vue des ménages d'une part, de l'utilisation des encours de livrets A pour financer les achats des parts sociales émises par la Caisse nationale d'épargne d'autre part ;
- en outre, la progression annuelle des *autres livrets* s'est encore ralentie (+ 1,9 % en mars, après + 2,6 % en février) ; seuls les *livrets d'épargne populaire*, dont la rémunération demeure très attractive pour les particuliers y ayant accès (4 % en termes annuels), ont conservé une croissance soutenue, à + 14,3 %, après + 14,8 %.

### Comptes sur livrets

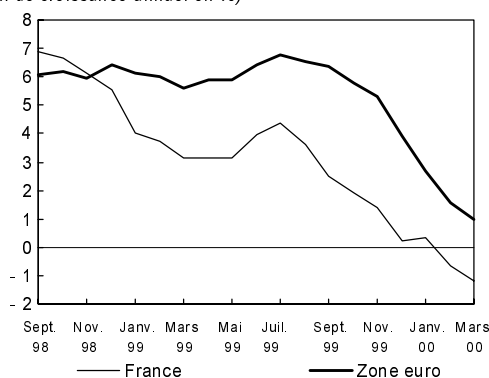
(taux de croissance annuel en %)



Au niveau européen, la progression annuelle des dépôts remboursables avec un préavis de moins de trois mois a continué de ralentir (+ 1,0 %, après + 1,6 % en février). Outre en France, on observe également une désaffection des épargnants pour ce type de produits en Allemagne et en Italie.

**Dépôts remboursables avec préavis inférieur ou égal à 3 mois France/zone euro**

(taux de croissance annuel en %)



Sources : Banque de France, BCE

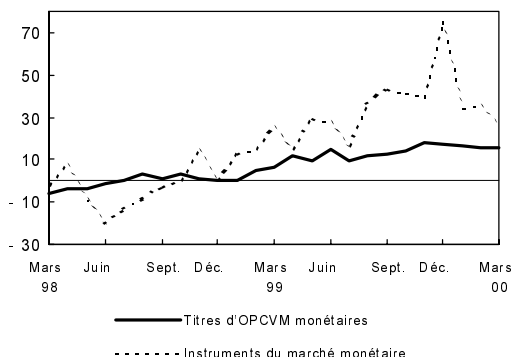
**Progression toujours vive des instruments rémunérés aux taux du marché monétaire**

Les dépôts à terme d'une durée inférieure ou égale à deux ans ont enregistré au mois de mars leur plus forte hausse annuelle depuis juin 1998, avec une augmentation de 4,3 %, contre -0,4 % le mois précédent.

Le taux de croissance annuel des instruments du marché monétaire (certificats de dépôt), bien qu'en recul par rapport au mois précédent, est resté très soutenu, à + 26,6 %, après + 35,3 % en février.

**Principaux placements en titres monétaires**

(taux de croissance annuel en %)



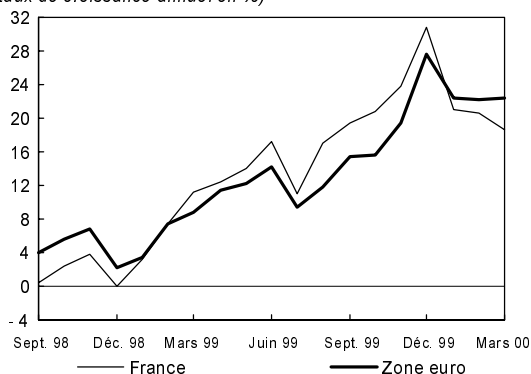
Les titres d'OPCVM monétaires ont crû de + 15,6 % sur un an, à peu près comme en février (+ 15,8 %).

Enfin, les pensions ont retrouvé un taux de croissance annuel positif, à + 7,4 %, après avoir régulièrement diminué depuis l'été dernier.

Dans la zone euro, la croissance annuelle des instruments du marché monétaire et des titres d'OPCVM monétaires s'est établie à + 22,3 %, après + 22,1 % en février, soit une progression toujours très soutenue, comme en France, dans un contexte de remontée des taux d'intérêt à court terme.

**Titres d'OPCVM monétaires et instruments du marché monétaire (net)**

(taux de croissance annuel en %)



Sources : Banque de France, BCE

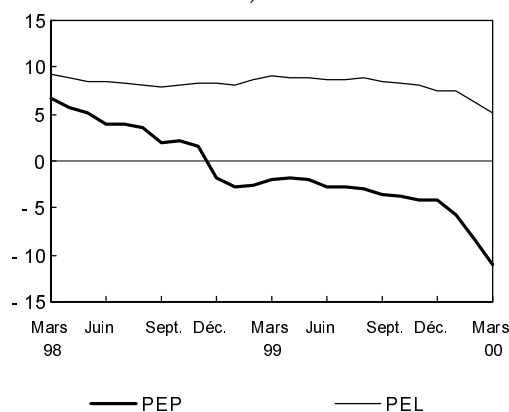
### Stagnation des dépôts non monétaires

En mars, les *dépôts non monétaires*, en glissement annuel, ont été quasiment stables, à +0,3 %, après +2,0 % le mois précédent :

- en particulier, la baisse des PEP sur un an s'est accentuée (-11,1 %, après -8,4 % en février) ;
- le taux de croissance annuel des PEL a de nouveau reculé, à +5,1 %, après +6,4 % en février.

### Principaux dépôts non monétaires

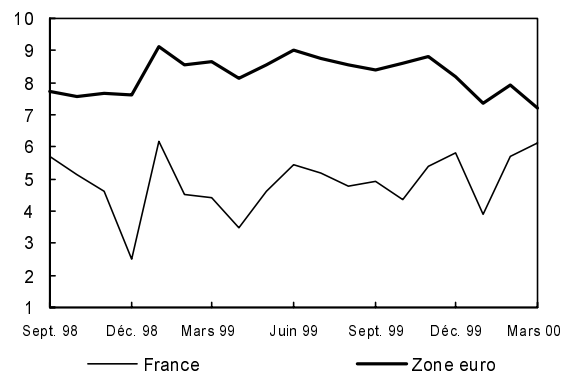
(taux de croissance annuel en %)



Au sein de la zone euro, le taux de croissance annuel de l'ensemble des crédits s'est, à l'inverse, légèrement replié, revenant de +7,9 % en février à +7,2 % en mars. L'inflexion a été plus nette pour la progression des crédits au secteur privé, qui a décéléré de +9,5 % à +8,6 %.

### Crédits

(taux de croissance annuel en %)



Sources : Banque de France, BCE

### Rôle moteur des banques

L'accélération de la croissance annuelle des crédits est essentiellement attribuable aux banques. En effet :

- la progression annuelle des crédits bancaires a été de +9,6 % en mars, après +8,1 % en février ;
- les crédits obtenus auprès de la Caisse des dépôts et consignations et des caisses d'épargne ont progressé de 5,4 %, sans variation notable par rapport au mois précédent ;
- le repli de l'activité de crédit des autres institutions financières monétaires s'est atténué : -2,2 %, après -5,4 %, en glissement annuel.

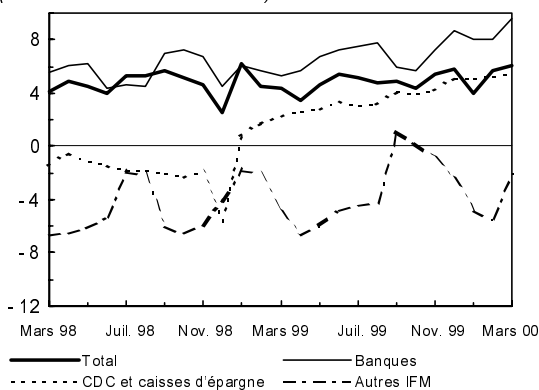
## 2.2. Endettement

### Progression des crédits au secteur privé, la plus forte depuis 1998

En France, la croissance annuelle des crédits obtenus par les résidents auprès des IFM a été de 6,1 % en mars, après +5,7 % le mois précédent. Cette accélération traduit essentiellement une plus forte progression annuelle des crédits au secteur privé (+8,1 %), qui a atteint son rythme le plus élevé depuis le début de 1998.

### Crédits par réseaux distributeurs

(taux de croissance annuel en %)

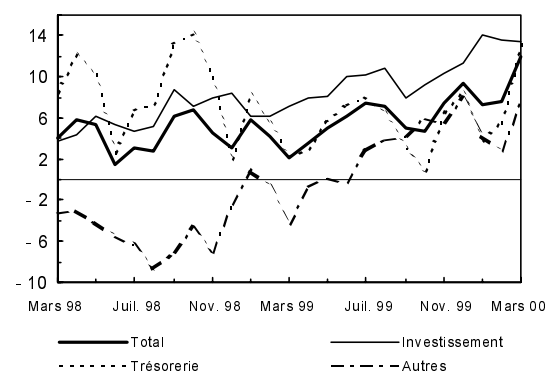


### Renforcement de la demande de crédit des sociétés non financières

La progression annuelle des crédits aux sociétés non financières s'est inscrite en forte hausse par rapport au mois précédent : + 12,0 %, après + 7,5 %. Si le rythme de croissance des crédits à l'investissement est resté très soutenu, à 13,3 %, après 13,6 %, ce sont les crédits de trésorerie aux sociétés qui ont marqué le redressement le plus net, à + 13,1 % en mars, après + 5,4 % en février.

### Crédits des banques aux sociétés non financières

(taux de croissance annuel en %)

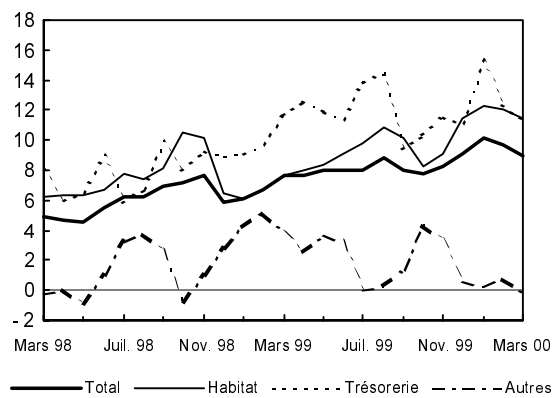


À l'inverse, la progression annuelle des crédits aux ménages s'est légèrement ralentie par rapport au mois de février (+ 8,9 %, après + 9,6 %). Les prêts à l'habitat ont progressé de + 11,4 % sur un an, après + 12,0 % en février, ce rythme très soutenu reflétant largement des conditions de financement toujours attractives.

De même, le rythme de croissance annuel des crédits de trésorerie a quelque peu décéléré en mars (+ 11,3 %, après + 12,4 % en février).

### Crédits des banques aux ménages

(taux de croissance annuel en %)



### Ralentissement de l'endettement des agents non financiers via les marchés internes

Le rythme annuel de croissance de l'endettement des agents non financiers *via* les marchés internes s'est de nouveau affaibli (+ 5,4 % en mars, après + 7,2 % en février).

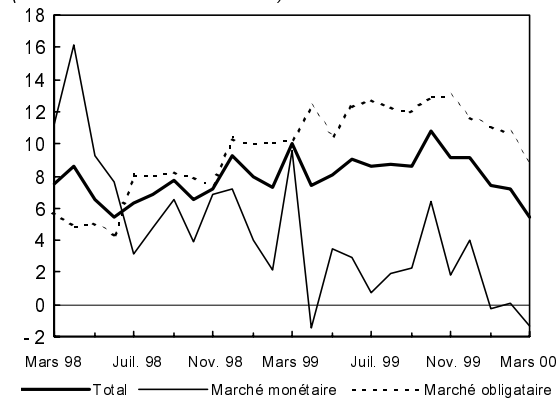
L'endettement sur le marché monétaire a diminué de 1,4 % sur douze mois en mars, après + 0,1 % en février, la tendance au repli des émissions de bons du Trésor compensant le dynamisme des émissions de titres par les sociétés non financières.

La progression annuelle de l'endettement obligataire s'est atténuée (+ 8,9 %, après + 10,7 % en février), tant pour l'État (+ 7,8 %, après + 9,5 %) que pour les sociétés non financières (+ 11,5 %, après + 15,1 %).



**Endettement des agents non financiers via les marchés internes**

(taux de croissance annuel en %)



**Moindre croissance de l'endettement intérieur total**

Le taux de croissance annuel de l'endettement intérieur total est revenu de + 5,7 % en février 2000 à + 5,2 % en mars.

Cette décélération reflète essentiellement la moindre progression annuelle de l'endettement de l'État (+ 1,4 %, après + 4,5 % en février). L'endettement des ménages a conservé un rythme de croissance annuel soutenu (+ 7,7 %, après + 7,9 % en février). Quant à l'endettement global des sociétés non financières, son taux de croissance annuel s'est renforcé, de + 7,9 % en février à + 8,8 % en mars.

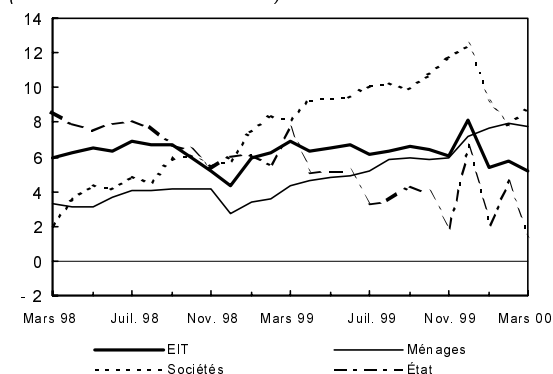
**Baisse de l'endettement à l'étranger**

La diminution de l'endettement à l'étranger s'est poursuivie :

- les crédits obtenus auprès des non-résidents ont diminué en glissement annuel, à - 2,1 %, après - 3,3 % en février ;
- la baisse sur un an de l'encours des obligations émises à l'étranger s'est accentuée en mars 2000, à - 15,2 %, après - 3,5 % le mois précédent.

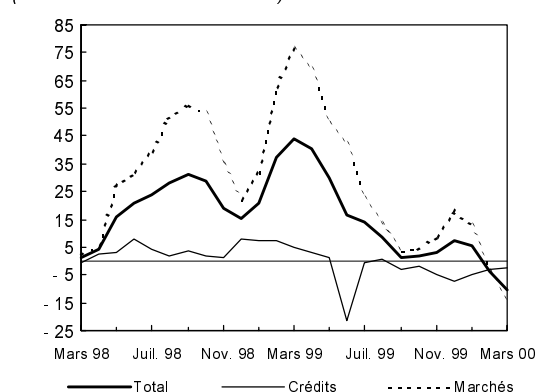
**Endettement intérieur total**

(taux de croissance annuel en %)



**Endettement des agents non financiers à l'étranger**

(taux de croissance annuel en %)



### ***Le calcul des taux de croissance annuels utilisés pour mesurer les évolutions monétaires***

Les taux de croissance annuels mesurant les évolutions monétaires en France et dans la zone euro sont par principe calculés à partir de flux mensuels retraçant l'impact des transactions économiques (exemple : collecte de dépôts, octroi de crédits, etc.) sur les postes du bilan des institutions financières monétaires (IFM).

Les flux mensuels sont obtenus en corrigeant les variations des encours d'une fin de mois à l'autre des effets de type statistique ou comptable. Ces derniers peuvent être regroupés en deux grandes catégories :

- les reclassements, qui regroupent les mouvements affectant la population des IFM (exemple : fusions, absorptions) et les ruptures statistiques résultant de déclarations erronées ou de changements de méthodologie ;
- les réévaluations, qui recouvrent les fluctuations de change affectant la conversion en euros d'opérations libellées en devises étrangères, les variations de la valeur de marché des titres et les passages en pertes ou abandons de créances se traduisant comptablement par une diminution des encours de crédit.

On définit alors le taux de croissance mensuel d'une série chronologique à la date  $t$  par :  $F_t / L_{t-1}$  où  $F_t$  est le flux mensuel à la date  $t$  et  $L_{t-1}$  l'encours observé à la fin du mois  $t-1$ .

Le taux de croissance annuel en pourcentage à la date  $t$ , noté  $a_t$ , s'obtient comme suit :

$$a_t = \left[ \prod_{i=0}^{11} \left( 1 + \frac{F_{t-i}}{L_{t-i-1}} \right) - 1 \right] * 100$$

Dans la mesure où les données sur les reclassements et les réévaluations sont disponibles, la Banque centrale européenne et la Banque de France privilégient cette méthode, car elle apporte une plus grande précision à la mesure des évolutions monétaires.

Dans le cas contraire, le taux de variation annuel en pourcentage se déduit des encours bruts selon la formule suivante :

$$g_t = \left( \frac{L_t}{L_{t-12}} - 1 \right) * 100$$

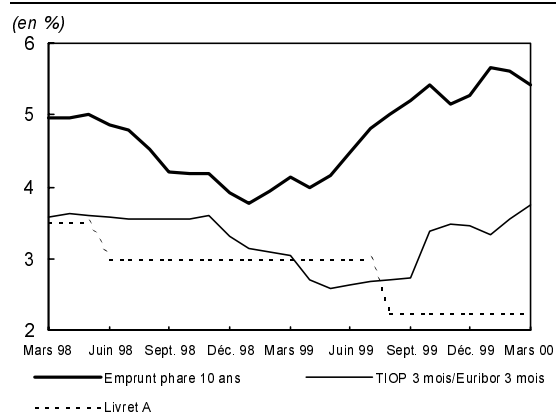
On montre aisément que les deux calculs reviennent au même ( $a_t = g_t$ ) lorsque aucun reclassement ni aucune réévaluation ne sont intervenus au cours des douze mois écoulés.

## 2.3. Taux d'intérêt bancaires

### *Aplatissement de la pente de la courbe des taux*

En mars 2000, la hausse de 25 points des taux directeurs décidée le 16 mars par la Banque centrale européenne s'est accompagnée d'une détente des taux d'intérêt à long terme et d'une augmentation des taux du marché monétaire : tandis que l'emprunt phare perdait 19 points de base de février à mars en moyenne mensuelle, l'Euribor progressait de 21 points de base sur la même période.

### Taux de marché et taux réglementés



### *Accentuation des écarts de rémunération zone euro/France sur les dépôts à terme*

Le taux de rémunération des dépôts à vue dans la zone euro a continué à progresser en mars, cette hausse reflétant probablement celle des taux du marché monétaire. L'écart avec la France, où ces dépôts ne sont pas rémunérés, s'est donc quelque peu accentué.

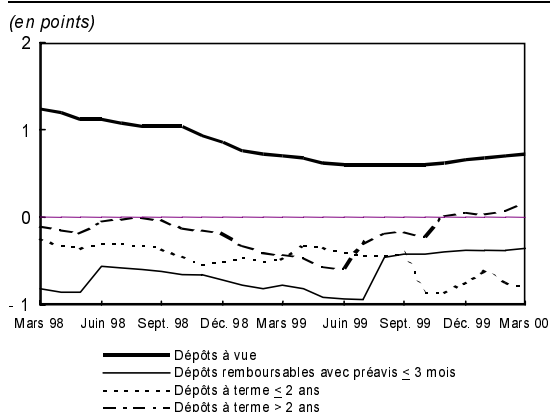
La rémunération des dépôts remboursables avec préavis inférieur à 3 mois a faiblement évolué depuis janvier 2000, tant en France que dans la zone euro, l'écart entre les deux zones se stabilisant.

L'écart négatif entre le taux de la zone euro et le taux français sur les dépôts à terme d'une durée inférieure ou égale à 2 ans s'est légèrement creusé en mars, la répercussion de la hausse des taux courts ayant, semble-t-il, été plus importante en France que dans l'ensemble de la zone.

S'agissant des dépôts à long terme, l'écart en faveur de la zone euro s'est accentué.

### Rémunération des dépôts

#### Écarts zone euro/France



Sources : Banque de France, BCE

### *Coût du crédit plus favorable en France que dans la zone euro, sauf pour l'habitat*

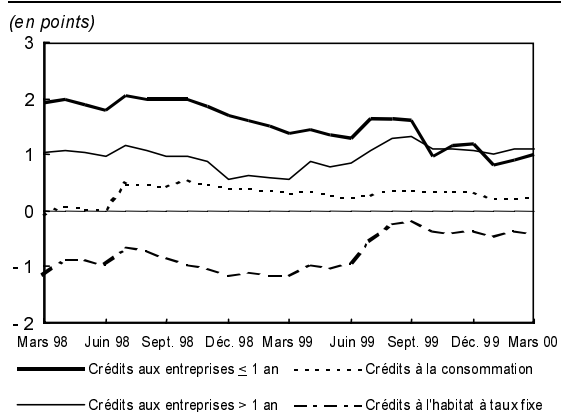
En mars, l'écart entre le taux de la zone euro et le taux français pour les prêts aux entreprises à moins de 1 an s'est légèrement renforcé, tandis que celui des prêts à plus de 1 an s'est maintenu à un niveau proche de celui observé en février.

L'écart de taux relatif aux crédits à la consommation s'est légèrement accru.

Enfin, l'écart négatif entre le taux des crédits à l'habitat dans la zone euro et celui offert en France s'est légèrement creusé, les établissements de crédit français ayant, semble-t-il, répercuté la baisse des taux longs plus tardivement que ceux de la zone euro.

### Coût du crédit

#### Écarts zone euro/France



Sources : Banque de France, BCE

## 3. Les marchés de capitaux

### 3.1. Vue d'ensemble

#### 3.1.1. Les marchés financiers internationaux en avril 2000

Les principales évolutions observées sur les marchés internationaux de capitaux au cours du mois d'avril ont été : le repli de l'euro face aux principales devises, le retournement brutal du marché obligataire américain après la nette détente des rendements enregistrée depuis mi-janvier, une forte correction des valeurs technologiques puis une reprise, ainsi qu'une baisse continue de l'indice Nikkei et la mise en flottement du zloty polonais.

##### *Repli de l'euro face aux principales devises*

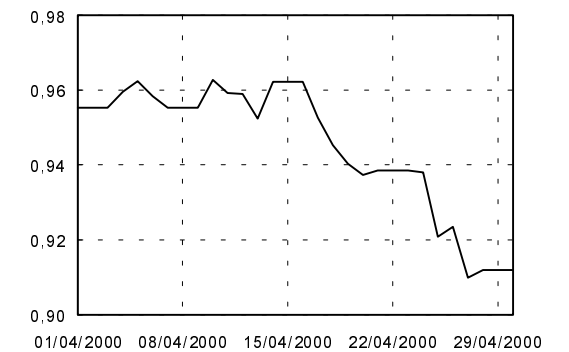
L'euro s'est déprécié par rapport aux principales devises au cours du mois d'avril.

Au cours de la première quinzaine, l'euro s'est stabilisé face au dollar, ne bénéficiant guère de la dégradation du marché boursier américain.

Durant la seconde quinzaine, l'euro s'est rapidement déprécié vis-à-vis de la monnaie américaine. Plusieurs facteurs ont contribué à peser sur la devise européenne. Outre le rebond du marché boursier américain, les anticipations d'un resserrement monétaire aux États-Unis, alimentées par les données macroéconomiques confirmant la vigueur de l'économie dans ce pays (ainsi que l'écart de croissance vis-à-vis de la zone euro) et montrant une nette hausse des tensions inflationnistes, ont favorisé le dollar<sup>1</sup>. Par ailleurs, l'absence d'allusion à l'euro dans le communiqué du G 7, alors que celle-ci était attendue par les intervenants de marché, et, ponctuellement, les crises politiques en Italie et en Autriche ont aussi contribué à affaiblir la devise européenne. Dans ce contexte, le resserrement monétaire de la Banque centrale européenne du 27 avril n'a pas eu d'impact majeur sur la tenue de l'euro, tombé à des plus bas niveaux historiques par rapport aux principales devises le 28 avril : euro/dollar à 0,9030, euro/yen à 96,50, euro/livre sterling à 0,5789, euro/franc suisse à 1,5648.

<sup>1</sup> Le Système fédéral de réserve a effectivement remonté ses taux de 50 points de base le 16 mai.

Euro/dollar



Le yen s'est, lui aussi, sensiblement déprécié face au dollar (le dollar/yen passant de 104,90 à 108,18 au cours de la période sous revue), en raison des interventions de la Banque du Japon en tout début de mois, des rumeurs de dégradation de la notation de la dette japonaise par Moody's et de la faiblesse du Nikkei. Le yen a, toutefois, été ponctuellement soutenu en milieu de mois par les propos du gouverneur Hayami évoquant l'abandon possible de la politique de taux zéro de la Banque du Japon.

Le franc suisse a atteint son plus bas niveau contre dollar depuis 11 ans en fin de période (dollar/franc suisse à 1,7157), l'euro ayant partiellement entraîné dans son sillage la monnaie helvétique.

##### *Retournement brutal du marché obligataire américain après la nette détente des rendements enregistrée depuis mi-janvier*

Le marché obligataire américain est resté bien orienté au cours de la première quinzaine, bénéficiant de surcroît d'un mouvement de « fuite vers la qualité » à l'occasion du vif repli des indices boursiers américains. Ce phénomène a également entraîné la poursuite de l'élargissement des écarts de rendements entre les titres d'État américains d'une part et les titres des Agences fédérales et les taux de *swaps* d'autre part.

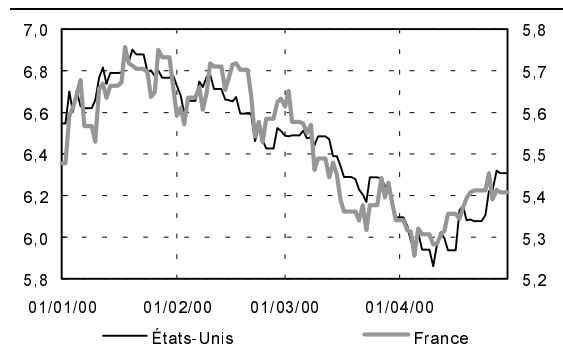
Au cours de la seconde quinzaine, plusieurs facteurs ont pesé sur le marché obligataire américain : outre le contrecoup du rebond marqué des indices boursiers outre-Atlantique, le marché a été affecté par des indicateurs macroéconomiques plus forts que prévu (indice des prix à la consommation : + 3,7 % en rythme annuel le 14 avril, indice du coût

de l'emploi +1,1 % le 27 avril) alimentant les anticipations de resserrement monétaire. Le rendement de l'obligation d'État d'échéance 10 ans s'est ainsi accru de 44 points de base entre les 10 et 28 avril.

Les marchés obligataires de la zone euro ont connu le même profil d'évolution que le marché américain, quoique la tension des rendements y ait été de moindre ampleur. Au cours de la première quinzaine du mois d'avril, ils ont, eux aussi, bénéficié d'un épisode de « fuite vers la qualité », provoquée par la forte volatilité des marchés boursiers.

Au cours de la seconde quinzaine, ils se sont, en revanche, dégradés sous l'effet du rebond des marchés boursiers de la zone, de la dépréciation de l'euro et des signes de reprise de tensions inflationnistes (indice des prix à la consommation harmonisé de la zone euro : + 2,1 % pour le mois de mars).

#### Rendements des titres d'État en France et aux États-Unis (échéance 10 ans)



#### *Forte correction des valeurs technologiques puis reprise, baisse continue de l'indice Nikkei*

En avril, une forte correction des valeurs technologiques s'est produite, puis une reprise a été observée dans un contexte de volatilité élevée.

Au cours de la première quinzaine, le Nasdaq s'est replié de 27,4 % et le Jaspdaq a perdu 20 %. Plusieurs facteurs ont pesé sur les marchés boursiers : une défiance vis-à-vis des valeurs de télécommunications, des médias et des secteurs technologiques, une plus grande sélectivité dans le choix de ces valeurs, ainsi que les démêlés judiciaires de Microsoft.

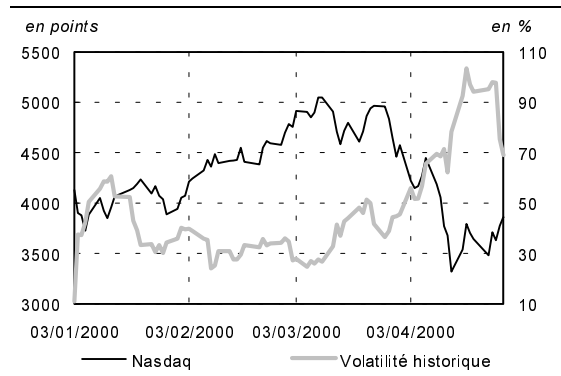
Ces valeurs ont toutefois opéré un rebond, en seconde partie de période, permettant de limiter les pertes sur le mois. Au total, le Nasdaq s'est replié de 15,6 %, le Jaspdaq a perdu 8,1 % et le Nouveau marché français a cédé 21,2 %.

Les marchés boursiers des pays émergents ont été sensiblement affectés par la forte dégradation du Nasdaq : repli de 10 % de l'indice Bolsa au Mexique et de l'indice Bovespa au Brésil et baisse de 14 % de l'indice Kospi en Corée du Sud.

Une séquence analogue à celle des valeurs technologiques s'est vérifiée pour les indices boursiers plus larges. L'ampleur de la correction puis du rebond n'a toutefois pas été identique aux États-Unis et dans la zone euro. Sur le mois, le Dow Jones s'est, en effet, replié de 1,7 % et le DAX de 2,4 %, tandis que le CAC 40 progressait de 2,1 %.

Au Japon, en revanche, le Nikkei s'est continuellement replié, au cours de ce premier mois de la nouvelle année fiscale (-11,6 %), interrompant ainsi la tendance haussière entamée en octobre 1999. Le réaménagement de l'indice Nikkei au cours du mois d'avril n'a pas permis aux valeurs traditionnelles de bénéficier de la désaffection des investisseurs pour les valeurs des télécommunications, des médias et des secteurs des nouvelles technologies.

#### Nasdaq : niveau de l'indice et volatilité historique (à 8 jours)

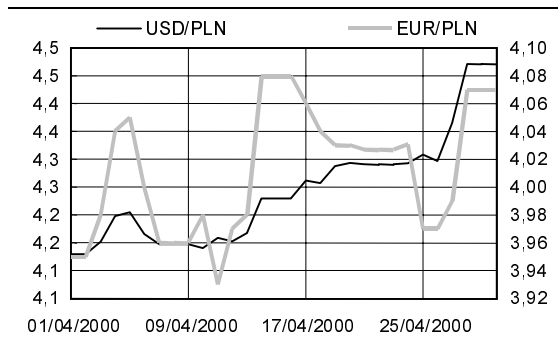


#### *Flottement du zloty polonais*

En Pologne, le flottement du zloty a été instauré et la fourchette de fluctuation par rapport à la parité centrale supprimée le 12 avril. Désormais, la Banque nationale de Pologne conserve, comme cible unique de politique monétaire, l'inflation.

Cette décision s'inscrit dans le cadre de sa volonté d'adhérer au MCE II, dans la perspective à moyen terme de son adhésion à l'Union Européenne. Ainsi, la Pologne souhaite-t-elle disposer temporairement d'une parité flottante, afin d'obtenir un taux de change plus conforme aux forces du marché.

#### Zloty polonais contre dollar et contre euro



### 3.1.2. L'activité financière de la place de Paris

L'activité de la place financière de Paris a été essentiellement influencée, en avril, par deux séries de facteurs : les anticipations de resserrement monétaire, qui se sont développées avant la décision de la Banque centrale européenne de relever ses taux directeurs de 25 points de base le 27 avril, et la poursuite du repli des valeurs dites « technologiques », affectées par une certaine défiance des investisseurs.

Dans un contexte d'anticipations de hausse des taux directeurs, le *marché interbancaire* s'est caractérisé par deux tendances : le maintien à un niveau élevé de l'Eonia, qui s'est établi, en moyenne sur le mois, à 3,69 %, soit 19 points de base au-dessus du taux moyen des appels d'offres hebdomadaires de la BCE ; une forte volatilité de cet indice, qui a évolué entre 3,35 % (le 20 avril) et 3,91 % (le 26 avril). Une hausse des taux directeurs de 25 points de base était intégrée dans les taux interbancaires avant la décision prise par la BCE en fin de mois.

Sur le *marché de la pension livrée*, le regain de volatilité des taux courts a conduit à une accentuation de la préférence pour les opérations à taux variable, qui ont représenté les trois quarts des opérations au mois d'avril (en hausse de 5 % par rapport au mois précédent), au détriment des

opérations à taux fixe, ainsi que par une diminution sensible des volumes (-28 % sur le mois), les intervenants adoptant une position attentiste au regard des évolutions de taux.

Sur le *marché primaire des bons du Trésor*, l'augmentation des volumes adjugés s'est traduite par une diminution des ratios de couverture des émissions sur les échéances à court terme, exceptée l'échéance à 1 an, en raison d'un fort accroissement de la demande sur ce segment. Du fait des anticipations de hausse de taux, les taux moyens pondérés des lignes adjugées ont enregistré une augmentation régulière.

Sur le *marché des titres de créances négociables*, l'encours global des titres en circulation s'est élevé à 252,2 milliards d'euros à la fin du mois d'avril, contre 247,7 milliards à fin mars, marquant ainsi une progression de 4,5 milliards. Comme le mois précédent, cette augmentation provient exclusivement du segment le plus court du marché, l'encours des bons à moyen terme négociables continuant de régresser dans un marché particulièrement atone. L'encours des certificats de dépôt a augmenté de 2,5 milliards d'euros et celui des billets de trésorerie de 2,2 milliards.

Les rémunérations des titres émis à court terme ont subi l'impact des anticipations de hausse des taux et se sont renchériées sensiblement. Les émetteurs ont partiellement réagi à ce phénomène en allongeant la durée de leurs émissions et en se positionnant plus que de coutume sur les titres à taux fixe pour les émetteurs non financiers.

Dans un contexte d'orientation à la hausse des taux à long terme en fin de période, le *montant des émissions brutes obligataires* réglées au cours du mois d'avril sur le marché parisien par les résidents a sensiblement augmenté d'un mois à l'autre. Il s'est élevé à près de 13,8 milliards d'euros en avril, contre 11 milliards le mois précédent, en hausse de plus de 25 %. Cette évolution est essentiellement due à une augmentation des capitaux collectés par les sociétés non financières.

Les remboursements effectués en avril se sont élevés à 3,4 milliards d'euros, ramenant le montant des émissions nettes à 10,4 milliards. Au cours des quatre premiers mois de l'année 2000, les émissions brutes ont atteint plus de 43,8 milliards d'euros, en hausse de plus de 8 % par rapport à la période correspondante de 1999 (40,4 milliards).

Depuis la mise en place de l'euro, le montant moyen des émissions obligataires a fortement augmenté (584 millions d'euros en moyenne sur le début de l'année 2000, contre 554 millions pour la période correspondante de 1999). Pour le mois d'avril 2000, il s'est établi à 755 millions, traduisant une augmentation moyenne de 170 millions d'euros par rapport à avril 1999.

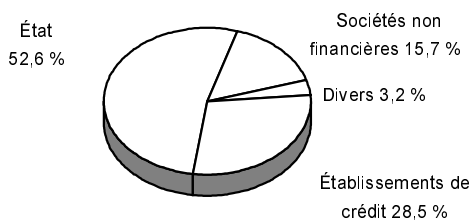
Sous l'effet des anticipations de hausse des taux et en dépit du contrecoup favorable du mouvement de correction boursière observé en début de mois, les rendements se sont tendus sur le *marché secondaire obligataire*. Cette évolution s'est accompagnée d'un aplatissement de la courbe des rendements, les taux des échéances les plus proches se tendant de manière plus marquée que sur les échéances les plus lointaines. Ce mouvement est également allé de pair avec une légère réduction des écarts de taux avec les États-Unis sur les échéances les plus proches de la courbe de rendements, l'écart se creusant, en revanche, sur les taux à 10 ans.

Sur le *marché des actions*, le mois d'avril a été marqué par la performance relativement bonne de la Bourse de Paris, le CAC 40 s'appréciant de 2,1 %, en contraste avec l'ensemble des bourses occidentales qui ont plus pâti du repli des valeurs des secteurs technologiques. Le marché français s'est, en effet, caractérisé par la bonne tenue des valeurs des secteurs traditionnels et une baisse de moindre amplitude des valeurs des secteurs des nouvelles technologies. L'indice du Nouveau marché a toutefois perdu 21,2 % sur le mois.

Sur le *marché des OPCVM*, l'encours total des titres s'est établi, en avril, à 724,6 milliards d'euros, en augmentation de 1,1 % par rapport au mois de mars. Il s'inscrit ainsi en hausse de 18,4 % en glissement annuel, soit un rythme plus lent que celui des mois précédents, qui dénote notamment une plus grande prudence des investisseurs du fait du regain de volatilité observée sur les marchés boursiers et les marchés de taux.

#### Activité financière sur la place de Paris Vue d'ensemble

##### Obligations – Encours nominaux (résidents) Ventilation par secteurs émetteurs – avril 2000

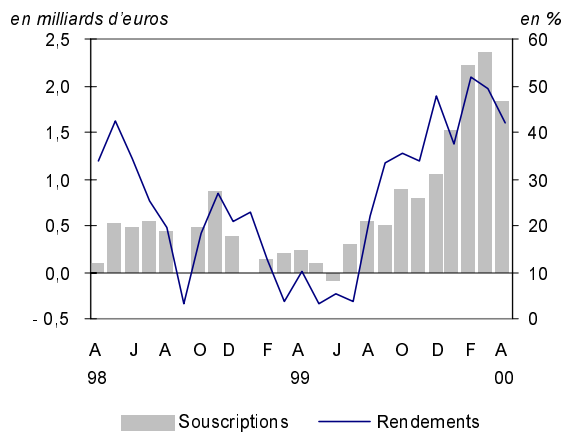


#### Obligations et titres de créances négociables

	Émissions		Encours au 30 avril 2000
	en avril 2000	brutes nettes	
<b>Titres de créances négociables</b>	<b>190,4</b>	<b>4,4</b>	<b>437,7</b>
BTF et BTAN	13,0		185,5
Certificats de dépôt négociables	120,5	2,6	135,7
BMTN	0,9	- 0,3	58,3
Billets de trésorerie	56,0	2,1	58,2
<b>Obligations</b>	<b>13,78</b>	<b>10,43</b>	<b>769,20</b>
– État	4,57	4,13	404,24
– Établissements de crédit et assimilés	3,55	1,11	219,30
dont : <i>Devises</i>	–	–	0,92
– Sociétés non financières	5,55	5,20	120,64
dont : <i>Devises</i>	1,10	1,10	1,10
– Autres émetteurs résidents	0,02	- 0,01	25,02

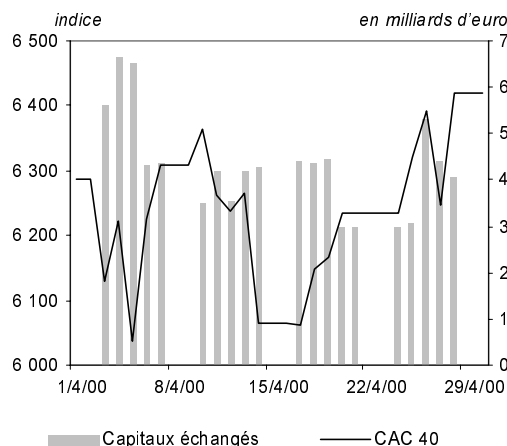
#### Sicav actions

##### Souscriptions nettes et rendement annuel

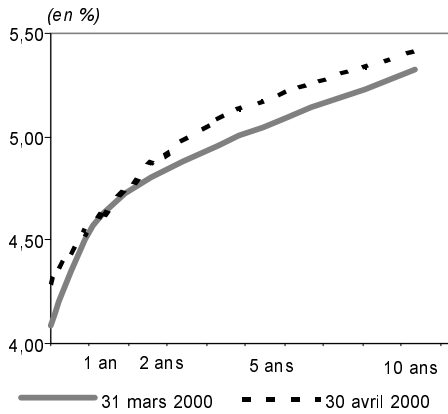


Source : Fininfo

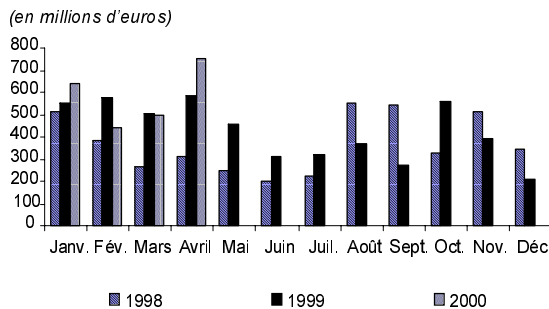
#### Bourse de Paris (RM) Cours et volume traité



**Titres d'État**  
Courbe des taux de rendement

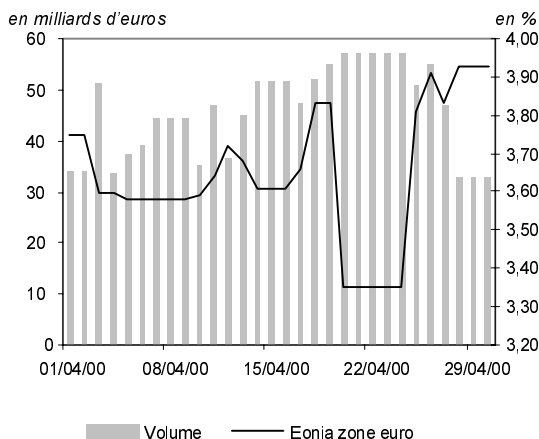


**Comparaison des montants moyens d'émissions d'obligations**



**3.2. Le marché interbancaire**

**Marché interbancaire au jour le jour**



Le taux de l'argent au jour le jour a évolué de façon relativement heurtée au cours du mois d'avril.

En outre, il s'est inscrit — à l'exception de quelques jours en début de mois — nettement au-dessus du taux des appels d'offres tout au long de la période étudiée, illustrant des anticipations de hausse des taux directeurs de la BCE. L'Eonia s'est ainsi établi, en moyenne, à 3,69 % sur le mois, soit 19 points de base au-dessus du taux moyen des appels d'offres hebdomadaires de l'Eurosystème.

Sur les autres échéances, les taux interbancaires se sont progressivement tendus dans le sillage des évolutions observées sur le marché des *swaps* et sur le contrat Euribor. Sous l'effet des anticipations de resserrement monétaire, les taux à 1 mois et à 3 mois se sont ainsi tendus entre les 1<sup>er</sup> avril et 26 avril de 23 points de base et 19 points de base, pour s'établir à, respectivement, 3,88 % et 4,01 % à la veille de la décision de relèvement des taux directeurs de la BCE.

Ces évolutions sont intervenues dans des volumes de transactions étoffés, notamment à l'approche de la fin de période de constitution des réserves et avant la hausse des taux directeurs du 27 avril.

Sur le marché de la pension livrée, le volume mensuel des transactions s'est inscrit, en revanche, en baisse de 28 % par rapport au mois de mars pour revenir à 409 milliards d'euros.

En lien notamment avec des anticipations de hausse des taux, les pensions à taux variable ont représenté une part encore plus prépondérante de l'ensemble des opérations, au point d'atteindre 74 % du total, contre 69 % le mois précédent et 52 % au début de l'année. Les opérations à très court terme (moins de 8 jours) continuent par ailleurs de représenter plus de 80 % des opérations.

Parmi les titres servant de support, la part des OAT a continué de s'accroître, alors que celle des BTAN s'est sensiblement réduite et que celle des BTF s'est maintenue.



Activité sur le marché de la pension livrée

	Février 2000		Mars 2000		Avril 2000	
	Volume en milliards d'euros	Part en %	Volume en milliards d'euros	Part en %	Volume en milliards d'euros	Part en %
OAT	272	54	311,0	54	233	57
Pensions à taux fixe	82	16	94,1	16	57	14
Pensions à taux variable	190	38	216,9	38	176	43
BTAN	177	35	217,6	38	130	32
Pensions à taux fixe	65	13	80,4	14	41	10
Pensions à taux variable	112	22	137,2	24	89	22
BTF	52	11	43,6	8	45	11
Pensions à taux fixe	12	3	4,6	1	7	2
Pensions à taux variable	10	8	39,0	7	38	9
<b>TOTAL</b>	<b>501</b>	<b>100</b>	<b>572,2</b>	<b>100</b>	<b>409</b>	<b>100</b>
Pensions à taux fixe	159	32	179,1	31	105	26
Pensions à taux variable	342	68	393,1	69	304	74

Source : Sicovam SA

3.3. Les titres d'État

3.3.1. Le marché primaire

Adjudications des bons du Trésor à taux fixe

Date d'adjudication	Catégorie	Durée	Servi	Ratio de couverture	Taux actuariel annuel moyen
(a)		(b)			
3 avril 2000	BTF	13 sem.	1 257	2,43	3,65
3 avril 2000	BTF	51 sem.	1 091	3,78	4,23
10 avril 2000	BTF	13 sem.	1 105	3,80	3,70
10 avril 2000	BTF	29 sem.	803	4,03	4,03
17 avril 2000	BTF	6 sem.	500	2,99	3,67
17 avril 2000	BTF	13 sem.	1 403	2,33	3,74
17 avril 2000	BTF	49 sem.	1 000	3,16	4,23
20 avril 2000	BTAN 4 %	2 ans	1 530	4,11	4,47
20 avril 2000	BTAN 5 %	5 ans	1 711	3,57	5,02

(a) BTF : Bons du Trésor à taux fixe et à intérêts précomptés  
 BTAN : Bons du Trésor à intérêts annuels  
 (b) En millions d'euros

Les volumes adjugés par le Trésor ont nettement augmenté par rapport au mois précédent, progressant de 24 %, 11 % et 45 % sur les échéances à 3 mois, à 6 mois et à 12 mois. Parallèlement, les tombées ont diminué de 10 %. De plus, deux lignes de BTF de durée résiduelle de 6 semaines ont été réabondées pour un volume de 1 milliard d'euros.

Dans ce contexte, les ratios de couverture des émissions ont diminué fortement sur les échéances à 3 mois et à 6 mois (à 2,69 et 3,54 soit des baisses de -35 % et -17 %, respectivement). La demande s'est cependant accrue sur les bons à 1 an (ratio de couverture : 3,48).

Les taux moyens pondérés (TMP) des adjudications ont suivi sur le mois les évolutions des taux interbancaires et ont enregistré une progression régulière. Les TMP des adjudications de BTF 3 mois sont ainsi passés de 3,54 % à 3,78 % sur le mois.

Le Trésor a également procédé, le 27 avril, au réabondement des BTAN 12 janvier 2002 et 12 juillet 2005, pour des volumes de, respectivement, 1,5 milliard et 1,7 milliard. Les ratios de couverture de ces émissions, relativement élevés, se sont établis à 4,11 et à 3,57.

Émissions d'obligations (État)

Date de règlement	<i>(en millions d'euros)</i>			
	Février 2000	Mars 2000	Avril 2000	4 mois 2000
<i>OAT émises par voie d'adjudication</i>				
<i>OAT 8,50 % Octobre 2008</i>				
Valeur nominale		554	560	1 114
Prix d'émission		120,07	122,30	
Émission brute		665	685	1 350
<i>OAT TEC 10 Janvier 2009</i>				
Valeur nominale		425		425
Prix d'émission		97,48		
Émission brute		414		414
<i>OATi 3 % Juillet 2009</i>				
Valeur nominale	629			629
Prix d'émission	93,32			
Émission brute	587			587
<i>OAT 4 % Octobre 2009</i>				
Valeur nominale				3 053
Prix d'émission				
Émission brute				2 676
<i>OAT 5,50 % Avril 2010</i>				
Valeur nominale	4 164	2 605	2 786	9 555
Prix d'émission	99,05	98,87	101,47	
Émission brute	4 124	2 576	2 827	9 527
<i>OAT 5,50 % Avril 2029</i>				
Valeur nominale	840	700	2 434	
Prix d'émission		93,58	97,28	
Émission brute		786	681	2 284
<i>OATi 3,40 % Juillet 2029</i>				
Valeur nominale			266	266
Prix d'émission			94,28	
Émission brute			251	251
<i>OAT destinées aux particuliers</i>				
<i>OATi 3 % Juillet 2009</i>				
Valeur nominale	3	7	11	25
Prix d'émission	96,25	96,36	97,51	
Émission brute	2	7	11	24
<i>OAT 4 % Octobre 2009</i>				
Valeur nominale				74
Prix d'émission				
Émission brute				66
<i>OAT 5,50 % Avril 2010</i>				
Valeur nominale	64	115	120	299
Prix d'émission	101,10	100,90	103,47	
Émission brute	64	116	124	304
<b>TOTAL</b>				
Valeur nominale	<b>4 859</b>	<b>4 546</b>	<b>4 443</b>	<b>17 873</b>
Émissions brutes	<b>4 778</b>	<b>4 564</b>	<b>4 578</b>	<b>17 483</b>
Amortissements	<b>230</b>	<b>7 314</b>	<b>452</b>	<b>8 878</b>
Émissions nettes	<b>4 548</b>	<b>- 2 750</b>	<b>4 126</b>	<b>8 605</b>

Au cours du mois sous revue, les émissions brutes de l'État se sont établies à un peu plus de 4,5 milliards d'euros. La part de l'État représente près de 34 % de la collecte des résidents du mois d'avril sur la place de Paris et environ 53 % des encours du marché parisien en fin de période. Les fonds ont été levés sur quatre lignes d'OAT : l'OAT 8,50 % octobre 2008, l'OAT 5,50 % avril 2010, l'OAT 5,50 % avril 2029 et l'OATi 3,40 % juillet 2029. Lors de l'adjudication du 6 avril 2000 qui portait sur les quatre lignes d'OAT, le montant nominal des soumissions compétitives retenues a atteint 3,7 milliards d'euros, auxquels il faut ajouter 547 millions d'euros de soumissions non compétitives. Les taux de rendement actuariels ont été fixés à 5,19 % pour l'OAT 8,50 % octobre 2008, 5,31 % pour l'OAT 5,50 % avril 2010 et 5,69 % pour l'OAT 5,50 % avril 2029, soit une baisse de, respectivement, 32 points de base, 34 points de base et 28 points de base par rapport à l'adjudication du 2 mars 2000. Le taux de rendement de l'OAT 3,40 % indexée sur l'inflation a été fixé à 3,72 %.

Les souscriptions par des personnes physiques ont porté sur l'OATi 3 % juillet 2009 et sur l'OAT 5,50 % avril 2010. Le règlement de ces deux lignes a atteint 131 millions d'euros, soit une augmentation de 6,5 % par rapport aux fonds collectés le mois précédent. Les rendements actuariels ont été fixés à 3,44 % pour l'OATi 3 % juillet 2009 et 5,05 % pour l'OAT 5,50 % avril 2010.

À la fin des quatre premiers mois de l'année 2000, l'État a levé près de 17,4 milliards d'euros (près de 16 milliards au cours de la période correspondante en 1999) représentant près de 35 % du programme indicatif d'émissions d'OAT de l'année, estimé à 50 milliards d'euros. Sur la même période, l'abondement des deux lignes d'OAT indexées sur l'inflation représente 838 millions d'euros, soit près de 5 % des valeurs émises par l'État depuis janvier 2000.

### 3.3.2. Le marché secondaire

#### Bons du Trésor

Sur l'ensemble du mois d'avril, la courbe des taux des bons du Trésor a subi un aplatissement combiné avec un mouvement haussier sur l'ensemble des échéances.

Le début du mois a été marqué par une forte volatilité sur les marchés d'actions, qui s'est transmise au marché des titres d'État. Le rendement du BTAN 2 ans a ainsi perdu 8 points de base le 5 avril, pour en gagner 7 le jour suivant. Les rendements se sont ensuite progressivement tendus sous l'effet des anticipations de hausse des taux directeurs de la BCE.

Au total, les rendements ont progressé de l'ordre de 20 à 35 points de base sur les échéances inférieures à 1 an. Les rendements à 2 ans et à 5 ans se sont tendus de, respectivement, 14 points de base et 18 points de base.

#### Évolution des taux des BTF et des BTAN sur le mois

<i>(en points de base)</i>			
Maturité	31 mars	28 avril	Variation
1 mois	3,48	3,73	25
3 mois	3,51	3,81	30
6 mois	3,77	4,11	34
12 mois	4,16	4,36	20
2 ans	4,41	4,59	18
5 ans	4,96	5,08	14

#### Écart de taux au sein de la zone euro au 28 avril 2000

<i>(en points de base)</i>					
Échéance	France <i>(en %)</i>	Allemagne	Italie	Belgique	Swaps
3 mois	3,81	-	11,0	10	26,0
6 mois	4,11	-	25,5	-3	17,0
12 mois	4,36	-	7,5	1	18,5
2 ans	4,59	-3	20,0	19	31,5
5 ans	5,08	-8	23,0	12	29,0

#### Obligations

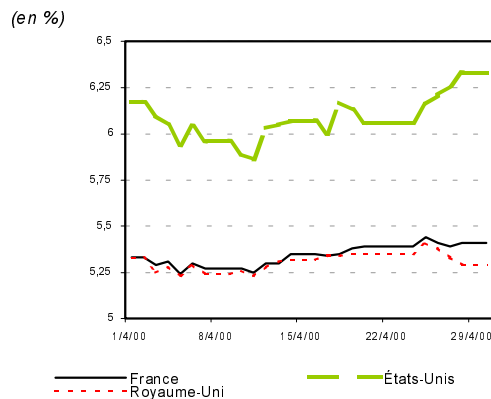
Le mois d'avril a été globalement marqué par une hausse des rendements obligataires, contrastant avec la détente observée au cours des deux mois précédents (baisse de 33 points de base du taux de l'OAT à 10 ans). Ce mouvement, plus sensible sur les échéances à moyen terme (2 ans et 5 ans) que sur les durées longues, s'est mécaniquement accompagné d'un aplatissement de la courbe des taux. Le taux à 10 ans s'est ainsi tendu de 8 points de base, à 5,41 %, tandis que les taux à 2 ans et à 5 ans augmentaient de 19 points de base et 12 points de base, pour s'établir à, respectivement, 4,63 % et 5,08 %.

Les évolutions observées au cours du mois ont toutefois suivi deux phases distinctes :

- une détente des rendements au début du mois (jusqu'au 11 avril) du fait d'un report des investisseurs du marché des actions vers celui des obligations, dans un contexte de repli des bourses occidentales, lui-même dû pour une bonne part au recul marqué des valeurs technologiques ;
- à partir du 12 avril, une tension des taux obligataires, sous l'effet conjugué des facteurs suivants :
  - la fin du mouvement de report des actions vers les obligations, suite à l'amélioration des perspectives d'évolution des bourses internationales,
  - les anticipations de hausse des taux directeurs de la BCE,
  - un renforcement des anticipations d'inflation, liées aux craintes suscitées par la dépréciation du taux de change de l'euro. Celles-ci se sont notamment accentuées après l'annonce d'une progression de l'indice des prix à la consommation harmonisé de la zone euro de 2,1 % en mars, en glissement annuel,
  - enfin, l'influence du marché obligataire américain qui s'est, en particulier, dégradé sensiblement après l'annonce d'une accélération de la hausse des indices de prix à la consommation et à la production au mois de mars (respectivement + 0,7 % et + 1,0 % en variation mensuelle).

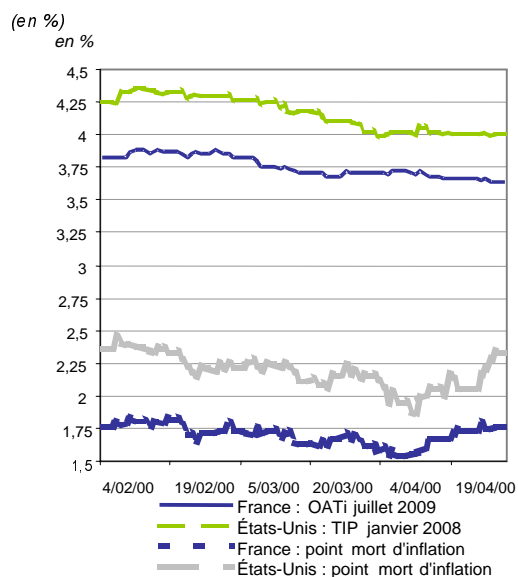
Compte tenu du recul relativement marqué du marché obligataire outre-Atlantique, l'écart de taux entre titres d'État américains et français sur l'échéance 10 ans s'est quelque peu élargi (+ 8 points de base), pour atteindre 92 points de base en fin de mois. En revanche, l'écart sur l'échéance 2 ans s'est réduit de 2 points de base, à 215 points de base.

### Évolution des taux des emprunts d'État à 10 ans



S'agissant des taux d'intérêt réels, la période s'est caractérisée par une détente du taux de l'OAT à 10 ans indexée sur l'inflation (– 6 points de base, à 3,65 %), et par une progression du point mort d'inflation de 14 points de base. Ces évolutions dénotent l'intérêt porté par les investisseurs aux obligations indexées, et une légère accentuation des anticipations inflationnistes en Europe. Aux États-Unis, l'évolution des taux à 10 ans a également témoigné d'une accentuation des anticipations d'inflation (hausse de 16 points de base du point mort d'inflation), mais aussi du maintien d'anticipations de forte croissance à long terme (stabilité du taux réel à 10 ans à 4,06 %).

### Évolution des points morts d'inflation à 10 ans



L'activité sur les contrats euro-notionnel du Matif en avril a été très soutenue, les volumes traités s'élevant à 341 000 lots par jour en moyenne (en augmentation de 60,6 % par rapport au mois de mars), soit un niveau proche du record historique établi en mars 1994. À noter que le volume de lots échangés a atteint, le 19 avril, un record de 538 000 contrats, soit un niveau dépassant de plus de 20 % le précédent record établi en la matière le 2 mars 1994. La position ouverte nette représentait quelque 150 000 lots en fin de mois.

**Lancement du marché électronique sur emprunts d'État français**

Le 25 avril, la société « MTS France », dont l'objet est la gestion d'une plate-forme de négociation électronique sur les valeurs du Trésor français, a inauguré son activité. Le nouveau système mis en place, qui permet aux intervenants sur le marché des titres d'État de disposer simultanément de plusieurs sources de prix pour un même titre, devrait contribuer à renforcer la liquidité et la transparence du marché de la dette publique. En outre, il facilitera l'accès des investisseurs les moins importants à la liquidité, l'homogénéisation progressive de l'offre et la croissance des volumes de transactions sur la dette française.

MTS France s'appuie à la fois sur la technologie du système italien et sur la chambre de compensation Clearnet. La majorité du capital de la nouvelle société (55 %) revient aux 19 banques spécialistes en valeurs du Trésor françaises, ParisBourse SA et la société italienne MTS se partageant le solde à parts égales.

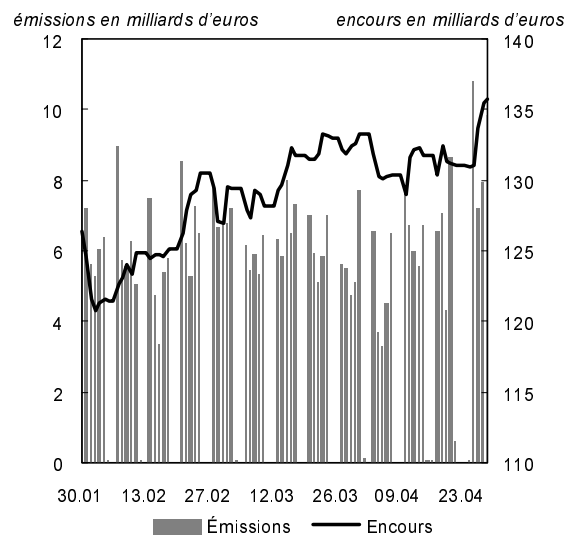
Le système de négociation électronique pourra s'étendre aux titres démembrés et aux pensions livrées. Des liens avec le système de négociation NSC du Matif sont également susceptibles d'être développés ultérieurement.

**3.4. Les titres des entreprises financières et non financières**

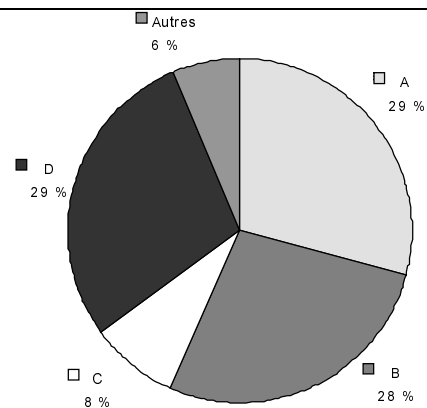
**3.4.1. Les entreprises financières**

*Les émissions de certificats de dépôt négociables*

**Certificats de dépôt négociables**



**Ventilation des émissions de CDN par catégories de souscripteurs**



- A : Établissements de crédit et assimilés
- B : OPCVM
- C : Entreprises d'assurance, caisses de retraites et mutuelles
- D : Sociétés industrielles et commerciales et entreprises individuelles
- Autres : Administrations publiques et privées, ménages et associations, non-résidents installés en zone euro, non-résidents hors zone euro (y compris TOM)

Actualité

Émissions de CDN en avril 2000

Durée	Montant en millions d'euros	Structure en pourcentage
De 1 jour à 3 jours	40 481	33,6
De 4 jours à 9 jours	14 581	12,1
De 10 jours à moins de 1 mois	11 682	9,7
De 1 mois à moins de 3 mois	34 666	28,8
De 3 mois à moins de 6 mois	17 479	14,5
De 6 mois à 1 an	1 562	1,3
<b>Total</b>	<b>120 451</b>	<b>100,0</b>

Taux de rendement à l'émission des CDN

	(en pourcentage)			
	1 <sup>er</sup> au 7 avril	8 au 14 avril	15 au 21 avril	22 au 28 avril
Certificats à 1 jour	3,67	3,77	3,84	3,96
Certificats à 10 jours	3,63	3,67	3,70	3,87
Certificats à 30 jours	3,74	3,81	3,85	3,94
Certificats à 90 jours	3,91	3,98	4,02	4,13
Certificats à 180 jours	4,03	4,06	4,14	4,28

L'encours des certificats de dépôt a poursuivi sa progression observée depuis le début de l'année, pour s'établir, en données provisoires, à 135,7 milliards d'euros le 28 avril, contre 133,2 milliards à fin mars (titres libellés en monnaie de la zone euro globalisés en contre-valeur euros).

Le nombre d'émetteurs gérant un encours s'est établi à 290 en avril (contre 291 le mois précédent). À la fin de ce mois, les huit premiers d'entre eux, seuls établissements à disposer d'un encours supérieur à 5 milliards d'euros, représentaient 34,3 % de l'encours global : la Société générale (6,5 milliards), le Crédit Lyonnais (6,4 milliards), la BNP et la Caisse des dépôts et consignations (5,9 milliards chacune), le Crédit commercial de France (5,6 milliards), le Crédit agricole Indosuez et la Compagnie financière du crédit mutuel de Bretagne (5,5 milliards chacun).

Face aux tombées, en diminution très sensible (117,9 milliards d'euros, contre 155,5 milliards en mars), les émissions progressent légèrement et atteignent 135,7 milliards d'euros, contre 133,2 milliards le mois précédent. Les principaux volumes d'émission proviennent de la BNP (15,2 milliards d'euros) devant Natexis Banque (9,9 milliards), la Société générale (7 milliards) et la Caisse des dépôts et consignations (6,7 milliards)

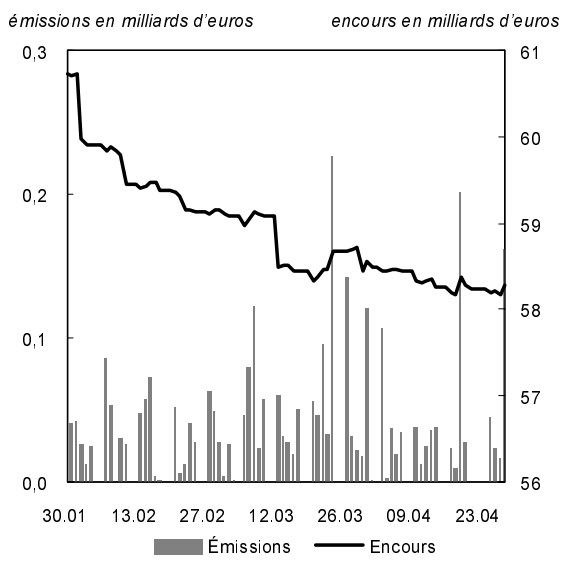
La répartition des émissions du mois selon le type de *souscripteurs* a peu varié. Les sociétés industrielles et commerciales demeurent les principaux investisseurs, faisant jeu égal avec les établissements de crédit (29 % du montant des émissions) et devançant légèrement les OPCVM (28 % des émissions).

Les émissions du mois révèlent, quant à la *durée*, une diminution sensible des titres émis entre 1 jour et 3 jours qui représentent 33,6 % du total des émissions, contre 45,9 % en mars. À l'inverse, la part des échéances comprises entre 1 mois et 3 mois est en augmentation de 9 points et celle des titres émis entre 4 jours et 9 jours en hausse de 5 points.

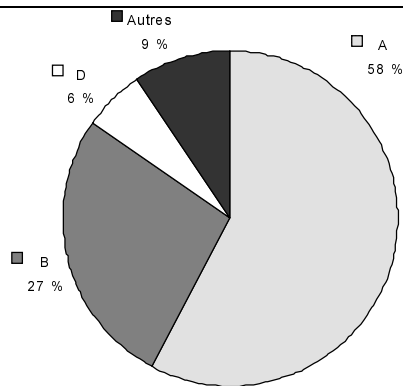
Les moyennes des taux à l'émission n'ont pas marqué de tendance particulière au cours de la première semaine du mois. La hausse des rémunérations a commencé à partir du 8 avril et s'est accentuée au cours de la deuxième semaine. Au total, la tension alimentée par les anticipations de resserrement monétaire s'est chiffrée pour les titres émis sur la durée de 1 jour à un maximum de 10 points et à 9 points la semaine suivante en liaison avec l'augmentation des taux de l'Eonia et de l'Euribor sur toutes les échéances. Au cours des deux dernières semaines, la tendance haussière s'est poursuivie, en liaison avec une nouvelle augmentation des taux interbancaires.

Les émissions de bons à moyen terme négociables

Bons à moyen terme négociables



### Ventilation des émissions de BMTN par catégories de souscripteurs



- A : Établissements de crédit et assimilés  
 B : OPCVM  
 C : Entreprises d'assurance, caisses de retraites et mutuelles  
 D : Sociétés industrielles et commerciales et entreprises individuelles  
 Autres : Administrations publiques et privées, ménages et associations, non-résidents installés en zone euro, non-résidents hors zone euro (y compris TOM)

### Émissions de BMTN en avril 2000

Durée	Montant en millions d'euros	Structure en pourcentage
De 1 an 1 jour à moins de 2 ans	192	22,3
De 2 ans à moins de 3 ans	215	25,0
De 3 ans à moins de 5 ans	133	15,5
De 5 ans à moins de 7 ans	181	21,1
De 7 ans et plus	138	16,1
<b>Total</b>	<b>859</b>	<b>100,0</b>

### Taux de rendement à l'émission des BMTN

	(en pourcentage)			
	1 <sup>er</sup> au 7 avril	8 au 14 avril	15 au 21 avril	22 au 28 avril
Bons à 1 an 1 jour	—	4,34	4,44	4,42
Bons à 2 ans	4,68	4,55	4,40	4,07
Bons à 3 ans	5,07	4,57	5,00	4,68
Bons à 5 ans	5,04	5,57	5,54	4,96
Bons à 7 ans	—	5,56	5,45	—
Bons à 10 ans	—	—	—	5,70

L'encours de BMTN poursuit sa lente régression. Au 28 avril, il s'élevait à 58,3 milliards d'euros — chiffre incluant 1,1 milliard de BMTN privilégiés —, contre 58,5 milliards le 31 mars. Cet encours global se répartissait entre 212 émetteurs — dont 201 établissements de crédit —, les trois principaux représentant 22 % du total (Société générale : 5,8 milliards, Comptoir des entrepreneurs : 3,6 milliards et Paribas SA : 3,3 milliards).

Le volume des émissions enregistré au cours de la période ne s'est élevé qu'à 859 millions d'euros. Il n'a pas été suffisant pour compenser le montant des tombées, égales à 1 126 millions d'euros. La plus forte production du mois a été réalisée par le Crédit du Nord (159 millions d'euros), devant Unibail (72 millions), la Caisse fédérale de crédit mutuel du Nord (58 millions), la Banque Rhône-Alpes (57 millions), Sofinco (54 millions), la Banque fédérative du crédit mutuel (53 millions) et Daimlerchrysler Financial (40 millions). À l'instar du mois de mars, aucune émission n'a été accomplie par les entreprises non financières.

La ventilation mensuelle par catégories de souscripteurs fait apparaître, comme de coutume, la prédominance des établissements de crédit. Ces derniers ont souscrit à hauteur de 58 % du montant global, devant les OPCVM dont la présence relative (27 % du total) est la plus accentuée des six derniers mois. Les non-résidents ont constitué la troisième principale composante parmi les investisseurs, avec 6 % du montant des souscriptions.

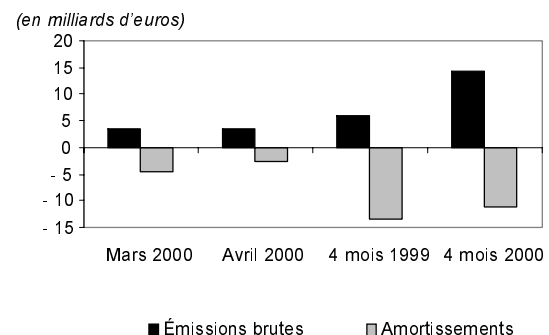
La répartition des émissions du mois selon leurs durées initiales a été plus équilibrée que lors des deux mois précédents, conséquence d'un allongement des durées d'émissions. Les bons à plus de 5 ans ont ainsi représenté 37 % du montant global des opérations (contre, respectivement, 10 % et 15 % en février et en mars).

Les BMTN à taux variable ont constitué la plus forte part du volume d'émission, avec 52 % du montant global (la référence essentielle étant l'Euribor 3 mois), devant les contrats à taux fixe (45 %) et les produits structurés (3 %).

### Les émissions obligataires

#### Émissions d'obligations

Établissements de crédit et assimilés



En avril, le montant des émissions brutes d'obligations des établissements de crédit est resté stable d'un mois à l'autre (3,6 milliards d'euros, contre 3,5 milliards en mars et 3,8 milliards en février).

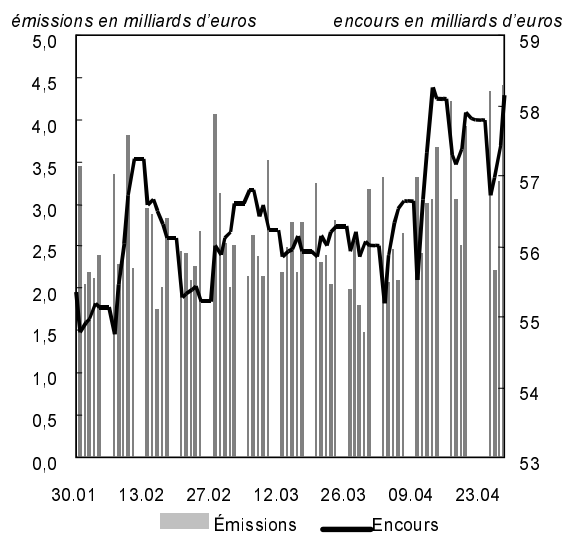
Malgré les remboursements effectués sur la période, les émissions nettes ont été positives (+ 1 milliard d'euros) et les encours nominaux ont augmenté d'un mois à l'autre (219 milliards d'euros à fin avril, contre 218 milliards à fin mars et 216 milliards à fin décembre 1999).

À fin avril, les encours représentaient près de 29 % des encours totaux de l'endettement obligataire des résidents sur la place de Paris. Au cours des quatre premiers mois de l'année, le montant des émissions brutes s'est élevé à 14,4 milliards d'euros, en augmentation de près de 140 % par rapport à la période correspondante de 1999.

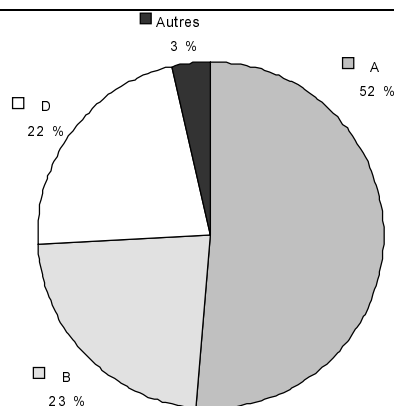
### 3.4.2. Les entreprises non financières et les autres émetteurs résidents (hors État)

#### Les émissions de billets de trésorerie

##### Billets de trésorerie



#### Ventilation des émissions de BT par catégories de souscripteurs



- A : Établissements de crédit et assimilés
- B : OPCVM
- D : Sociétés industrielles et commerciales et entreprises individuelles
- Autres : Administrations publiques et privées, ménages et associations, non résidents installés en zone euro, non résidents hors zone euro (y compris TOM)

#### Émissions de BT en avril 2000

Durée	Montant en millions d'euros	Structure en pourcentage
De 1 jour à 3 jours	14 162	25,3
De 4 jours à 9 jours	338	6,0
De 10 jours à moins de 1 mois	5 319	9,5
De 1 mois à moins de 3 mois	25 144	44,9
De 3 mois à moins de 6 mois	7 699	13,8
De 6 mois à 1 an	282	0,5
<b>Total</b>	<b>55 986</b>	<b>100,0</b>

#### Taux de rendement à l'émission des BT

	(en pourcentage)			
	1 <sup>er</sup> au 7 avril	8 au 14 avril	15 au 21 avril	22 au 28 avril
Billets à 1 jour	3,78	3,86	3,98	4,08
Billets à 10 jours	—	—	3,84	3,99
Billets à 30 jours	3,74	3,89	3,91	4,01
Billets à 90 jours	3,95	4,06	4,14	4,18
Billets à 180 jours	4,17	4,13	4,20	4,43

Malgré une activité d'émission moins intense que lors du mois précédent, l'encours des billets de trésorerie a sensiblement progressé, gagnant plus de 2 milliards d'euros entre le 31 mars et le 28 avril, date à laquelle il s'élevait à 58,2 milliards d'euros.

À fin avril, le nombre d'émetteurs s'établissait à 98 (chiffre identique à celui du 31 mars), dont 16 entités non résidentes correspondant à 21 % de l'encours global. Le marché reste toujours fortement concentré, les 7 premiers émetteurs, disposant d'un encours supérieur à 2 milliards d'euros, représentant 39 % du total. General Electric Capital Corporation demeure le premier émetteur avec un encours de 5,2 milliards d'euros, devant le groupe Vivendi (4,3 milliards) et LVMH (3 milliards).

Le montant des émissions a atteint 56 milliards d'euros, les émissions à moins de 3 jours représentant le quart de ce volume. En regard, les tombées se sont élevées à 53,8 milliards d'euros. Les émetteurs principaux ont été les suivants : General Electric Corporation (18,9 milliards d'euros — ce montant recouvrant une part importante d'émissions à très court terme —), Vivendi (2,3 milliards), Antalis (2,2 milliards), Carrefour (1,7 milliard), LVMH et Danone Finance (1,6 milliard chacun) et Aventis (1,5 milliard).

Les émissions du mois se sont réparties essentiellement entre les trois catégories habituelles de souscripteurs. Les banques ont constitué la principale composante, avec 51 % du total. Les sociétés industrielles et commerciales et les OPCVM ont contribué à parts quasi égales (respectivement, 22 % et 23 % du montant des souscriptions).

En dehors des émissions à très court terme, la structure des émissions selon leur durée initiale traduit un allongement des échéances des titres par rapport au mois de mars. La part des émissions d'une durée supérieure à un mois a recueilli près de 60 % du montant des émissions, contre 53 % en mars et 38 % en février. Ce mouvement, qui peut s'expliquer par un comportement de prévention des émetteurs face aux anticipations de hausse des taux, s'est accompagné d'une progression de la part des émissions réalisées à taux fixe, qui ont représenté jusqu'à 75 % du montant d'émission hebdomadaire — la dernière semaine du mois —, contre un maximum de 64 % lors du mois précédent.

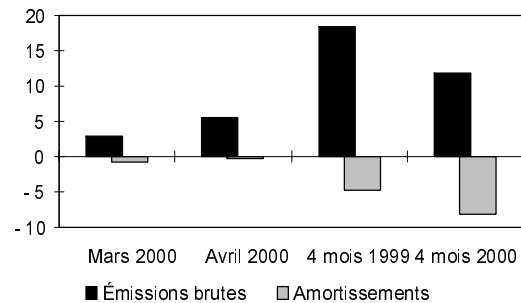
Les taux de rendement à l'émission des opérations réalisées à taux fixe se sont sensiblement tendus. Cette tension, alimentée par les anticipations de resserrement monétaire, s'est traduite par une progression quasi constante des niveaux de rémunération au cours du mois pour l'ensemble des

échéances. En fin de période, après la hausse des taux directeurs de la BCE, les taux moyens des billets à 1 mois et à 3 mois se situaient à 22 points de base au-dessus de leurs niveaux de fin mars et le taux des titres à 1 jour s'inscrivait en progression de 38 points de base.

### Les émissions obligataires

#### Émissions d'obligations Secteur non financier

(en milliards d'euros)



Au cours du mois sous revue, les sociétés non financières et les autres émetteurs ont levé près de 5,5 milliards d'euros, traduisant une augmentation de près de 90 % par rapport au mois de mars. Cette évolution est essentiellement due à une hausse de la demande de capitaux des grandes entreprises nationales. La plus importante émission obligataire réalisée sur la période a été effectuée par France Télécom (4 milliards en euros et 1 milliard en dollars).

Au cours des quatre premiers mois de l'année, les remboursements de ce secteur se sont élevés à plus de 8 milliards d'euros, ramenant les émissions nettes à un montant positif de près de 4 milliards, en diminution de plus de 9 milliards par rapport à la période correspondante de 1999, qui avait été, il est vrai, particulièrement active, notamment, sur le marché des obligations convertibles.



## 3.5. Les actions

### 3.5.1. Le marché primaire

#### Émissions d'actions et de certificats d'investissement

	<i>(en milliards d'euros)</i>				
	Année 1999	3 mois 1999	3 mois 2000	Février 2000	Mars 2000
Sociétés non financières	33,31	8,28	15,37	7,36	3,06
Établissements de crédit	1,18	0,06	0,13	0,10	-
Compagnies d'assurance	0,10	0,02	0,51	0,01	-
Administrations publiques	0,02	-	-	-	-
<b>Total émis (a)</b>	<b>34,61</b>	<b>8,36</b>	<b>16,01</b>	<b>7,47</b>	<b>3,06</b>
Dont : Titres cotés (b)	8,01	0,67	5,04	1,26	2,12
Appel public à l'épargne (b)	5,87	0,29	2,76	0,50	2,21

(a) Y compris la part donnant lieu à un placement international, ainsi que les augmentations de capital simultanées entre une société mère et sa filiale

(b) Cote officielle, Second marché

Sources : ParisBourse SBF SA, Banque de France

Le mois de mars a été marqué par une forte diminution des émissions d'actions réglées en numéraire, tombées à près de 3,1 milliards, contre 7,5 milliards en février<sup>2</sup>. Le secteur des sociétés non financières représente 96 % des émissions totales depuis le début de l'année. Au cours du premier trimestre, le montant des capitaux levés (16 milliards d'euros) a augmenté de plus de 91 % par rapport à la période correspondante de 1999.

En mars, la plus importante émission d'actions cotées, effectuée par la société Bouygues, pour un montant de 1,5 milliard d'euros, a été essentiellement destinée à financer ses activités relatives à la nouvelle économie, notamment les télécommunications.

Sur la même période, les émissions des titres cotés à la Bourse de Paris ont représenté près de 70 % de l'ensemble des opérations du mois (16,9 % le mois précédent).

Au cours du mois d'avril, huit sociétés, dont six relèvent du secteur des « nouvelles technologies », ont été introduites sur le marché réglementé de la Bourse de Paris (une au Premier marché, une au Second marché et six au Nouveau marché), contre 11 le mois précédent. Cette diminution est notamment liée à l'attente de conditions

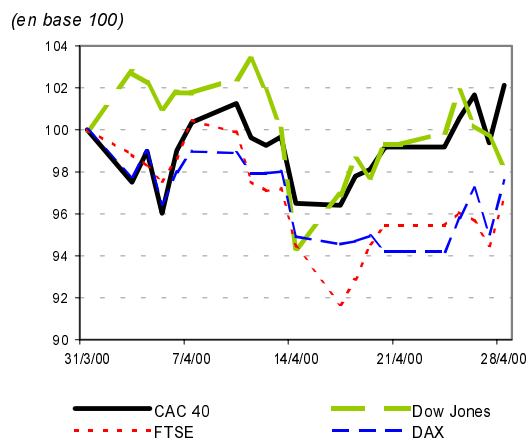
<sup>2</sup> La connaissance tardive d'opérations parfois importantes conduit à conférer un caractère provisoire pendant six mois aux statistiques d'un mois donné.

d'introduction plus favorables, les marchés étant affectés à la fois par un mouvement de repli des valeurs technologiques et par une importante volatilité.

### 3.5.2. Le marché secondaire

Le mois d'avril s'est caractérisé par la bonne tenue relative de la Bourse de Paris, le CAC 40 s'inscrivant en hausse de 2,1 %, pour terminer à 6 420 points le 28 avril. Ce mouvement contraste avec le repli des principales bourses étrangères, dans le sillage de l'indice américain Nasdaq. Ce dernier a perdu 15,6 % sur un mois, le Nikkei, le FTSE 100 et le Dow Jones reculant de, respectivement, 11,6 %, 3,3 % et 1,7 %. L'EuroStoxx 50, représentatif des principales valeurs européennes, s'est, en revanche, apprécié de 1,0 %, en raison d'une pondération importante des valeurs françaises (30,5 %) et en dépit de la baisse des valeurs des autres bourses de la zone euro (l'IBEX à Madrid, le DAX 30 à Francfort, et le MIB 30 à Milan s'inscrivant en repli de, respectivement, 3,9 %, 2,4 % et 2,0 %).

#### Évolution des principaux indices boursiers



Les marchés boursiers ont, en effet, subi la poursuite du mouvement de consolidation entamé en mars et illustré par une baisse de l'indice Nasdaq de 2,6 %. L'attrait exercé par les valeurs technologiques, particulièrement net depuis octobre 1999, s'est estompé, les investisseurs opérant désormais une sélection plus rigoureuse des valeurs sur lesquelles ils engagent leurs capitaux. Ce mouvement s'est opéré sous l'influence de plusieurs

évolutions : un développement croissant des analyses des secteurs des « technologies de l'information » ; une meilleure diffusion des travaux fondés sur l'étude de la situation économique et financière de ces entreprises ; enfin, des prises de position, dans certains pays, des autorités financières, contre la croissance excessive des prix des actifs des secteurs des « nouvelles technologies ».

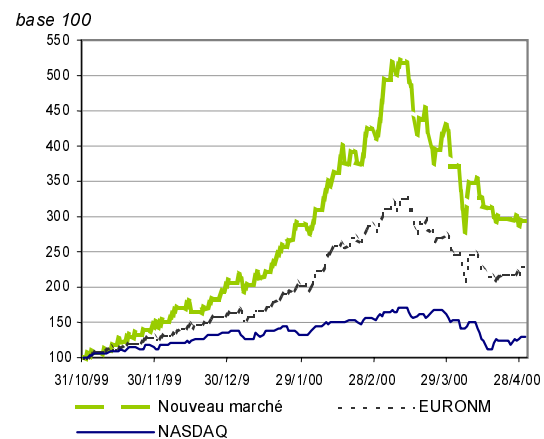
Dans ce contexte, la bonne performance relative de la Bourse de Paris témoigne de la solidité des valeurs des secteurs traditionnels français et d'une bonne résistance des valeurs technologiques de l'Hexagone au mouvement de correction boursière. L'indice SBF 250 s'est ainsi inscrit, en avril, en hausse de 1,3 %, tiré par la progression de plus de 6 % de plusieurs secteurs traditionnels (automobile, services financiers, distribution, biens de consommation et énergie). Les valeurs des secteurs des « technologies de l'information » incluses dans cet indice ont baissé de 3,3 %, contre 7,0 % pour le DAX 100 et 7,5 % pour le MADX (indice large espagnol). Ce mouvement est d'autant plus significatif que la part des secteurs technologiques et « télécoms »<sup>3</sup> dans le SBF 250 est la plus élevée des indices larges des pays européens : 43 %, contre 39 %, 34 % et 30 % pour, respectivement, le DAX 100, le MADX, et le FTSE 350.

Cette évolution a été encore plus sensible pour l'indice CAC 40 dont près des trois quarts des valeurs se sont appréciées, 9 d'entre elles enregistrant des progressions supérieures à 10 %. Parmi les valeurs en baisse, seules 3, issues, certes, des secteurs des « nouvelles technologies », ont perdu plus de 10 %. Sur les quatre premiers mois de l'année, le CAC 40 se caractérise par la plus forte progression au sein des bourses occidentales (+ 7,7 %).

Toutefois, le Nouveau marché, affecté par le repli des valeurs technologiques, a marqué un recul de 21,2 % sur le mois. Seul un sixième des valeurs du marché (22 valeurs sur 123) ont été orientées à la hausse, les autres baissant de façon significative de telle sorte que plus d'un tiers des valeurs se sont dépréciées de plus de 20 % en un mois. De même, l'ITCAC — le nouvel indice représentant les évolutions des valeurs technologiques sur la Bourse de Paris — s'est replié de 7,3 % sur le mois. Il n'a,

toutefois, pas annulé les gains accumulés depuis le début de l'année : + 42,6 % pour le nouveau marché, devant l'EuroNM (+ 38,8 %) et le Nasdaq (- 5,1 %).

#### Évolution comparée des indices des marchés de valeurs de croissance en France, en Europe et aux États-Unis



En dépit de la bonne tenue de la cote, les volumes traités ont baissé pour le deuxième mois consécutif. Ils ont toutefois encore atteint des niveaux élevés, s'établissant en moyenne quotidienne à 3,5 milliards d'euros, et, s'agissant des valeurs du CAC 40, à 4,3 milliards d'euros (pour l'ensemble de la Bourse de Paris).

### 3.6. Les titres d'OPCVM

L'encours total des titres d'OPCVM monétaires a augmenté de 198,9 milliards d'euros en mars 2000 à 206,8 milliards en avril. Son taux de croissance annuel s'est infléchi à + 11,8 %, après + 14,6 % en mars 2000.

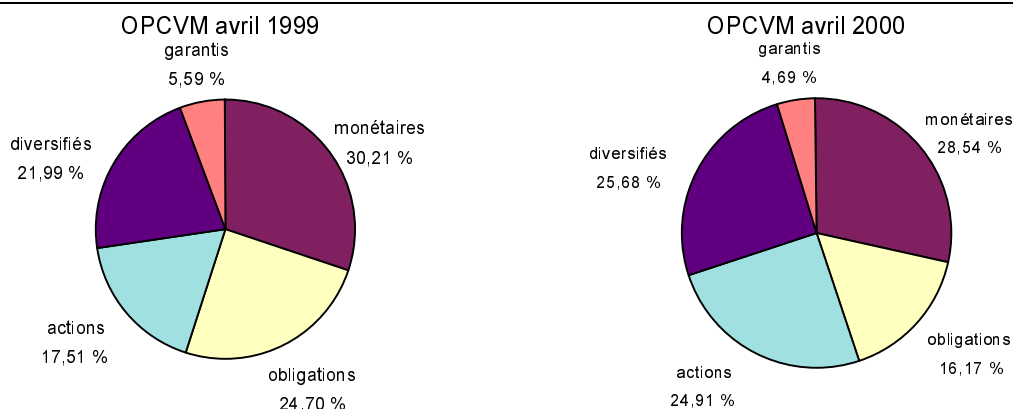
La baisse de l'encours des titres d'OPCVM obligataires observée en termes annuels s'est accentuée en mars (- 22,5 %, à 117,2 milliards d'euros, après - 12,3 %, à 117,5 milliards en février).

<sup>3</sup> Chiffres élaborés à partir des classifications sectorielles des indices qui peuvent contenir, à la marge, des activités ne relevant pas strictement de l'appellation « technologique »

La progression annuelle de l'encours des titres d'OPCVM « actions » s'est ralentie de + 80,2 % en mars 2000 à + 68,4 % en avril, en liaison avec le repli de la valorisation des titres de haute technologie.

Le taux de croissance annuel des titres d'OPCVM « diversifiés » a également décéléré (+ 38,3 %, à 186,1 milliards d'euros en avril 2000, après + 40,2 %, à 183,5 milliards en mars 2000). L'encours des titres d' OPCVM garantis s'est établi à 34 milliards d'euros, comme en mars 2000, et a diminué de 0,6 % par rapport à avril 1999 (contre + 3,3 % sur un an en mars 2000).

Répartition de l'encours de titres par catégories d'OPCVM



Source : Commission des opérations de bourse

Composition, évolution et structure des PEA à la fin du premier trimestre 2000

Selon les données communiquées par les établissements participant à l'enquête-titres de la Banque de France, l'encours des capitaux placés en plans d'épargne en actions (PEA) s'élevait à fin mars 2000 à 95,1 milliards d'euros, en progression de 11 % par rapport au trimestre précédent et de 55 % sur un an. Le nombre de PEA en fonctionnement (près de 5,5 millions) s'est accru de 12,7 % par rapport au trimestre précédent et de 35,0 % au cours des douze derniers mois. La valeur moyenne d'un PEA était de 17 140 euros à fin mars 2000 ; à composition comparable, celle du compte-titres moyen dans l'enquête-titres était de 23 600 euros à fin septembre 1999 (derniers chiffres disponibles).

Composition, évolution et structure des PEA bancaires

(montants en millions d'euros, variations et structure en %)

	Montant		Variation	Structure	
	Déc. 1999 (a)	Mars 2000	Mars 2000/ Déc. 1999	Déc. 1999	Mars 2000
Actions	38 765	38 765	11,5	45,3	45,4
Titres d'OPCVM « actions, diversifiés et garantis »	46 893	51 871	10,6	54,7	54,6
<b>Total</b>	<b>85 658</b>	<b>95 103</b>	<b>11,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Nombre de PEA	4 847 815	5 464 388	12,7		

(a) Données révisées

Les épargnants, confiants dans les perspectives d'une valorisation à moyen terme des portefeuilles adossés à des actions, ont de nouveau marqué un vif intérêt pour le PEA au premier trimestre 2000. En effet, le seuil des 5 millions de PEA ouverts a été franchi en début d'année, confirmant l'attrait de l'avantage fiscal offert par le produit en contrepartie de l'engagement de conserver l'investissement au moins cinq ans.

Par ailleurs, l'accélération du succès du PEA au cours des premiers mois de l'année 2000 s'explique, en partie, par la facilité qu'il offre aux détenteurs, notamment de valeurs de la nouvelle économie caractérisées par une forte volatilité, de lisser leurs risques sur le moyen terme.

L'enquête <sup>1</sup> fait ressortir à la fin du premier trimestre 2000 :

- une progression en volume de la composante « actions » des plans d'environ 6,5 % d'un trimestre à l'autre ;
- une augmentation de leur nombre : en hausse de 616 600 d'un trimestre à l'autre et de plus de 1,4 million sur un an ; cette progression exceptionnelle persiste depuis le quatrième trimestre 1998.

<sup>1</sup> Les résultats détaillés sont disponibles sur le site Internet de la Banque de France (www.banque-france.fr).

## 4. Chronologie

### *4 avril*

Michel Delebarre, représentant des organismes d'habitations à loyers modérés, et Jacques Freidel, représentant des petites et moyennes entreprises, sont nommés membres du Comité consultatif des taux réglementés.

### *7 avril*

Création du Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale. Chargée de contribuer à la connaissance des revenus, des inégalités sociales et des liens entre l'emploi, les revenus et la cohésion sociale, cette instance succède au Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts, supprimé le 1<sup>er</sup> avril.

### *11 avril*

À l'occasion des États généraux de la création d'entreprises, le Premier ministre, Lionel Jospin, présente le contenu du dispositif gouvernemental visant à stimuler l'esprit d'entreprendre.

### *17 avril*

La mission d'étude sur la spoliation des biens des Juifs de France sous l'Occupation, présidée par Jean Mattéoli, rend son rapport final au Premier ministre. Ce document évalue à FRF 8,8 milliards actuels le montant de cette spoliation.

### *22 avril*

Publication au *Journal officiel* de l'ordonnance n° 2000-347 du 19 avril 2000 modifiant l'ordonnance n° 59-74 du 7 janvier 1959 portant réforme du régime de l'émission dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion.

# Les émetteurs français sur les euromarchés en 1999

*La présente étude constitue une mise à jour de l'étude intitulée « Le développement des euromarchés auprès des émetteurs français depuis la fin 1996 » parue dans le Bulletin de la Banque de France n° 71 de novembre 1999. Elle compare la présence des émetteurs français sur le marché domestique des titres de créances négociables (TCN) et sur les euromarchés, hors euro-obligations<sup>1</sup>.*

*La présentation, en première partie, des données globales des marchés est suivie, en seconde partie, d'une distinction opérée en fonction de la nature des émetteurs : entreprises et établissements de crédit. La Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades) a été rattachée à la première catégorie dans la mesure où elle est émettrice de billets de trésorerie, à l'instar des entreprises. La liste nominative des émetteurs figure en annexe.*

Jean-Marc SERROT  
*Direction des Marchés de capitaux  
 Service des Intermédiaires et des Instruments des marchés*

## 1. Évolution du marché : données cumulées

### 1.1. Importance des encours

*(encours en milliards d'euros)*

	EuroCP	EMTN	Total 1	CD et BT	BMTN	Total 2	1/2 (%)
Décembre 1998	10,4	51,2	<b>61,6</b>	137,5	63,3	<b>200,8</b>	<b>30,7</b>
Mars 1999	10,8	63,4	<b>74,2</b>	155,7	65,2	<b>220,9</b>	<b>33,6</b>
Juin 1999	7,1	72,7	<b>79,8</b>	152,0	62,4	<b>214,4</b>	<b>37,2</b>
Septembre 1999	6,9	82,6	<b>89,5</b>	161,8	62,9	<b>224,7</b>	<b>39,8</b>
Décembre 1999	6,2	90,6	<b>96,8</b>	176,6	61,3	<b>237,9</b>	<b>40,7</b>

Comme les années passées, les émetteurs français ont nettement accentué leur présence sur les euromarchés en 1999. En un an, leur encours y a, en effet, progressé de près de 60 %, alors qu'il n'a augmenté dans le même temps que de 20 % sur le marché des titres de créances négociables.

<sup>1</sup> Les données qui la composent sont tirées de la publication *Medium Term Notebook*, éditée par Market Place Data, s'agissant des Euro Medium Term Notes (EMTN), et résultent des interrogations menées directement auprès des émetteurs par le service des Intermédiaires et des Instruments des marchés (SIIM) de la direction des Marchés de capitaux, en ce qui concerne les Euro Commercial Paper (EuroCP).

Toutefois, contrairement aux périodes précédentes, l'évolution globale du recours des émetteurs français aux euromarchés a été marquée par la dichotomie entre une forte progression des EMTN (+ 77 %) et une contraction très sensible des EuroCP (- 40 %). En matière de titres courts, avec une progression de près de 30 % sur l'année, les émetteurs français ont donc nettement privilégié leur marché domestique, réputé moins cher que l'EuroCP.

De ce fait, le marché des billets de trésorerie a, en particulier, conforté sa prééminence en Europe par rapport aux autres marchés de *commercial paper*. Ainsi, les billets de trésorerie, tous émetteurs confondus, représentent, au 31 décembre 1999, un encours de 55,4 milliards d'euros. Ils devancent les marchés de *commercial paper* britannique (23,2 milliards d'euros), suédois (17,9 milliards), allemand (8 milliards) et espagnol (7,9 milliards).

Pour sa part, le marché de l'EuroCP émis par des *corporates* de toutes nationalités peut être évalué à 43,8 milliards d'euros. Tous types d'émetteurs confondus (entreprises, institutions financières, organismes gouvernementaux et institutions supranationales), ce marché s'élève, selon la Banque des règlements internationaux, à 175,1 milliards d'euros.

Le nombre d'émetteurs français présents sur les euromarchés a peu varié et la population demeure très concentrée : 40 entités sont recensées fin 1999, contre 36 un an plus tôt, alors que l'on compte 296 émetteurs de certificats de dépôt, 79 émetteurs de billets de trésorerie et 211 émetteurs de BMTN. La concentration des encours est également un trait marquant de la présence française sur les euromarchés. Ainsi, les trois émetteurs nationaux disposant de l'encours le plus important représentent à eux seuls 50 % du total des EMTN et 45 % des EuroCP.

## 1.2. Répartition des encours par devises

(en %)

	EuroCP		EMTN	
	Décembre 1998	Décembre 1999	Décembre 1998	Décembre 1999
USD	64,9	70,5	30,0	24,9
EUR (ou XEU)	7,4	20,6	7,3	32,5
Autres devises de la zone euro	16,2	-	31,9	14,6
JPY	0,2	-	16,2	16,7
GBP	8,0	8,6	6,6	5,8
CHF	3,3	0,2	1,1	1,3
Autres devises	-	0,1	6,9	4,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Si le dollar reste la devise de référence pour les émissions de titres courts des émetteurs français, l'euro est rapidement parvenu à s'imposer en matière de titres à plus long terme. Disposant, avec ses dénominations nationales, d'une part relative proche de 50 %, l'euro confirme ainsi le rôle de monnaie internationale de financement et de placement qu'il occupe d'ores et déjà sur le marché obligataire où près de 40 % des émissions internationales ont été libellées dans cette devise en 1999.

## 2. Encours comparés

### 2.1. Les entreprises françaises

	(encours en milliards d'euros)						
	EuroCP	EMTN	Total 1	BT	BMTN	Total 2	1/2 (%)
Décembre 1998	6,7	7,7	14,4	32,7	1,8	34,5	41,7
Mars 1999	5,7	11,6	17,3	37,9	1,7	39,6	43,7
Juin 1999	2,8	13,5	16,3	39,2	1,8	41,0	39,7
Septembre 1999	3,3	15,2	18,5	41,0	0,8	41,8	44,3
Décembre 1999	2,5	17,9	20,4	43,4	0,8	44,2	46,2

Au cours de l'année, deux nouveaux émetteurs sont apparus sur les euromarchés, Carrefour et Lafarge, portant à 18 le nombre d'entreprises françaises intervenant sur les euromarchés.

Comme mentionné lors de la précédente étude, la baisse des encours d'EuroCP trouve principalement son origine dans la restructuration de la dette de la Cades au bénéfice de financements à plus long terme. Cependant, la réduction d'activité sur l'EuroCP est une caractéristique largement partagée par les autres émetteurs, alors que, dans le même temps, les émetteurs ayant renforcé leur présence sur les billets de trésorerie sont nettement majoritaires.

En revanche, en matière de titres longs, les entreprises françaises privilégient sans conteste les EMTN. Ce compartiment bénéficie en priorité de l'arrivée de nouveaux entrants et permet aux émetteurs d'internationaliser leur base d'investisseurs. *A contrario*, le marché des BMTN reste très peu utilisé par les entreprises et ne bénéficie toujours pas, pour l'heure, de la venue de nouveaux intervenants.

### 2.2. Les établissements de crédit français

	(encours en milliards d'euros)						
	EuroCP	EMTN	Total 1	CD	BMTN	Total 2	1/2 (%)
Décembre 1998	3,7	43,5	47,2	104,8	61,5	166,3	28,4
Mars 1999	5,1	51,8	56,9	117,8	63,6	181,4	31,4
Juin 1999	4,3	59,2	63,5	112,8	60,6	173,4	36,6
Septembre 1999	3,6	67,4	71,0	120,8	62,1	182,9	38,8
Décembre 1999	3,7	72,7	76,4	133,2	60,5	193,7	39,4

La population s'est enrichie, sur le compartiment des EMTN, de trois nouveaux émetteurs : le Crédit Lyonnais, la Banque fédérative du crédit mutuel et l'Agence française de développement. Au total, 22 établissements de crédit français étaient présents sur les euromarchés au 31 décembre 1999.

Les encours d'EuroCP des banques françaises n'ont pas varié d'une fin d'année à l'autre, la baisse d'encours de deux intervenants significatifs ayant été en partie compensée par l'utilisation du programme d'EuroCP, mis en place fin 1998, de la Caisse centrale du crédit immobilier de France.

S'agissant des EMTN, les établissements bancaires français ont renforcé leur présence sur ce marché dans d'importantes proportions, leur encours sur ce compartiment ayant pour la première fois dépassé l'encours global de BMTN. Pour certains établissements, cependant, les EMTN servent moins à obtenir des financements pour compte propre qu'à assurer le montage de produits structurés à destination d'une clientèle internationale. À cet égard, il semblerait, en effet, qu'une très large fraction des émissions d'EMTN de droit anglais (le droit le plus usité sur ce marché) soit constituée de produits structurés, alors que la part de ces montages sur le compartiment des BMTN est relativement restreinte (de l'ordre de 30 % en moyenne).

Concernant la stagnation du marché français des BMTN, il convient de noter que le transfert des encours de BMTN du Crédit foncier de France et du Crédit foncier et communal d'Alsace Lorraine vers leurs filiales, société de crédit foncier, qui a ainsi donné naissance à des BMTN dits « privilégiés »<sup>2</sup>, n'a pas encore été accompagné d'une animation sur le marché, dans la mesure où il n'y a pas eu d'émissions nouvelles de ce type.

---

<sup>2</sup> Il s'agit du privilège défini à l'article 98 de la loi n° 99-532 du 25 juin 1999 relative à l'épargne et à la sécurité financière (Titre IV).



## Liste des émetteurs français présents sur les euromarchés en 1999

	EMTN	EuroCP
<b>1. Établissements de crédit (22)</b>		
Agence française de développement	X	
Banque fédérale des banques populaires		X
Banque fédérative du crédit mutuel	X	
Banque nationale de Paris	X	
Banque PSA Finance	X	
Caisse autonome de refinancement	X	
Caisse centrale du crédit immobilier de France	X	X
Caisse nationale de crédit agricole	X	
CDC Marchés	X	X
Compagnie bancaire	X	
Compagnie financière de CIC et de l'Union européenne	X	
Compagnie financière Edmond de Rothschild Banque	X	
Crédit agricole Indosuez	X	
Crédit commercial de France	X	X
Crédit local de France	X	X
Crédit Lyonnais	X	
Natexis Banques populaires	X	X
Natexis Banque	X	X
Paribas	X	
Renault Crédit international	X	X
Société générale	X	X
Sovac SA	X	
<b>2. Entreprises (18)</b>		
Alcatel	X	X
Caisse d'amortissement de la dette sociale	X	X
Carrefour	X	
Compagnie de Saint-Gobain	X	X
Danone Finance	X	
Électricité de France	X	X
Elf Aquitaine	X	X
Éridania Beghin-Say	X	
France Télécom	X	X
Gaz de France		X
Lafarge	X	
La Poste		X
Nestlé Finance France	X	X
RATP	X	
Réseau ferré de France	X	X
SNCF	X	
Thomson Brandt	X	X
TotalFina		X

## Les comptes financiers de la Nation en 1999 : dynamisme des financements aux agents privés

*En 1999, les financements destinés tant aux ménages qu'aux sociétés non financières ont fortement progressé. Les crédits distribués à ces agents se sont situés en nette reprise et les émissions sur les marchés monétaires et obligataires des sociétés non financières ont été particulièrement dynamiques. À l'inverse, le secteur public, en particulier l'État, a sensiblement réduit le volume de ses émissions.*

*Par ailleurs, les sociétés non financières ont intensifié leurs opérations sur les marchés internationaux de capitaux en procédant à des prises de participations de très grande ampleur dans des entreprises étrangères. Les investisseurs non résidents ont accentué leur présence sur les marchés français de valeurs mobilières, en achetant massivement des actions mais aussi des produits de taux (obligations et titres de créances négociables).*

*Les flux de placements des ménages sont restés élevés : l'épargne bancaire traditionnelle, notamment celle à taux réglementés, a été délaissée au profit des dépôts à vue et surtout de l'assurance-vie. Celle-ci demeure le support privilégié de l'épargne financière des ménages.*

*En 1999, les crédits à l'économie ont connu une sensible accélération par rapport au rythme observé au cours des dernières années (+ 5,4 %, après + 0,4 % en 1998). Cette forte progression s'explique essentiellement par la croissance des crédits aux sociétés non financières et aux ménages (respectivement + 7,0 % et + 7,2 %), alors que les autres secteurs, en particulier les administrations publiques, ont, au contraire, sensiblement réduit leur endettement bancaire.*

Patrick BRANTHOMME

*Direction des Études et Statistiques monétaires  
Service d'Études et Statistiques des opérations financières*

# 1. Remontée des taux d'endettement

Tableau 1  
Évolution des crédits à l'économie

	<i>(montants en milliards d'euros)</i>		
	1997	1998	1999
Crédits aux sociétés non financières	3,8	7,5	29,9
Crédits aux ménages	18,1	15,9	34,5
Crédits aux autres agents : administrations publiques, assurances, etc.	2,3	- 9,1	- 6,6
<b>Total des crédits à l'économie</b> <i>(glissement annuel des encours, en %)</i>	<b>1,4</b>	<b>0,4</b>	<b>5,4</b>

Les crédits de trésorerie aux ménages ont légèrement décéléré tout en conservant une évolution dynamique (+ 6,2 %, après + 11,8 % en 1998). En revanche, les crédits à long terme, principalement à l'habitat, ont augmenté rapidement (+ 7,6 %, après + 2,7 %) dans un contexte marqué par le développement des transactions immobilières. Malgré le maintien d'une croissance soutenue du revenu disponible brut (+ 3,0 %), le taux d'endettement des ménages mesuré par le ratio dette bancaire/revenu disponible brut a enregistré une remontée significative : il est passé de 51,6 % à fin 1998 à 53,7 % à fin 1999), en rupture avec la tendance déclinante sur la dernière décennie (cf. graphique 1).

Face à une demande croissante, les entreprises non financières ont amplifié leur recours au crédit pour accompagner la reprise de leurs investissements. Elles ont continué de bénéficier de conditions de financement favorables (cf. graphique 2). Les crédits à long terme ont progressé de 6,9 %, après 5,9 % en 1998. En revanche, l'évolution des crédits à court terme, redevenue positive en 1999, est restée modérée, les entreprises continuant de disposer d'une situation de trésorerie relativement favorable. Au total, leur taux d'endettement (endettement/valeur ajoutée) s'est redressé, pour s'établir à 104,9 %, après 101,8 %. Le taux d'endettement retrouve son niveau de la fin des années quatre-vingt, mais reste beaucoup plus bas que le pic atteint en 1992.

La forte contraction des crédits aux administrations publiques, déjà observée en 1998, s'est poursuivie en 1999. Cette évolution est principalement liée au remboursement par la structure de défaisance EPFR (Établissement public de financement et de réalisation), classée dans le secteur des organismes divers d'administrations centrales, d'une partie de son endettement vis-à-vis des fonds commun de créances (FCC), grâce au produit de la vente du capital du Crédit Lyonnais, qui lui a été intégralement attribué. Par ailleurs, les administrations publiques locales, qui disposent d'une capacité de financement importante (0,39 % du PIB), ont continué à se désendetter à hauteur d'environ 1,5 milliard d'euros, prolongeant ainsi la tendance observée ces dernières années.

## **2. Rééquilibrage progressif des émissions obligataires au profit des sociétés non financières**

L'année 1999 a été marquée par un rééquilibrage de la collecte sur le marché obligataire au bénéfice des émetteurs privés. En effet, les émissions nettes d'obligations des administrations publiques, principalement de l'État, se sont sensiblement réduites, atteignant 34,1 milliards d'euros, contre 43,7 milliards en 1998 (cf. tableau 2). La part de l'État dans le total des émissions nettes des agents non financiers résidents reste prépondérante, revenant, toutefois, à environ 63 % en 1999, contre 79 % en 1998.

À l'inverse, les flux nets d'émissions des sociétés non financières ont enregistré une augmentation, pour s'inscrire à 20 milliards d'euros en 1999, après 11 milliards en 1998 et 6,9 milliards en 1997. La remontée des rendements obligataires a pu inciter les sociétés à ne plus retarder leurs programmes d'émissions. Par ailleurs, les établissements de crédit ont encore connu des flux de remboursements supérieurs aux flux d'émissions (-4,1 milliards d'euros), les émissions effectuées par les sociétés foncières nouvellement créées n'ayant pas compensé l'arrivée à échéance de nombreux emprunts émis au début des années quatre-vingt.

Les sociétés d'assurance, qui ont à nouveau bénéficié de souscriptions importantes sous la forme de placements en assurance-vie, ont, comme lors des précédentes années, procédé à d'importants achats d'obligations (29,8 milliards d'euros), devançant nettement les organismes de placement collectif en valeurs mobilières – OPCVM (23,1 milliards) et les établissements de crédit (15,8 milliards).

Bien qu'en léger repli par rapport à 1998, les achats d'obligations par le reste du monde sont restés très élevés (23,2 milliards d'euros, après 27,4 milliards). Les obligations assimilables du Trésor (OAT) ont été particulièrement demandées par les non-résidents, qui ont ainsi renforcé leur poids dans la détention de la dette publique française.

L'équilibre du marché obligataire s'est traduit, comme les années précédentes, par des sorties nettes de capitaux, qui ont atteint 24 milliards d'euros (après 12,2 milliards en 1998). La disparition du risque de change au sein de la zone euro a incité les investisseurs résidents à rechercher des obligations étrangères, notamment européennes, considérées de plus en plus comme des substituts aux obligations françaises.

## **3. Diminution de l'encours de bons du Trésor et forte demande étrangère sur le marché monétaire**

Les établissements de crédit ont procédé à des émissions très importantes de titres de créances négociables sur le marché monétaire, principalement sous la forme de certificats de dépôt, pour 26,2 milliards d'euros (+ 76 %). Ce montant relativement inhabituel peut s'expliquer par un « effet de base ». Avant le passage à l'euro, les institutions financières avaient très peu émis de titres à court terme, ce qui a induit un rattrapage sur 1999. Par ailleurs, l'approche du passage à l'an 2000 a pu les inciter à se constituer des liquidités en émettant sur le marché des titres à court terme.

Parallèlement, les établissements de crédit, qui avaient considérablement réduit leur endettement sur les marchés monétaires étrangers en 1998, sans doute en prévision du passage à l'euro, ont accru leurs engagements vis-à-vis des non-résidents.

En dépit de l'augmentation des taux de marché, les conditions de financement sur le marché monétaire sont restées relativement favorables, les taux à court terme ayant atteint leur plus bas niveau en termes de nominal au début de l'année 1999, avant de remonter légèrement (cf. graphique 2). Les entreprises non financières ont confirmé leur retour sur le compartiment des titres à court terme, en augmentant leurs émissions de billets de trésorerie (+ 10,1 milliards d'euros, contre + 2,9 milliards en 1998).

En revanche, l'État a sensiblement réduit ses émissions de bons du Trésor. Les remboursements ont excédé les émissions, induisant une réduction de l'encours de titres à court et moyen termes, BTAN et BTF, de 8,8 milliards d'euros. En contrepartie, la trésorerie de l'État a fortement diminué d'une fin d'année à l'autre (- 11,4 milliards d'euros).

La reprise des souscriptions d'OPCVM monétaires s'est traduite par un accroissement de leurs achats de titres de créances négociables (20,8 milliards d'euros). Par ailleurs, les non-résidents ont sensiblement augmenté leurs achats de titres du marché monétaire, pour 40,8 milliards d'euros (après 10,7 milliards en 1998), dont des bons du Trésor à court et moyen termes pour environ 23,3 milliards d'euros. Dans une moindre mesure, les établissements de crédit et les sociétés non financières se sont également portés acquéreurs de titres de créances négociables (respectivement 8,5 milliards d'euros et 6,8 milliards).

## 4. Intensification des opérations sur les marchés internationaux de capitaux

En dépit de la très forte hausse des marchés boursiers — l'indice SBF 250 a progressé de 52 % — *a priori* favorable aux émissions de titres en capital, les flux d'émissions d'actions des résidents se sont situés en recul par rapport à 1998, pour s'élever à 33,4 milliards d'euros, contre 56,7 milliards (cf. tableau 2). Cette évolution s'explique, notamment, par la priorité donnée en 1999 à des programmes de rachats d'actions au détriment des augmentations de capital. La libéralisation des rachats d'actions prévue dans la loi du 2 juillet 1998 y a largement contribué.

Après plusieurs années de croissance forte mais régulière des investissements d'entreprises françaises à l'étranger, 1999 a été marquée par une vive accélération des opérations de rapprochement réalisées entre des groupes français et des entreprises étrangères (Hoechst/Rhône-Poulenc, Renault/Nissan, Total/Pétrofina...). Ces prises de participation, réalisées le plus souvent dans le cadre d'un développement mondial, se sont traduites par des flux d'acquisitions d'actions étrangères par les entreprises non financières résidentes particulièrement élevés : 58,3 milliards d'euros, soit une multiplication par 2,5 par rapport à 1998.

Les non-résidents ont également intensifié leurs achats de titres de sociétés françaises cotées, qui ont atteint 47,5 milliards d'euros (+ 67 %), dont 39,4 milliards d'euros investis dans des sociétés françaises cotées (soit + 102 %). De ce fait, ils ont augmenté leur poids dans la capitalisation boursière de Paris (32,9 %, après 32,1 % en 1998) et ont contribué à la hausse des cours boursiers. En revanche, les opérations de prises de participations par des non-résidents dans les entreprises non cotées ont marqué le pas (8,2 milliards d'euros, après 8,9 milliards en 1998).

Par ailleurs, dans le cadre d'une diversification de leurs portefeuilles, les établissements de crédit et les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) non monétaires, ces derniers continuant de bénéficier de flux nets de souscription élevés (34 milliards d'euros, après 48,2 milliards en 1998) — ont été vendeurs nets d'actions françaises (pour, respectivement, 4,5 milliards et 6,1 milliards d'euros), mais ont procédé à des achats d'actions cotées étrangères (respectivement 5,9 milliards et 10,2 milliards d'euros).

Le développement des contrats d'assurance « multisupports », c'est-à-dire susceptibles d'être investis en plusieurs « unités de compte » (sicav, FCP...), s'est traduit par des achats d'actions (2,5 milliards d'euros) et surtout d'OPCVM non monétaires (15,7 milliards) par les sociétés d'assurance.

Enfin, la forte hausse des cours boursiers a incité les ménages à réaliser des plus-values, en procédant à des ventes d'actions françaises cotées (1,7 milliard d'euros).

## **5. Ménages : recul des livrets d'épargne au profit des dépôts à vue et des OPCVM monétaires...**

Le taux d'épargne financière des ménages a légèrement fléchi, pour s'établir à 7,0 %, après 7,2 % en 1998, dans le cadre d'un réaménagement de leurs investissements financiers. La forte croissance des dépôts à vue (+ 19,9 milliards d'euros, après + 5,2 milliards) (cf. tableau 3) s'explique par un ensemble de conditions favorables : niveau peu élevé des taux d'intérêt à court terme et de l'inflation, diminution de la rémunération des livrets d'épargne, réticence à s'engager sur des instruments à risque de taux, comme les obligations, dans un contexte de remontée des rendements obligataires.

Suite à la baisse de la rémunération des placements administrés intervenue en août 1999, la plupart des livrets d'épargne ont connu une décollecte (livrets A et bleus) ou une stagnation de leur encours (Codevi, livrets jeunes, livrets soumis à l'impôt). Seuls les livrets d'épargne populaire ont continué d'enregistrer une croissance relativement dynamique, l'abaissement de leur rémunération de 4,75 % à 4,0 % s'étant accompagné du relèvement de leur plafond, qui est passé de 40 000 francs à 50 000 francs.

Par ailleurs, les placements à terme, bénéficiant d'une légère augmentation des rendements, ont vu la baisse de leurs encours s'interrompre en 1999.

Avec la remontée des taux à court terme, les OPCVM monétaires ont connu une vive reprise, après plusieurs années de dégagements nets. Par ailleurs, l'attrait de ces produits a été renforcé par la baisse des taux réglementés et l'annonce d'un dispositif fiscal plus favorable : la loi de finances pour 2000 prévoit, en effet, une exonération des plus-values de cession sur les OPCVM monétaires en deçà d'un seuil de 50 000 francs, contre une imposition au premier franc auparavant. Les achats d'OPCVM monétaires ont été principalement effectués en 1999 par les ménages, à hauteur de 2,7 milliards d'euros, et surtout par les sociétés non financières (14 milliards).

## 6. ...dynamisme de l'assurance-vie et nouvelle décélération de l'épargne contractuelle

La croissance des dépôts d'épargne contractuelle des ménages a de nouveau ralenti (+ 4,1 %, contre + 5,0 %). Cette évolution reflète principalement la baisse des encours des plans d'épargne populaire (PEP) bancaire (- 4,1 %), résultant principalement de l'arrivée à échéance des premiers contrats, lancés à partir de 1990, qui sont souvent réinvestis dans d'autres supports, notamment des PEP assurance, dont la fiscalité est plus avantageuse.

Les flux de placements sur les plans d'épargne-logement ont légèrement fléchi (+ 13,2 milliards d'euros, contre + 13,5 milliards en 1998), en raison, notamment, de la baisse de leur rémunération contractuelle intervenue en août 1999 ramenée à 3,6 % avant prélèvements sociaux, et de la reprise des transactions immobilières.

Après avoir connu un repli en 1998, les flux de placement en assurance-vie se sont légèrement redressés, pour s'inscrire à 55 milliards d'euros, contre 52 milliards en 1998 (cf. tableau 3), sans toutefois atteindre le niveau des exercices précédents. L'assurance-vie reste néanmoins le réceptacle privilégié de l'épargne financière des ménages et a recueilli en 1999 environ 60 % de leur formation d'actifs financiers.

Ce succès persistant a plusieurs origines : l'offre des produits d'assurance s'est diversifiée sous l'influence du développement des contrats « multisupports » ; la plupart des produits d'assurance proposent désormais des contrats bénéficiant d'une garantie en capital et permettant également de profiter des performances de la bourse. De même, la remontée des taux d'intérêt à long terme a permis de proposer un rendement brut plus élevé sur les contrats. Enfin, après une période de plusieurs années marquées par une réduction progressive des avantages fiscaux attachés à ces produits, l'année 1999 s'est caractérisée par une stabilisation du cadre fiscal applicable à l'assurance-vie, qui reste plus avantageux que celui de la plupart des autres placements.

Les contrats « DSK » ont fait l'objet de nouvelles souscriptions, d'environ 2,3 milliards d'euros, après 1,2 milliard en 1998. Néanmoins, le développement de ce produit plus risqué, car investi à hauteur d'au moins 55 % en titres de capital (50 % en actions cotées et 5 % en titres non cotés), est en partie imputable à la possibilité offerte jusqu'au 30 juin 1999 aux détenteurs d'anciens contrats d'opérer des transferts vers ce type de produits.

Tableau 2  
 Flux d'actions, d'obligations et de titres d'OPCVM

	(montants en milliards d'euros)	
	1998	1999
<b>Émissions nettes d'obligations</b>		
Résidents	23,1	49,6
dont : <i>Établissements de crédit</i>	- 30,7	- 4,1
<i>Administrations publiques</i>	43,7	34,1
<i>Sociétés non financières</i>	11,0	20,0
Reste du monde	39,6	47,2
<b>Total</b>	<b>62,7</b>	<b>96,8</b>
<b>Acquisitions nettes d'obligations</b>		
Résidents	35,4	73,6
dont : <i>Établissements de crédit</i>	25,9	15,8
<i>Assurances</i>	25,8	29,8
Reste du monde	27,4	23,2
<b>Émissions de titres de créances négociables (a)</b>		
Résidents	17,9	23,3
dont : <i>Établissements de crédit</i>	8,8	26,2
<i>Administrations publiques</i>	5,7	- 13,1
<i>Sociétés non financières</i>	2,9	10,1
Reste du monde	33,1	54,3
<b>Total</b>	<b>51,0</b>	<b>77,6</b>
<b>Achats de titres de créances négociables</b>		
Résidents	40,3	36,8
dont : <i>Établissements de crédit</i>	21,3	7,9
<i>OPCVM et assurances</i>	1,3	25,2
dont OPCVM monétaires	5,2	8,1
Reste du monde	10,7	40,8
<b>Émissions d'actions (b)</b>		
Résidents	56,7	33,4
dont : <i>Établissements de crédit et assurances</i>	4,1	1,8
<i>Sociétés non financières</i>	50,0	31,7
Reste du monde	41,5	77,5
<b>Total</b>	<b>98,2</b>	<b>111,0</b>
<b>Acquisitions nettes d'actions</b>		
Résidents	69,8	63,4
dont : <i>Établissements de crédit</i>	4,3	2,1
<i>OPCVM et assurances</i>	20,0	6,0
<i>Administrations publiques</i>	0,8	- 3,1
<i>Ménages</i>	5,2	- 2,1
<i>Sociétés non financières</i>	38,1	59,9
Reste du monde	28,4	47,5
<b>Souscriptions de titres d'OPCVM</b>		
OPCVM monétaires	0,5	22,0
dont : <i>Ménages</i>	- 3,7	2,7
<i>Sociétés non financières</i>	0,3	14,0
<i>Assurances</i>	2,5	1,3
Autres OPCVM	54,3	49,0
dont : <i>Ménages</i>	6,4	4,7
<i>Sociétés non financières</i>	3,2	3,6
<i>Assurances</i>	25,8	16,7
<b>Total</b>	<b>54,8</b>	<b>71,0</b>

(a) Titres de créances négociables : bons du Trésor, certificats de dépôt, billets de trésorerie

(b) Il s'agit des actions cotées et non cotées et des autres participations



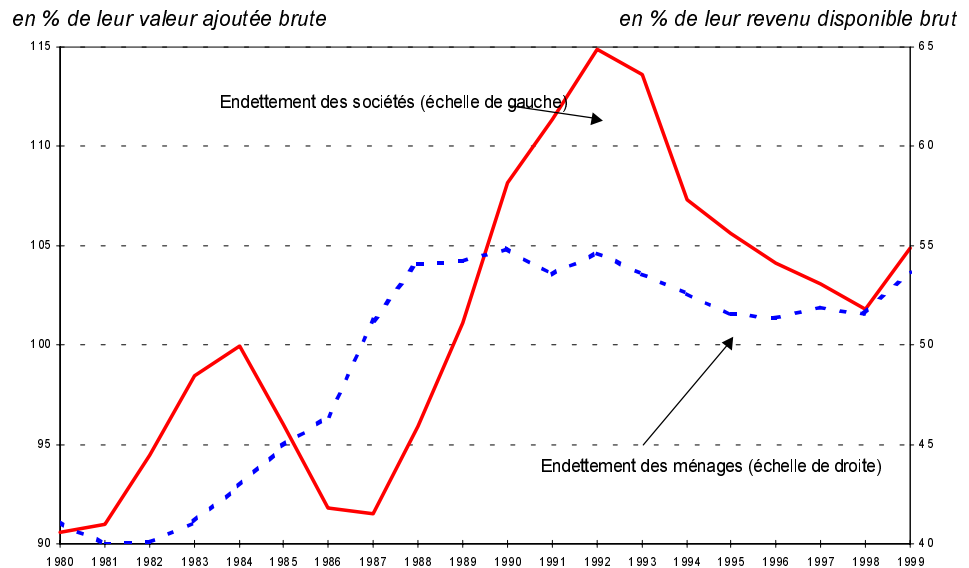
Tableau 3  
Principaux éléments financiers sur les sociétés et les ménages

(montants en milliards d'euros, variations et structure en pourcentage)

	1997	1998	1999	Variation 1999/1998	Structure des encours
<b>Total des flux de financement des sociétés</b>	<b>59,7</b>	<b>71,5</b>	<b>89,4</b>	<b>25,0</b>	<b>100,0</b>
Titres du marché monétaire	1,0	2,9	10,1	348,0	1,1
Obligations	6,8	11,0	20,0	82,0	3,4
Crédits à court terme	7,0	- 2,3	5,9	ns	2,5
Crédits à long terme	- 3,2	9,8	21,7	221,0	7,7
Actions	48,1	50,0	31,7	- 37,0	85,3
<b>Total des flux de placement bancaires et non bancaires des ménages</b>	<b>104,1</b>	<b>88,8</b>	<b>101,9</b>	<b>17,0</b>	<b>100,0</b>
Dépôts à vue	2,5	5,2	19,9	383,0	6,3
Placements à vue (livrets A, bleus, jeunes, livrets d'épargne populaire...)	20,2	14,7	0,9	- 94,0	8,9
Placements à échéance (comptes à terme)	- 7,8	- 6,6	0,8	ns	1,4
PEL et PEP bancaires	28,1	14,0	10,0	- 29,0	8,9
Placements en assurance-vie	72,0	52,1	55,0	5,6	20,3
Titres de créances négociables	11,9	11,5	11,5	0	0,4
Obligations	- 22,5	- 10,0	- 1,9	ns	1,5
OPCVM de court terme	- 10,8	- 3,7	2,7	ns	1,7
OPCVM de long terme	- 3,4	6,4	4,7	- 267,0	7,7
Actions et autres participations	13,9	5,2	- 1,7	ns	43,2

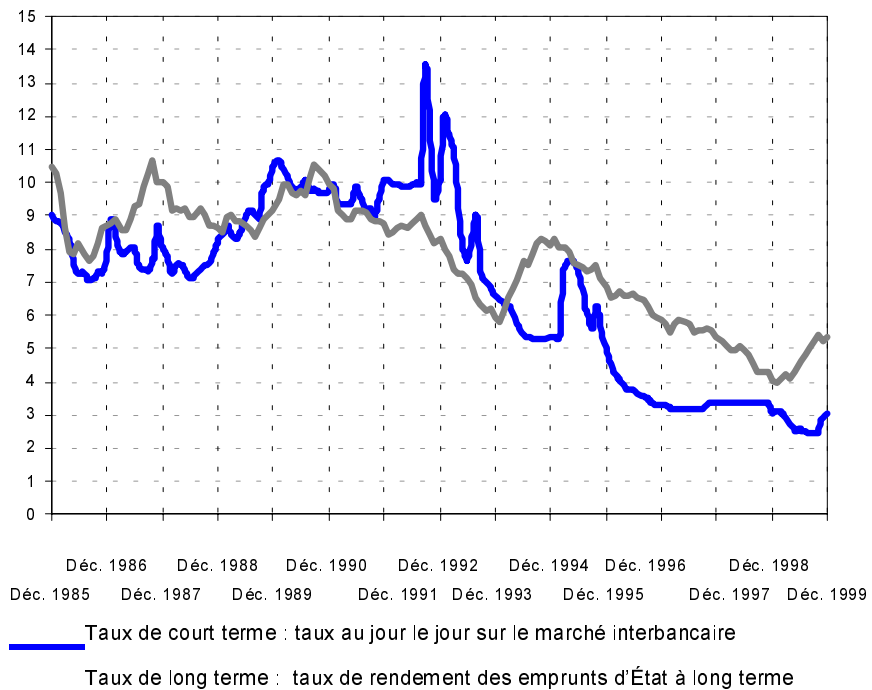
ns : non significatif

Graphique 1  
Taux d'endettement des sociétés hors actions  
et endettement bancaire des ménages



NB : Les séries antérieures à 1995 pour l'endettement sont celles issues de l'ancien système des comptes nationaux.

Graphique 2  
Taux d'intérêt



# Enquête financière – Premier trimestre 2000

Direction de la Conjoncture  
Service des Synthèses conjoncturelles

## Méthodologie de l'enquête

L'enquête financière, de périodicité trimestrielle, est une enquête de tendance menée, par l'intermédiaire du réseau de succursales de la Banque de France, auprès des établissements de crédit qui sont interrogés sur leur comportement et sur celui de l'ensemble des entreprises et des particuliers. Les questions visent à saisir, sous forme de notations chiffrées, des évolutions (passées ou prévues) relatives aux marchés de prêts et placements et des opinions relatives à des situations (trésoreries, endettement global des entreprises et des particuliers, patrimoine financier des particuliers). Les réponses sont pondérées en fonction de l'importance de l'activité clientèle de l'établissement interrogé, le critère variant selon la nature de la question. Les chiffres ainsi obtenus donnent une mesure synthétique de l'écart entre la proportion des informateurs qui estiment qu'il y a eu progression ou qu'une situation est favorable (trésoreries, patrimoine financier des particuliers) ou importante (endettement global) et celle des informateurs jugeant qu'il y a eu fléchissement ou qu'une situation est défavorable ou faible.

## Vue d'ensemble

Les principales évolutions financières, intervenues au cours du premier trimestre 2000, sont les suivantes.

### *Situation des entreprises et des particuliers*

*La situation de trésorerie des entreprises, qui s'est améliorée en début d'année, demeure aisée.* Grâce à l'accroissement des résultats bruts d'exploitation, les difficultés de paiement ont continué de se réduire et les besoins en fonds de roulement, générés par la forte progression de l'activité, ont été en partie autofinancés. Aussi, le recours au crédit à court terme est-il demeuré d'une ampleur limitée.

*Les dépenses d'investissement des entreprises se sont accélérées* au premier trimestre 2000, à l'origine d'un nouvel essor des prêts à moyen et long termes.

*Le patrimoine financier des ménages a globalement peu varié*, avec un arbitrage plus marqué en faveur des actions et des placements d'assurance, et reste jugé satisfaisant par les banquiers interrogés.

*Le niveau de l'endettement des particuliers s'est ponctuellement replié*, à la suite, notamment, du ralentissement des utilisations de prêts immobiliers, imputable à un moindre dynamisme de l'investissement locatif.

*Au cours du deuxième trimestre 2000, selon les établissements bancaires interrogés, la demande de crédit devrait s'accélérer*, en raison, pour l'essentiel, d'une meilleure orientation de la demande de crédit émanant de la clientèle des particuliers.

**Situation des établissements de crédit**

La compétition entre établissements de crédit s'est sensiblement intensifiée sur le marché des particuliers, aussi bien pour les crédits que pour les placements.

Les banques ont activement développé leur offre de « services en ligne » pour faire face à une nouvelle concurrence émanant d'établissements de courtage opérant à partir d'Internet.

Le relèvement des conditions débitrices et créditrices s'est poursuivi, en liaison avec la hausse des taux de marché.

Une revalorisation modérée des prix des services est intervenue en début d'année, tandis que le mouvement d'amenuisement des marges bancaires s'atténuait légèrement.

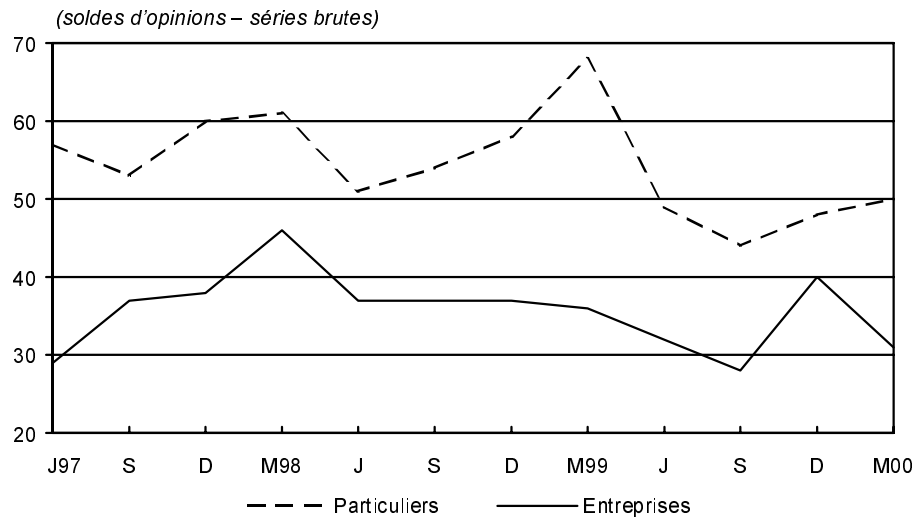
## 1. Le comportement des établissements de crédit

### Le comportement des établissements de crédit – solde des opinions

*(en données brutes)*

Évolutions passées, sauf indications contraires	2 <sup>e</sup> trim. 1998	3 <sup>e</sup> trim. 1998	4 <sup>e</sup> trim. 1998	1 <sup>er</sup> trim. 1999	2 <sup>e</sup> trim. 1999	3 <sup>e</sup> trim. 1999	4 <sup>e</sup> trim. 1999	1 <sup>er</sup> trim. 2000
Concurrence sur les placements								
des particuliers	23	14	12	15	11	19	13	29
des entreprises	19	11	13	9	8	11	11	12
Concurrence sur les crédits								
aux particuliers	69	74	75	69	71	60	42	57
aux entreprises	64	56	52	45	50	42	38	33
Stratégie prévue pour les placements								
des particuliers	38	36	33	36	25	36	47	40
des entreprises	17	20	19	14	11	21	20	21
Stratégie prévue pour les crédits								
des particuliers	51	54	58	68	49	44	48	50
des entreprises	37	37	37	36	32	28	40	31
Rémunération des placements								
des particuliers	- 41	- 26	- 22	- 29	- 6	- 21	13	12
des entreprises	- 11	- 19	- 22	- 24	- 7	5	15	19
Taux des crédits								
aux particuliers	- 35	- 52	- 49	- 52	- 12	44	52	39
aux entreprises	- 38	- 43	- 43	- 43	- 6	28	39	39
Prix des services								
aux particuliers	11	11	9	20	10	12	9	18
aux entreprises	4	5	1	14	13	8	11	23
Marges bancaires	- 27	- 27	- 19	- 27	- 18	- 14	- 9	- 8
Évolution prévue de la demande de crédit	46	36	34	43	46	30	34	47

### Stratégie prévue pour les crédits



#### *En matière de crédit*

Sur le marché des *particuliers*, des comportements très agressifs en matière de taux d'intérêt, proches du « *dumping* », ont été observés au premier trimestre. La concurrence s'est ainsi très fortement accrue en matière de crédits immobiliers, dans un contexte de moindre dynamisme de l'investissement locatif des ménages, à la suite, notamment, de la sortie du dispositif Périssol. S'agissant des crédits de trésorerie, les banques ont accompagné le dynamisme de la consommation des ménages, en proposant des taux d'intérêt à court terme très attractifs.

Sur le marché des *entreprises*, la compétition s'est quelque peu atténuée dans l'ensemble. Elle est toutefois restée vive en matière de crédits d'équipement, les banques pratiquant une gestion très active des enveloppes de ressources Codevi à taux bonifié, afin de conserver une offre compétitive malgré la remontée des taux longs de marché.

#### *En matière de placements*

La concurrence, peu active dans ce domaine au cours des trimestres précédents, s'est sensiblement renforcée au premier trimestre 2000 sur le marché des particuliers. Elle a surtout eu pour objet le recyclage de l'épargne sur livret des particuliers vers des placements en assurance-vie, en actions et en OPCVM actions. S'agissant des entreprises, la concurrence s'est notamment exercée en matière de rémunération des certificats de dépôt ou par le biais d'une offre de produits innovants permettant d'optimiser la gestion de trésorerie.

Par ailleurs, afin de faire face à une concurrence nouvelle, émanant de courtiers boursiers « en ligne » sur *Internet*, les banques ont proposé à leur clientèle une gamme de plus en plus complète de « services en ligne ».

*Évolution des taux d'intérêt, des prix des services et des marges bancaires*

La hausse des conditions débitrices s'est poursuivie, en liaison avec la remontée des taux de marché ; elle a été sensiblement moins marquée qu'au cours du trimestre précédent pour les crédits aux particuliers, tandis qu'elle se poursuivait au même rythme pour les crédits aux entreprises. Les conditions créditrices ont également augmenté mais dans de moindres proportions. Enfin, une revalorisation modérée des prix des services est intervenue en début d'année, notamment pour les services aux particuliers. Dans ce contexte, le mouvement d'érosion des marges bancaires s'est prolongé à un rythme atténué par rapport aux évolutions observées en 1999.

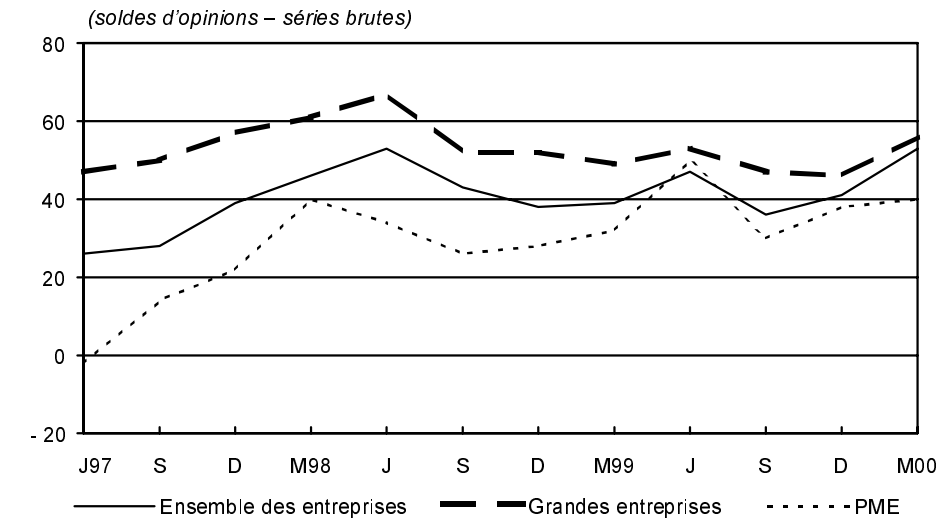
*Évolution prévue de la demande de crédit*

Les établissements interrogés prévoient une accélération de la demande de crédit, au cours du deuxième trimestre 2000, du fait, à la fois, d'un dynamisme accru de la demande des ménages et d'une demande toujours bien orientée des entreprises.

**2. Le comportement des entreprises****Solde des opinions portées par les établissements de crédit sur l'ensemble des entreprises***(en données brutes)*

Évolutions passées, sauf indications contraires	2 <sup>e</sup> trim. 1998	3 <sup>e</sup> trim. 1998	4 <sup>e</sup> trim. 1998	1 <sup>er</sup> trim. 1999	2 <sup>e</sup> trim. 1999	3 <sup>e</sup> trim. 1999	4 <sup>e</sup> trim. 1999	1 <sup>er</sup> trim. 2000
Situation de trésorerie en fin de période								
Ensemble des entreprises	53	43	38	39	47	36	41	53
Grandes entreprises	67	52	52	49	53	47	46	56
PME	34	26	28	32	50	30	38	40
Situation de trésorerie prévue								
Ensemble des entreprises	29	16	16	12	25	18	26	35
Grandes entreprises	39	20	23	19	32	23	29	38
PME	20	7	6	9	18	17	18	26
Difficultés de paiement	- 33	- 29	- 27	- 21	- 18	- 19	- 24	- 19
Résultats bruts d'exploitation	56	37	29	34	38	36	39	39
Besoins en fonds de roulement	15	9	12	9	19	17	14	21
Investissements globaux	53	43	37	24	56	42	46	51
Autorisations nouvelles et renouvellements de crédits à court terme	3	4	- 1	0	13	9	11	9
Utilisations nouvelles de prêts à moyen et long termes	47	39	28	28	53	43	50	42
Situation de l'endettement global	- 9	- 5	- 10	- 6	11	10	17	17
Dépôts à vue (encours moyen)	36	32	22	25	28	31	25	28
Placements nouveaux liquides	- 8	1	- 10	- 20	- 4	- 9	- 7	5
Placements nouveaux en titres négociables	11	12	8	13	19	12	8	32
dont : Titres d'OPCVM	17	15	10	16	25	24	11	36
Évolution prévue de la demande de crédit de trésorerie	10	8	11	6	15	15	11	13
Évolution prévue de la demande de crédit à moyen et long termes	48	27	21	29	44	32	37	48

## Situation de trésorerie des entreprises



La situation de trésorerie des entreprises s'est, globalement, améliorée en début d'année et apparaît très satisfaisante dans la quasi-totalité des secteurs.

Cette évolution est particulièrement marquée pour les grandes entreprises, mais concerne aussi les petites et moyennes.

Au cours des prochains mois, les trésoreries se renforceraient de nouveau sensiblement.

Aussi, l'accroissement des besoins de fonds de roulement, résultant de la forte croissance de l'activité, n'a pas eu d'incidence sur l'évolution des difficultés de paiement, qui se sont encore sensiblement réduites au cours de ce trimestre. La bonne tenue des ventes, tant sur le marché intérieur qu'à l'étranger, a permis un net accroissement des résultats bruts d'exploitation. Dans ce contexte, le recours aux crédits à court terme est demeuré d'ampleur très limitée au premier trimestre. Par ailleurs, les conséquences des intempéries de la fin 1999 sur l'activité des entreprises ont été, selon les banquiers interrogés, globalement limitées et les concours à court terme, qui avaient parfois été mis en place dans l'attente de la remise en état des bâtiments et des équipements endommagés, n'ont été que très partiellement utilisés.

La croissance des dépenses d'investissement s'est accélérée au premier trimestre 2000 et leur niveau apparaît nettement supérieur à celui observé sur la période correspondante des années précédentes. Le net ralentissement des dépenses en informatique a, en effet, été compensé par une forte progression des investissements d'extension des capacités de production. Ce mouvement a concerné tant des opérations de croissance externe, par fusion ou par acquisition d'entreprises, que des achats de nouveaux équipements et des dépenses pour la construction de bâtiments. Par ailleurs, de nombreux investissements de productivité ont de nouveau été signalés par les banquiers interrogés.

Les utilisations nouvelles de prêts à moyen et long termes sont ainsi demeurées soutenues. Leur rythme de progression est cependant apparu un peu plus modéré qu'au quatrième trimestre 1999, en raison d'un recours accru à l'autofinancement que permet l'état des trésoreries.

Au total, le niveau de l'endettement global n'a guère varié en début d'année et demeure satisfaisant selon les établissements de crédit interrogés.

Au cours des prochains mois, la demande de crédits de trésorerie devrait enregistrer une hausse d'ampleur encore modérée, alors que la demande de prêts à moyen et long termes serait soutenue. En effet, les projets d'investissement pour le deuxième trimestre 2000 apparaissent très dynamiques et sont supérieurs à ceux présentés lors de la période équivalente de l'année précédente.

### 3. Le comportement des particuliers

#### 3.1. Les comportements d'épargne

Le patrimoine financier des ménages n'a que peu varié au premier trimestre 2000 et continue d'apparaître très satisfaisant. Les réallocations de portefeuille ont été particulièrement fortes au cours de ce trimestre et sont apparues très favorables aux placements en actions et en assurance-vie.

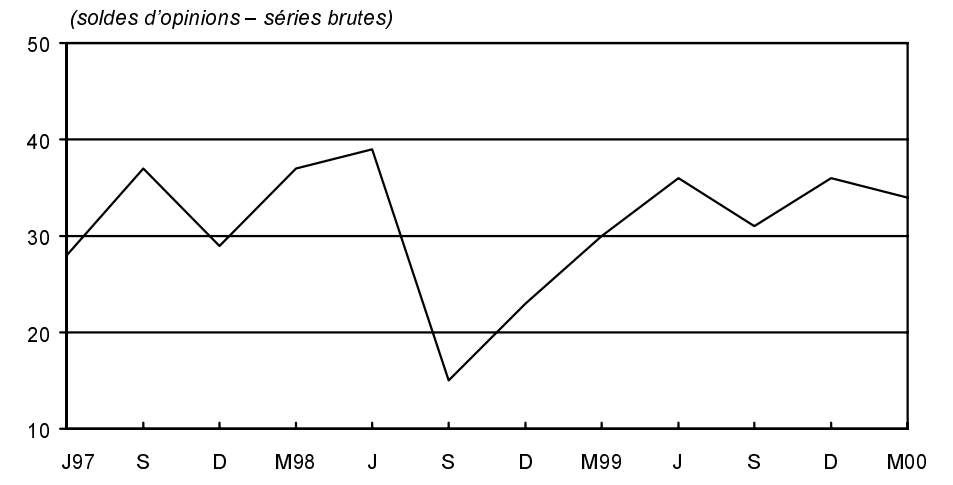
#### Solde des opinions portées par les établissements de crédit sur l'épargne des particuliers

*(en données brutes)*

Évolutions passées	2 <sup>e</sup> trim. 1998	3 <sup>e</sup> trim. 1998	4 <sup>e</sup> trim. 1998	1 <sup>er</sup> trim. 1999	2 <sup>e</sup> trim. 1999	3 <sup>e</sup> trim. 1999	4 <sup>e</sup> trim. 1999	1 <sup>er</sup> trim. 2000
Situation du patrimoine financier	39	15	23	30	36	31	36	34
Encours moyens des dépôts à vue	50	38	33	23	44	51	52	34
Encours moyens des livrets	5	19	- 8	- 11	0	- 25	- 34	- 35
Placements nouveaux en comptes à terme et certificats de dépôt	- 36	- 33	- 41	- 44	- 46	- 39	- 16	- 11
Placements nouveaux en PEL	27	6	21	42	12	20	6	- 6
Placements nouveaux en PEP	- 6	- 14	- 12	- 30	- 33	- 29	- 31	- 47
Placements en actions	48	- 20	39	38	60	37	58	88
Placements en obligations	- 6	- 2	1	- 8	- 6	- 3	2	- 12
Placements en OPCVM court terme	- 28	- 16	- 12	- 8	6	9	- 1	22
Placements en autres OPCVM	49	16	37	45	49	42	58	62



## Patrimoine financier des particuliers



La variation des dépôts à vue des particuliers a été affectée par les décaissements provenant, notamment, du dynamisme de la consommation des ménages ou imputables à de forts mouvements de réallocation de portefeuille.

Ceux-ci ont été de nouveau particulièrement défavorables aux placements en plans d'épargne populaire, aux placements sur livrets ainsi qu'aux placements en comptes à terme et en certificats de dépôt.

Par ailleurs, les placements en plans d'épargne-logement se sont également réduits en début d'année.

Les arbitrages de portefeuille sont, par contre, apparus très favorables aux placements en actions des particuliers, qui ont connu leur rythme de progression le plus élevé depuis le début de l'enquête en 1991. Les placements en OPCVM actions ont également profité de ce mouvement et les ouvertures de plans d'épargne en actions sont demeurées très dynamiques.

Les placements nouveaux en produits d'assurance-vie sont également apparus très attractifs.

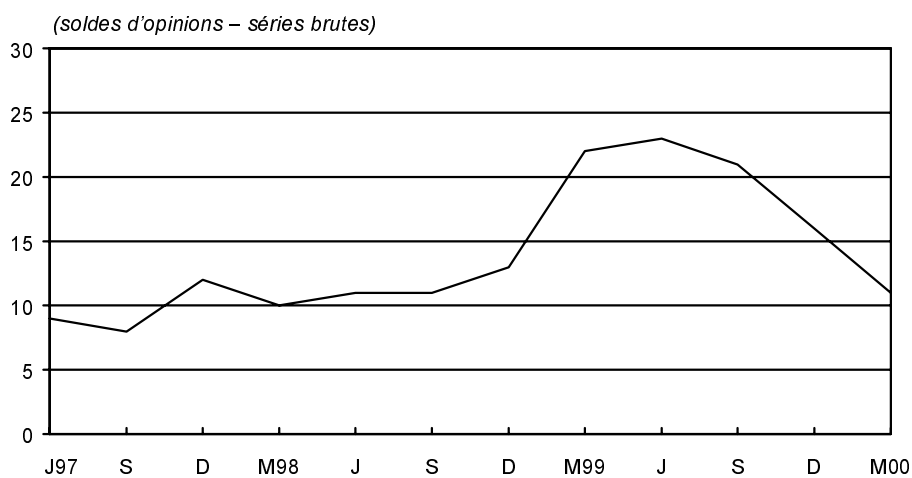
## 3.2. Les comportements d'endettement

### Solde des opinions portées par les établissements de crédit sur l'endettement des particuliers

*(en données brutes)*

Évolutions passées, sauf indications contraires	2 <sup>e</sup> trim. 1998	3 <sup>e</sup> trim. 1998	4 <sup>e</sup> trim. 1998	1 <sup>er</sup> trim. 1999	2 <sup>e</sup> trim. 1999	3 <sup>e</sup> trim. 1999	4 <sup>e</sup> trim. 1999	1 <sup>er</sup> trim. 2000
Situation de l'endettement global	11	11	13	22	23	21	16	11
Difficultés de paiement	- 7	- 6	- 5	- 4	- 2	- 5	- 7	- 12
Autorisations et renouvellements de crédits de trésorerie	34	23	37	16	33	27	30	26
Utilisations nouvelles de prêts personnels	58	43	65	51	61	45	52	34
Utilisations nouvelles de prêts immobiliers	71	54	68	73	101	64	39	8
Évolution prévue de la demande de crédits de trésorerie	46	41	33	39	28	29	29	37
Évolution prévue de la demande de crédits immobiliers	54	46	47	59	39	20	25	29

### Endettement global des particuliers



Le niveau d'endettement global des particuliers s'est replié. Les difficultés de paiement se sont sensiblement réduites, alors que les utilisations nouvelles de prêts personnels et, dans une moindre mesure, de crédits de trésorerie continuaient de progresser, mais à un rythme moindre que celui observé au cours des trimestres précédents.

Les utilisations nouvelles de prêts immobiliers ont enregistré un net ralentissement et connaissent leur plus faible progression depuis le premier trimestre 1997. Selon les banquiers interrogés, ce mouvement concerne principalement l'investissement locatif, le dispositif « Besson » n'ayant que très partiellement relayé le dispositif « Périssol », alors que les octrois de prêts pour l'achat d'une résidence principale demeurent relativement dynamiques. Par ailleurs, cette décélération semble avoir été particulièrement nette sur les deux premiers mois de l'année et un rebond des demandes de prêts immobiliers a été, dans l'ensemble, observé en mars. Les mouvements de renégociation de prêts immobiliers sont apparus très faibles, en raison de la remontée des taux à long terme.

Au cours des prochains mois, selon les établissements interrogés, la demande de crédit devrait accélérer tant pour les crédits de trésorerie que pour les crédits immobiliers.

## Résumés d'analyses et d'enquêtes

Le contenu détaillé des analyses et enquêtes résumées ci-après est disponible sur le site Internet de la Banque de France ([www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr)).

### Les marchés mondiaux de matières premières au premier trimestre 2000

*Au premier trimestre, les marchés mondiaux de matières premières ont, dans l'ensemble, progressé.*

*Les prix des denrées alimentaires sont en hausse, à l'exception de ceux du café et du sucre.*

*Les cours des produits agricoles à usage industriel se sont tous accrus.*

*Parmi les produits minéraux, les cours de l'aluminium, du nickel, de l'or et du platine se sont raffermis, tandis que ceux des autres produits se sont effrités.*

*Sur le trimestre, l'indice Moody, exprimé en dollars, et l'indice Reuter, libellé en livres sterling, ont progressé de, respectivement, 2,78 % et 0,51 %.*

*L'indice Banque de France, qui reflète le coût en monnaie nationale des matières premières importées, hors énergie, est ressorti en hausse de 8,1 %. Les indices partiels relatant les coûts des produits alimentaires, des produits agricoles à usage industriel et des produits minéraux ont progressé de, respectivement, 6,09 %, 10,16 % et 7,82 %.*

*L'indice global Banque de France, y compris pétrole, en monnaie nationale a progressé de 10,58 % au premier trimestre.*

*Sur la même période, l'euro s'est déprécié de 4,95 % par rapport au dollar et de 3,17 % par rapport à la livre sterling, s'établissant en moyenne, en mars, à 0,96 dollar et à 0,61 livre sterling.*

*Les cours du pétrole se sont accrus, en raison d'un resserrement de l'offre et d'une demande soutenue. Les prix du Brent, brut de référence de la Mer du Nord, ont augmenté de 7,17 % par rapport à ceux de décembre 1999, cotant en moyenne 27,22 dollars en mars 2000, contre 25,4 dollars en décembre 1999. Les cours du Dubaï et du WTI se sont appréciés de, respectivement, 6,37 % et 14,46 %.*

Évelyne FAM  
*Direction de la Conjoncture  
Service des Synthèses conjoncturelles*

# Bulletin officiel

*Depuis janvier 1999, le Bulletin officiel de la Banque de France fait l'objet d'une publication distincte dont seul le sommaire figure ci-dessous. Cette publication est également accessible sur Internet ([www.banque-france.fr/fr/textes/main.htm](http://www.banque-france.fr/fr/textes/main.htm)). Les textes mentionnés sont, par ailleurs, consultables à la direction de la Communication de la Banque de France (service Relations avec le public, 48 rue Croix des Petits Champs 75001 Paris <sup>1</sup>) et dans toutes les succursales de la Banque de France.*

## Sommaire

### **Bulletin officiel de la Banque de France, du Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, de la Commission bancaire**

#### Banque de France

Extrait du registre des décisions de M. le gouverneur de la Banque de France

DR n° 2006 du 3 avril 2000 – Règlement des concours pour l'emploi de secrétaire-comptable

DR n° 2007 du 3 avril 2000 – Pensions

#### Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement

Modifications apportées à la liste des établissements relevant de la loi bancaire

– en mars 2000

Modifications apportées à la liste des entreprises d'investissement

– en mars 2000

Modifications apportées à la liste des établissements relevant de la loi bancaire

– au cours du premier trimestre 2000

– additif au modificatif du troisième trimestre 1999

– additif au modificatif du quatrième trimestre 1999

Modifications apportées à la liste des prestataires de services d'investissement habilités à exercer en France

– au cours du premier trimestre 2000

#### Commission bancaire

Instruction n° 2000-04 sur la publication par les sociétés de crédit foncier d'informations relatives à la qualité de leurs actifs

Instruction n° 2000-05 modifiant l'instruction n° 99-10

relative à la couverture des dépassements de la quotité de financement par des ressources non privilégiées applicable aux sociétés de crédit foncier

### **Textes divers concernant la monnaie, l'épargne, le crédit et le change**

#### Banque de France

Adjudication d'obligations assimilables du Trésor

Adjudications de bons du Trésor à taux fixe et à intérêts précomptés

Adjudications de bons du Trésor à taux fixe et à intérêts annuels

<sup>1</sup> Heures d'ouverture : 9 h 30 – 16 h 00 – Tél. : 01 42 92 39 08 – Télécopie : 01 42 92 39 40.  
Les demandes d'abonnement à la publication, fournies gracieusement, sont également à transmettre à cette unité.

# Statistiques

## Sommaire

	<u>Tableau n°</u>	<u>Page</u>
<b>Environnement international</b>		
Croissance du produit intérieur brut	1	81
Prix à la consommation	2	82
Taux de chômage	3	83
Compétitivité de l'économie française : du franc à l'euro	4	84
Taux d'intérêt des euromonnaies	5	85
<b>Données de référence nationales</b>		
Tableau de bord de l'économie française	6	86
Situation hebdomadaire de la Banque de France	7	88
Réserves obligatoires – Assiettes – Réserves exigées, réserves constituées –		
Facteurs de la liquidité bancaire	8	90
Balance des paiements : présentation simplifiée	9	91
Balance des paiements : compte de transactions courantes et compte de capital	10	92
Balance des paiements : compte financier	11	94
<b>Placements et financements de l'économie nationale</b>		
Méthodologie (tableaux 12 à 26)		96
Bilan de la Banque de France	12	97
Bilan des institutions financières monétaires (IFM) hors Banque de France	13	98
Dépôts des résidents auprès de l'administration centrale (Trésor et La Poste)	14	99
Monnaie et crédit	15	99
Dépôts à vue	16	100
Comptes sur livrets	17	100
Dépôts à terme (DAT)	18	101
Crédits aux résidents	19	102
Crédits des banques aux sociétés non financières	20	103
Crédits des banques aux ménages	21	103
Endettement des agents non financiers <i>via</i> les marchés internes	22	104
Endettement des agents non financiers à l'étranger	23	104
Endettement intérieur total (EIT)	24	105
Rémunération des dépôts	25	106
Coût du crédit	26	106
Taux des crédits et seuils de l'usure	27	107
Émissions obligataires réglées en avril 2000	28	108
Émissions d'obligations et de titres participatifs en euros et en devises	29	110
Obligations et titres participatifs en euros et en devises	30	111
Titres de créances négociables hors bons du Trésor	31	112
Détention par les non-résidents de titres français :		
actions cotées, obligations, bons du Trésor	32	113
Émissions de bons du Trésor	33	114
Titres d'OPCVM	34	115
<b>Système de paiement</b>		
Système de paiement de montant élevé en euros	35	117

Tableau 1  
Croissance du produit intérieur brut

	(en %)													
	En moyenne annuelle		En variation trimestrielle						En glissement annuel					
	1998	1999	1998	1999			2000	1998	1999		2000			
	Année	Année	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T4	T1	T2	T3	T4	
France (a)	3,2	2,9	0,8	0,6	0,8	1,0	0,8		3,0	2,7	2,7	3,2	3,1	
Allemagne (b)	1,9	1,4	-0,1	0,7	0,1	0,9	0,7		1,2	0,8	0,9	1,5	2,3	
Autriche	3,3								1,7	1,2	1,7			
Belgique	2,7	2,6	-0,2	0,8	1,0	1,5	1,1		0,9	1,0	1,3	3,3	4,6	
Espagne	4,0	3,7	0,8	0,8	1,1	1,1	1,0		3,4	3,4	3,7	3,9	4,0	
Finlande	5,0		0,9	0,3	0,9	0,7			4,2	3,5	3,4	2,8		
Irlande	8,9	8,9												
Italie	1,5	1,4	-0,1	0,3	0,5	0,8	0,4		0,5	1,0	1,1	1,5	2,1	
Luxembourg														
Pays-Bas	3,7	3,6	1,0	0,7	0,9	1,0	1,4		3,2	3,1	3,3	3,8	4,2	
Portugal	3,5		2,4						2,8					
<b>Zone euro</b>	<b>2,8</b>	<b>2,3</b>	<b>0,3</b>	<b>0,6</b>	<b>0,5</b>	<b>1,0</b>	<b>0,9</b>		<b>2,0</b>	<b>1,8</b>	<b>1,9</b>	<b>2,4</b>	<b>3,0</b>	
Danemark	2,5	1,6	0,0	-0,3	0,6	1,1	0,6		2,6	0,7	2,2	1,4	2,0	
Grèce	3,7													
Royaume-Uni	2,2	2,1	0,0	0,4	0,7	1,0	0,8		1,5	1,5	1,6	2,2	3,0	
Suède	3,0	3,8	1,0	1,0	0,8	0,8	0,8		3,1	3,7	3,4	3,6	3,5	
<b>Union européenne</b>	<b>2,7</b>	<b>2,2</b>	<b>0,2</b>	<b>0,5</b>	<b>0,6</b>	<b>1,0</b>	<b>0,9</b>		<b>1,9</b>	<b>1,7</b>	<b>1,8</b>	<b>2,3</b>	<b>3,1</b>	
États-Unis	4,3	4,2	1,5	0,9	0,5	1,4	1,8	1,3	4,7	3,9	3,8	4,3	4,6	5,0
Japon	-2,5	0,3	-0,5	1,5	1,0	-1,0	-1,4		-3,1	-0,4	0,7	1,0	0,0	

(a) Source : INSEE (Comptes nationaux trimestriels cvs-cjo)

(b) Source : Banque fédérale d'Allemagne, données cvs-cjo.

Selon l'Office fédéral de statistiques,

les taux de croissance annuels sur données brutes sont de 2,2 % pour 1998 et 1,5 % pour 1999.

Sources : Données nationales, Eurostat, OCDE

Réalisé le 3 mai 2000  
DEER – ECOET – Tél. 01 42 92 29 92

Tableau 2  
Prix à la consommation

(variations sur douze mois en %, données brutes)

	1999							2000						
	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.	Moy.	Janvier	Février	Mars
France	0,4	0,5	0,4	0,3	0,4	0,5	0,6	0,8	1,0	1,4	0,6	1,7	1,5	1,7
Allemagne	0,5	0,8	0,4	0,4	0,6	0,7	0,8	0,9	1,0	1,4	0,6	1,9	2,1	2,1
Autriche	0,2	0,1	0,4	0,2	0,3	0,5	0,6	0,8	1,0	1,7	0,5	1,4	2,0	2,0
Belgique	1,3	1,1	0,8	0,7	0,7	0,9	1,3	1,4	1,6	2,1	1,1	1,8	2,1	2,5
Espagne	2,1	2,3	2,1	2,1	2,1	2,3	2,5	2,4	2,7	2,8	2,2	2,9	3,0	3,0
Finlande	0,9	1,3	1,4	1,2	1,4	1,3	1,4	1,6	1,9	2,2	1,3	2,3	2,7	3,2
Irlande	2,0	2,0	2,3	2,1	1,9	2,4	2,6	2,8	3,0	3,9	2,5	4,4	4,6	5,0
Italie	1,4	1,3	1,5	1,4	1,7	1,6	1,9	1,9	2,0	2,1	1,7	2,2	2,4	2,6
Luxembourg	0,6	1,3	1,3	1,2	-0,3	1,4	1,6	1,9	1,9	2,3	1,0	3,5	2,6	3,0
Pays-Bas	2,0	1,9	2,1	2,1	1,8	2,5	2,0	1,8	2,0	1,9	2,0	1,6	1,5	1,6
Portugal	2,8	2,7	2,1	2,1	1,9	1,8	1,9	1,8	1,9	1,7	2,2	1,9	1,6	1,4
<b>Zone euro</b>	<b>1,0</b>	<b>1,1</b>	<b>1,0</b>	<b>0,9</b>	<b>1,1</b>	<b>1,2</b>	<b>1,2</b>	<b>1,4</b>	<b>1,5</b>	<b>1,7</b>	<b>1,1</b>	<b>1,9</b>	<b>2,0</b>	<b>2,1</b>
Danemark	1,7	1,7	1,6	1,9	2,0	2,4	2,4	2,6	2,7	3,1	2,1	2,8	2,8	3,0
Grèce	3,0	2,6	2,0	1,5	1,6	1,4	1,3	1,7	2,0	2,3	2,1	2,4	2,6	2,8
Royaume-Uni	1,7	1,5	1,3	1,4	1,3	1,3	1,2	1,2	1,3	1,2	1,3	0,8	1,0	0,7
Suède	0,5	0,3	0,3	0,4	0,2	0,8	1,1	1,0	0,8	1,2	0,6	1,0	1,4	1,4
<b>Union européenne</b>	<b>1,2</b>	<b>1,2</b>	<b>1,1</b>	<b>1,0</b>	<b>1,1</b>	<b>1,2</b>	<b>1,2</b>	<b>1,3</b>	<b>1,4</b>	<b>1,7</b>	<b>1,2</b>	<b>1,8</b>	<b>1,9</b>	<b>1,9</b>
États-Unis	1,7	2,3	2,1	2,0	2,1	2,3	2,6	2,6	2,6	2,7	2,2	2,7	3,2	3,7
Japon	-0,4	-0,1	-0,4	-0,3	-0,1	0,3	-0,2	-0,7	-1,2	-1,1	-0,3	-0,9	-0,6	-0,5

NB : Indices harmonisés pour les pays de l'Union européenne

Sources : Données nationales, Eurostat

Réalisé le 3 mai 2000  
DEER – ECOET – Tél. 01 42 92 29 92



Tableau 3  
Taux de chômage

(en % de la population active, données cvs)

	1999							2000						
	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.	Moy.	Janvier	Février	Mars
France	11,4	11,3	11,4	11,3	11,2	11,3	11,1	11,0	10,8	10,6	11,2	10,5	10,2	10,0
Allemagne	10,6	10,6	10,5	10,5	10,5	10,5	10,5	10,5	10,4	10,2	10,5	10,1	10,0	10,0
Autriche	3,9	3,8	3,8	3,7	3,7	3,7	3,6	3,6	3,6	3,6	3,8	3,6	3,5	3,9
Belgique	9,1	9,0	9,0	9,0	9,0	9,2	8,9	8,8	8,7	8,7	9,0	8,6	8,6	8,4
Espagne (a)	17,0			15,6			15,5			15,4	15,9			
Finlande	10,5	10,5	10,5	10,1	10,0	10,0	9,9	10,1	10,0	9,8	10,2	10,2	11,0	10,8
Irlande	5,9	5,7	5,8	5,7	5,6	5,5	5,4	5,2	5,1	5,0	5,6	4,9	4,9	4,7
Italie	11,7			11,5			11,5			11,0	11,4			11,2
Luxembourg (a)	3,1	3,0	2,8	2,7	2,7	2,7	2,9	2,8	2,8	2,9	2,9	3,0	3,0	
Pays-Bas	3,5	3,4	3,3	3,3	3,2	3,1	3,0	3,0	2,9	2,7	3,2	2,7	2,6	2,8
Portugal	4,5			4,7			4,4			4,0	4,4			
<b>Zone euro</b>	<b>10,2</b>	<b>10,1</b>	<b>10,0</b>	<b>10,0</b>	<b>9,9</b>	<b>9,9</b>	<b>9,8</b>	<b>9,7</b>	<b>9,7</b>	<b>9,6</b>	<b>10,0</b>	<b>9,5</b>	<b>9,5</b>	
Danemark	5,9	5,8	5,7	5,5	5,6	5,6	5,6	5,5	5,4	5,4	5,7	5,4	5,3	5,3
Grèce														
Royaume-Uni	4,5	4,5	4,5	4,4	4,3	4,2	4,2	4,2	4,1	4,1	4,4	4,0	4,0	4,0
Suède (a)	5,4	5,3	4,9	5,9	6,4	6,1	5,5	5,2	5,2	5,3	5,6	5,7	5,4	5,1
<b>Union européenne</b>	<b>9,4</b>	<b>9,3</b>	<b>9,2</b>	<b>9,2</b>	<b>9,1</b>	<b>9,1</b>	<b>9,0</b>	<b>8,9</b>	<b>8,9</b>	<b>8,9</b>	<b>9,2</b>	<b>8,8</b>	<b>8,8</b>	
États-Unis	4,2	4,3	4,2	4,3	4,3	4,2	4,2	4,1	4,1	4,1	4,2	4,0	4,1	4,1
Japon	4,8	4,8	4,6	4,8	4,8	4,7	4,6	4,6	4,6	4,7	4,7	4,7	4,9	4,9

(a) Données brutes

Sources : Données nationales, BRI, OCDE, Eurostat

Réalisé le 3 mai 2000  
DEER – ECOET – Tél. 01 42 92 29 92

Tableau 4

**Compétitivité de l'économie française : du franc à l'euro**

Indicateurs d'évolution des prix à la consommation dans une même unité monétaire

(indices base 100 = 1987)

	Vis-à-vis de l'Union monétaire		Vis-à-vis de l'Union européenne		Vis-à-vis de 42 partenaires (a)	
	Nominal	Réel	Nominal	Réel	Nominal	Réel
1995 Décembre	109,50	99,80	112,60	100,70	137,80	99,70
1996 Décembre	108,70	98,50	109,90	97,80	136,00	96,80
1997 Décembre	109,80	98,90	108,90	96,10	135,60	94,70
1998 Décembre	110,00	98,40	110,20	96,40	139,40	95,50
1999 Décembre	110,00	97,80	108,30	94,20	132,50	89,90
1998						
Avril	109,90	99,00	108,60	95,80	135,20	93,90
Mai	109,80	98,70	109,20	96,00	137,00	94,80
Juin	109,80	98,80	109,00	95,90	137,40	95,10
Juillet	109,90	98,30	109,00	95,50	137,40	94,70
Août	109,90	98,40	109,30	95,80	138,20	95,10
Septembre	109,90	98,40	109,70	96,00	139,90	96,00
Octobre	110,00	98,40	110,30	96,50	140,60	96,40
Novembre	110,00	98,30	110,10	96,30	139,30	95,30
Décembre	110,00	98,40	110,20	96,40	139,40	95,50
1999						
Janvier	110,00	98,00	110,10	96,10	139,00	94,90
Février	110,00	98,10	109,70	95,90	137,90	94,30
Mars	110,00	98,30	109,40	95,70	136,90	93,70
Avril	110,00	98,10	109,20	95,40	136,10	92,90
Mai	110,00	98,10	109,10	95,20	135,80	92,50
Juin	110,00	98,10	108,90	95,00	134,60	91,70
Juillet	110,00	97,60	109,00	94,80	134,60	91,40
Août	110,00	97,60	109,10	94,80	135,40	91,90
Septembre	110,00	97,70	108,80	94,60	134,60	91,30
Octobre	110,00	97,80	108,80	94,60	135,30	91,60
Novembre	110,00	97,60	108,50	94,20	133,70	90,40
Décembre	110,00	97,80	108,30	94,20	132,50	89,90
2000						
Janvier	110,00	97,70	108,10	94,00	132,50	89,80
Février	110,00	97,40	108,00	93,60	131,70	88,90
Mars	110,00	97,60	107,90	93,70	130,70	88,40
Avril	110,00	97,60	107,50	93,40	129,80	87,70

NB : Une hausse de l'indice nominal correspond à une valorisation de la monnaie et une baisse de l'indice, en termes réels, traduit des gains de compétitivité.

Jusqu'en décembre 1998, les indicateurs de compétitivité sont calculés à partir des moyennes pondérées des taux de change bilatéraux du franc. À partir de janvier 1999, ils retracent les évolutions de l'euro vis-à-vis des devises des pays partenaires de la France. Les pondérations, égales à la moyenne des parts à l'importation et à l'exportation, sont établies sur la base des échanges commerciaux de produits manufacturés de 1995 à 1997 entre la France et ses 42 principaux partenaires et prennent en compte les effets exercés sur les marchés tiers (double pondération à l'exportation). Les déflateurs utilisés sont les indices nationaux des prix à la consommation.

(a) Union européenne, États-Unis, Suisse, Japon, Canada, Corée du Sud, Turquie, Maroc, Taiwan, Hong-Kong, Pologne, Norvège, Brésil, Australie, Indonésie, Inde, Argentine, Israël, Thaïlande, Singapour, Afrique du Sud, Malaisie, Mexique, Hongrie, Chili, Philippines, Pakistan, Venezuela, Colombie, Nouvelle-Zélande.

Sources : Banque de France, BCE, INSEE, OCDE, BRI, FMI, Bloomberg

Réalisé le 2 mai 2000

Direction des Changes – SAMI – Tél. 01 42 92 31 90

Tableau 5  
Taux d'intérêt des euromonnaies

*(en pourcentage)*

	Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril	
	1999		1999		2000		2000		2000		2000	
	Fin de mois	Moy. mens.	Fin de mois	Moy. mens.	Fin de mois	Moy. mens.	Fin de mois	Moy. mens.	Fin de mois	Moy. mens.	Fin de mois	Moy. mens.
<b>Euro</b>												
Au jour le jour	3,070	2,921	3,650	3,060	3,325	3,025	3,400	3,257	3,740	3,503	3,880	3,655
À 1 mois	3,450	3,026	3,165	3,444	3,260	3,121	3,450	3,344	3,660	3,562	3,905	3,768
À 3 mois	3,370	3,427	3,280	3,411	3,440	3,310	3,605	3,505	3,800	3,721	4,055	3,905
À 6 mois	3,440	3,445	3,440	3,475	3,630	3,516	3,760	3,705	3,980	3,914	4,225	4,059
À 1 an	3,750	3,650	3,840	3,801	4,085	3,921	4,100	4,086	4,250	4,241	4,500	4,347
<b>Dollar</b>												
Au jour le jour	5,775	5,434	5,560	5,513	5,730	5,569	5,860	5,758	6,205	5,887	6,060	6,056
À 1 mois	6,325	5,512	5,765	6,207	5,820	5,732	5,805	5,809	6,090	5,987	6,250	6,094
À 3 mois	6,030	5,987	5,945	6,055	6,010	5,968	6,020	6,019	6,250	6,128	6,450	6,267
À 6 mois	6,030	5,953	6,105	6,083	6,230	6,163	6,250	6,249	6,500	6,360	6,670	6,492
À 1 an	6,250	6,092	6,475	6,338	6,690	6,569	6,680	6,740	6,910	6,771	7,070	6,826
<b>Livre sterling</b>												
Au jour le jour	5,375	5,232	3,000	4,832	6,000	5,244	6,065	5,956	5,905	5,817	5,875	5,891
À 1 mois	5,800	5,344	5,695	5,744	5,930	5,773	6,050	6,060	5,985	6,000	6,140	6,027
À 3 mois	5,850	5,805	6,000	5,972	6,110	6,064	6,220	6,181	6,170	6,155	6,270	6,217
À 6 mois	6,030	5,946	6,375	6,167	6,300	6,323	6,390	6,348	6,360	6,343	6,330	6,374
À 1 an	6,430	6,271	6,685	6,545	6,750	6,773	6,620	6,690	6,730	6,642	6,600	6,661
<b>Yen</b>												
Au jour le jour	0,045	0,061	0,130	0,100	0,045	0,052	0,090	0,112	0,060	0,063	0,070	0,063
À 1 mois	0,400	0,081	0,100	0,583	0,080	0,084	0,105	0,096	0,075	0,121	0,045	0,060
À 3 mois	0,370	0,317	0,100	0,275	0,100	0,116	0,100	0,112	0,075	0,126	0,075	0,085
À 6 mois	0,260	0,236	0,130	0,234	0,100	0,149	0,130	0,117	0,105	0,138	0,135	0,131
À 1 an	0,310	0,276	0,280	0,299	0,220	0,259	0,250	0,241	0,280	0,295	0,250	0,295
<b>Franc suisse</b>												
Au jour le jour	1,025	1,087	1,000	1,003	2,050	1,253	2,025	2,027	2,400	1,650	3,025	2,593
À 1 mois	1,930	1,237	1,480	1,889	1,900	1,516	2,220	2,153	2,470	2,260	2,990	2,679
À 3 mois	1,750	1,929	1,750	1,869	2,070	1,771	2,465	2,278	2,790	2,532	3,170	2,851
À 6 mois	1,800	1,947	1,880	1,913	2,190	1,971	2,765	2,455	3,020	2,794	3,340	3,071
À 1 an	2,110	2,237	2,100	2,177	2,550	2,341	3,175	2,828	3,380	3,176	3,630	3,398

Source : Banque de France

Réalisé le 2 mai 2000  
Direction des Changes – SAMI – Tél. 01 42 92 31 35

Tableau 6  
Tableau de bord de l'économie française

	Mai 1999	Juin 1999	Juillet 1999	Août 1999	Septembre 1999	Octobre 1999
<b>Placements monétaires</b> (taux de croissance annuel en %) (a)						
– Dépôts à vue	9,0	7,2	11,8	11,8	7,3	9,2
– Comptes sur livrets	3,2	4,0	4,3	3,6	2,5	1,9
– Titres d'OPCVM monétaires et certificats de dépôt	14,1	17,2	10,9	17,0	19,4	20,8
<b>Endettement</b> (taux de croissance annuel en %) (a)						
– Crédits au secteur privé	5,5	6,5	6,2	5,9	6,1	5,9
– Endettement intérieur total	6,5	6,7	6,2	6,4	6,6	6,4
<b>Taux d'intérêt</b> (en %)						
– Euribor 3 mois (moyenne mensuelle)	2,58	2,63	2,68	2,70	2,73	3,38
– Emprunt phare 10 ans (moyenne mensuelle)	4,16	4,47	4,81	5,01	5,19	5,43
– Livret A (fin de mois)	3,00	3,00	3,00	2,25	2,25	2,25
– Taux de base bancaire (fin de mois)	6,55	6,55	6,55	5,95	5,95	5,95
<b>Cours de change</b> (moyenne mensuelle)						
– EUR/USD	1,06	1,04	1,04	1,06	1,05	1,07
– EUR/JPY	129,66	125,32	123,71	120,10	112,39	113,52
– EUR/GBP	0,66	0,65	0,66	0,66	0,65	0,65
<b>Prix de détail</b> (base 100 en 1998)						
– Variation mensuelle	0,0	0,0	- 0,2	0,1	0,2	0,1
– Variation depuis le début de l'année	0,6	0,6	0,4	0,5	0,7	0,8
– Glissement sur 12 mois	0,4	0,3	0,4	0,5	0,7	0,8
<b>Production industrielle</b> (base 100 en 1990 – cvs/cjo)						
– Variation mensuelle	0,46	1,00	1,08	0,00	- 0,09	0,36
– Glissement sur 12 mois	0,64	1,28	2,85	2,85	3,14	3,03
<b>Demandeurs d'emploi</b> (cvs)						
– Variation mensuelle	- 0,21	- 0,64	- 1,86	0,30	- 3,01	- 0,98
– Glissement sur 12 mois	- 4,86	- 4,66	- 6,56	- 6,95	- 8,88	- 9,40
– Taux de chômage définition BIT	11,40	11,30	11,20	11,30	11,10	11,00
<b>Commerce extérieur</b> (cvs, en milliards de francs)						
– Importations FAB (NES 1999)	141,46	143,54	143,44	151,03	146,17	149,44
– Exportations FAB (NES 1999)	149,38	155,36	161,11	157,81	158,15	161,34
– Solde mensuel	7,92	11,82	17,67	6,79	11,98	11,91
– Solde cumulé depuis le début de l'année	47,06	58,88	76,55	83,34	95,32	107,22
<b>Transactions courantes</b> (en millions de francs)						
– Solde mensuel brut	14 254	23 277	20 385	9 671	31 582	22 574
– Cumul depuis le début de l'année	92 421	115 698	136 083	145 754	177 336	199 910

(a) Ces évolutions sont corrigées des variations ne résultant pas de transactions effectives (reclassements, changements de périmètre du secteur des IFM, passages en pertes, fluctuations de taux de change et autres effets de valorisation).

Sources : Banque de France, Association française des banques, INSEE, Ministère du Travail, Douanes, Direction du Trésor

	1998			1999		
	T2	T3	T4	T1	T2	T3
<b>Produit intérieur brut total – base 1995</b> (cvs)						
– Variation en volume	0,8	0,5	0,8	0,6	0,8	1,0
<b>Taux de salaire horaire</b>						
– Variation	0,7	0,5	0,2	0,6	0,6	1,3

Sources : INSEE, Ministère du Travail

Réalisé le 3 mai 2000  
DDPE – BSME – Tél. 01 42 92 29 50

Tableau 6 (suite)  
Tableau de bord de l'économie française

	Novembre 1999	Décembre 1999	Janvier 2000	Février 2000	Mars 2000	Avril 2000
<b>Placements monétaires</b> (taux de croissance annuel en %) (a)						
- Dépôts à vue	10,0	8,9	3,5	4,9	6,0	
- Comptes sur livrets	1,4	0,2	0,3	- 0,7	- 1,2	
- Titres d'OPCVM monétaires et certificats de dépôt	23,7	30,8	20,9	20,7	18,6	
<b>Endettement</b> (taux de croissance annuel en %) (a)						
- Crédits au secteur privé	6,8	7,4	5,4	7,5	8,1	
- Endettement intérieur total	6,1	8,1	5,4	5,7	5,2	
<b>Taux d'intérêt</b> (en %)						
- Euribor 3 mois (moyenne mensuelle)	3,47	3,45	3,34	3,54	3,75	3,93
- Emprunt phare 10 ans (moyenne mensuelle)	5,15	5,27	5,66	5,62	5,43	
- Livret A (fin de mois)	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25
- Taux de base bancaire (fin de mois)	6,30	6,30	6,30	6,30	6,30	6,30
<b>Cours de change</b> (moyenne mensuelle)						
- EUR/USD	1,03	1,01	1,01	0,98	0,96	0,95
- EUR/JPY	108,25	103,72	106,53	107,64	102,59	99,92
- EUR/GBP	0,64	0,63	0,62	0,61	0,61	0,60
<b>Prix de détail</b> (base 100 en 1998)						
- Variation mensuelle	0,0	0,5	0,0	0,1	0,5	
- Variation depuis le début de l'année	0,8	1,3	0,0	0,1	0,6	
- Glissement sur 12 mois	0,9	1,3	1,6	1,4	1,5	
<b>Production industrielle</b> (base 100 en 1990 - cvs/cjo)						
- Variation mensuelle	1,60	- 0,18	- 0,35			
- Glissement sur 12 mois	4,40	4,88	4,52			
<b>Demandeurs d'emploi</b> (cvs)						
- Variation mensuelle	- 1,66	- 1,55	- 0,72	- 2,55		
- Glissement sur 12 mois	- 10,54	- 11,44	- 11,70	- 13,56		
- Taux de chômage définition BIT	10,80	10,60	10,50	10,20	10,00	
<b>Commerce extérieur</b> (cvs, en milliards de francs)						
- Importations FAB (NES 1999)	153,03	155,78	157,15	156,30		
- Exportations FAB (NES 1999)	159,48	157,48	162,86	163,67		
- Solde mensuel	6,45	1,70	5,71	7,38		
- Solde cumulé depuis le début de l'année	113,67	115,37	5,71	13,09		
<b>Transactions courantes</b> (en millions de francs)						
- Solde mensuel brut	15 233	13 379	29 411	11 452		
- Cumul depuis le début de l'année	215 143	228 522	29 411	40 863		

(a) Ces évolutions sont corrigées des variations ne résultant pas de transactions effectives (reclassements, changements de périmètre du secteur des IFM, passages en pertes, fluctuations de taux de change et autres effets de valorisation).

Sources : Banque de France, Association française des banques, INSEE, Ministère du Travail, Douanes, Direction du Trésor

	1999 T4	2000 T1	T2	T3	T4	2001 T1
<b>Produit intérieur brut total - base 1995</b> (cvs)						
- Variation en volume	0,8					
<b>Taux de salaire horaire</b>						
- Variation	0,9					

Sources : INSEE, Ministère du Travail

Réalisé le 3 mai 2000  
DDPE - BSME - Tél. 01 42 92 29 50

Tableau 7  
Situation hebdomadaire de la Banque de France

	(en millions d'euros)									
	25	3	10	17	24	31	7	14	21	28
	février	mars	mars	mars	mars	mars	avril	avril	avril	avril
	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000
ACTIF										
1. Avoirs en or	28 154	28 154	28 154	28 154	28 154	28 085	28 085	28 085	28 085	28 085
2. Avoirs en devises	38 678	38 380	37 465	38 681	37 832	38 461	39 267	40 129	41 086	41 693
3. Relations avec le Fonds monétaire international	5 564	5 564	5 564	5 564	5 693	5 888	5 351	5 149	5 172	5 172
3.1. Concours au Fonds monétaire international	5 262	5 262	5 262	5 262	5 390	5 575	4 588	4 836	4 835	4 835
3.2. Acquisition de droits de tirage spéciaux	302	302	302	302	303	313	313	313	337	337
4. Créances sur non-résidents de la zone euro	37 957	20 229	31 699	36 309	54 861	6 022	19 058	17 063	26 628	11 067
5. Concours aux établissements de crédit	18 774	24 972	23 589	24 295	21 067	19 926	23 287	21 808	23 544	24 501
5.1. Opérations principales de refinancement	12 578	20 811	19 429	20 142	16 904	18 464	21 829	20 340	21 925	21 450
5.2. Opérations de refinancement à plus long terme	6 122	4 066	4 066	4 066	4 066	1 400	1 400	1 400	1 400	2 918
5.3. Opérations de réglage fin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5.4. Opérations structurelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5.5. Facilité de prêt marginal	0	0	0	0	0	0	0	0	165	107
5.6. Appels de marge versés	74	95	94	87	97	62	58	68	54	26
5.7. Autres concours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6. Titres	2 583	2 604	2 572	2 623	2 655	2 710	2 646	2 796	2 739	2 703
7. Créances sur le Trésor public	1 723	1 723	1 723	1 723	1 723	1 723	1 723	1 723	1 723	1 723
7.1. Au titre des monnaies divisionnaires	259	259	259	259	259	259	259	259	259	259
7.2. Au titre de la Convention du 10 juin 1993	1 464	1 464	1 464	1 464	1 464	1 464	1 464	1 464	1 464	1 464
8. Relations au sein du Système européen de banques centrales (SEBC)	9 259	9 259	9 259	9 259	9 259	9 259	9 259	9 259	9 259	9 259
8.1. Participation au capital de la Banque centrale européenne (BCE)	842	842	842	842	842	842	842	842	842	842
8.2. Créance sur la BCE au titre des avoirs de réserve transférés	8 417	8 417	8 417	8 417	8 417	8 417	8 417	8 417	8 417	8 417
8.3. Autres créances sur le SEBC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
9. Divers	10 164	11 022	9 590	9 670	9 632	9 592	10 299	11 082	12 447	9 741
10. Comptes de réévaluation	0	0	0	0	0	34	34	34	34	34
<b>Total</b>	<b>152 856</b>	<b>141 907</b>	<b>149 615</b>	<b>156 278</b>	<b>170 876</b>	<b>121 700</b>	<b>139 009</b>	<b>137 128</b>	<b>150 717</b>	<b>133 978</b>

Source : Banque de France  
Direction de la Comptabilité

Réalisé le 4 mai 2000  
DDPE – SPE – Tél. 01 42 92 29 54

Tableau 7 (suite)  
 Situation hebdomadaire de la Banque de France (suite)

	(en millions d'euros)									
	25	3	10	17	24	31	7	14	21	28
	février	mars	mars	mars	mars	mars	avril	avril	avril	avril
	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000
PASSIF										
1. Billets en circulation	42 794	42 926	43 165	43 072	42 863	42 881	43 285	43 541	44 018	43 966
2. Engagements envers les établissements de crédit	19 899	18 200	17 304	14 769	18 768	19 813	21 198	14 776	16 122	16 536
2.1. Comptes courants	19 879	18 185	17 288	14 703	18 752	19 743	21 198	14 776	15 995	16 520
2.2. Facilité de dépôt	0	0	0	50	0	70	0	0	127	0
2.3. Reprise de liquidité en blanc	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2.4. Mises en pension	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2.5. Appels de marge reçus	20	15	16	16	16	0	0	0	0	16
3. Engagements envers d'autres résidents	2 906	3 562	3 274	3 193	3 139	3 413	3 360	3 203	7 626	3 400
3.1. Compte du Trésor public	363	959	673	666	635	786	684	578	4 722	622
3.2. Autres engagements	2 543	2 603	2 601	2 527	2 504	2 625	2 676	2 625	2 904	2 778
4. Engagements envers des non-résidents de la zone euro	3 090	652	1 770	2 072	2 368	2 737	3 412	3 850	3 423	3 739
5. Engagements en devises	2 080	1 763	879	2 096	1 226	0	833	1 713	2 672	3 238
6. Compte spécial du Trésor public – Contrepartie des allocations de droits de tirage spéciaux	1 474	1 474	1 474	1 474	1 475	1 526	1 526	1 527	1 526	1 526
7. Relations au sein du Système européen de banques centrales (SEBC)	41 662	34 382	42 762	50 589	62 015	10 437	24 657	27 614	34 331	20 505
7.1. Billets à ordre contrepartie des certificats de dettes émis par la Banque centrale européenne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
7.2. Autres engagements envers le SEBC	41 662	34 382	42 762	50 589	62 015	10 437	24 657	27 614	34 331	20 505
8. Divers	4 953	4 950	4 989	5 015	5 024	4 962	4 807	4 973	5 068	5 137
9. Comptes de réévaluation	9 714	9 714	9 714	9 714	9 714	11 624	11 624	11 624	11 624	11 624
10. Réserve de réévaluation des réserves en or de l'État	18 499	18 499	18 499	18 499	18 499	18 499	18 499	18 499	18 499	18 499
11. Réserve de réévaluation des réserves en devises de l'État	3 040	3 040	3 040	3 040	3 040	3 040	3 040	3 040	3 040	3 040
12. Capital et réserves	2 745	2 745	2 745	2 745	2 745	2 768	2 768	2 768	2 768	2 768
<b>Total</b>	<b>152 856</b>	<b>141 907</b>	<b>149 615</b>	<b>156 278</b>	<b>170 876</b>	<b>121 700</b>	<b>139 009</b>	<b>137 128</b>	<b>150 717</b>	<b>133 978</b>

Source : Banque de France  
 Direction de la Comptabilité

Réalisé le 4 mai 2000  
 DDPE – SPE – Tél. 01 42 92 29 54

Tableau 8  
Réerves obligatoires  
Assiettes

(en milliards d'euros, données en fin de période)

Période de constitution prenant fin en		Assiette		Exigibilités incluses dans l'assiette des réserves et auxquelles s'applique le taux de réserve de 2 %				Exigibilités incluses dans l'assiette des réserves et auxquelles s'applique le taux de réserve de 0 %			
				Total		Dépôts (à vue, à terme d'une durée ≤ à 2 ans avec préavis)		Autres exigibilités (a)		Dépôts (d'une durée > à 2 ans avec préavis)	
		Zone euro	dont : France	Zone euro	dont : France	Zone euro	dont : France	Zone euro	dont : France	Zone euro	dont : France
1999	Décembre	9 187,4	1 508,0	5 123,4	826,0	282,8	109,8	1 204,9	53,9	2 576,3	518,3
2000	Janvier	9 265,7	1 522,4	5 164,6	825,4	264,8	106,2	1 210,3	50,9	2 626,1	539,9
	Février	9 337,9	1 537,8	5 189,6	830,4	279,0	106,8	1 220,6	52,1	2 648,7	548,5
	Mars		1 559,2		847,8		113,4		51,0		538,0

(a) Titres de créances d'une durée ≤ à 2 ans avec préavis + instruments du marché monétaire

(b) Titres en pension + titres de créances d'une durée > à 2 ans

### Réerves exigées, réserves constituées

(montants en milliards d'euros, taux en %)

Période de constitution prenant fin le	Réerves à constituer		Réerves constituées		Excédents		Insuffisances		Taux de rémunération
	Zone euro	dont : France	Zone euro	dont : France	Zone euro	dont : France	Zone euro	dont : France	
23 janvier 2000	107,7	19,1	108,5	19,2	0,8	0,2	0,0	0,0	3,00
23 février 2000	107,5	18,7	107,9	18,8	0,4	0,1	0,0	0,0	3,12
23 mars 2000	108,0	18,6	108,4	18,7	0,5	0,1	0,0	0,0	3,27
23 avril 2000	108,7	18,7	–	18,9	–	0,2	–	0,0	–

### Facteurs de liquidité bancaire (encours)

(en moyenne et en milliards d'euros)

Période de constitution prenant fin le	Billets en circulation	Réerves nettes de changes	Dépôts des administrations publiques	Divers	Total	Concours (net)	Avoirs
<b>Zone euro</b>							
23 janvier 2000	363,0	362,3	41,0	61,2	102,9	211,6	108,7
23 février 2000	347,6	367,8	49,2	64,2	93,2	201,3	108,1
23 mars 2000	347,6	369,2	51,7	63,5	93,6	202,2	108,6
<b>dont : France</b>							
23 janvier 2000	44,8	68,1	1,2	38,3	16,2	35,5	19,3
23 février 2000	43,0	68,9	1,1	26,9	2,1	20,9	18,8
23 mars 2000	42,9	68,9	0,7	29,3	4,0	22,9	18,9
23 avril 2000	43,2	69,9	1,1	28,4	2,8	21,9	19,1

NB :  $T = A + C + D - B$

$F = E - T$

Des données exhaustives depuis début 1999 sont publiées dans le Bulletin de la Banque de France – Supplément « Statistiques ».

Sources : Banque de France, BCE

Réalisé le 4 mai 2000  
DMC – Cellule monétaire – Tél. 01 42 92 24 54



Tableau 9  
Balance des paiements : présentation simplifiée

(données brutes en millions d'euros)

	Année 1998 (a)	Année 1999 (a)	Nov. 1999 (b)	Déc. 1999 (b)	Janvier 2000 (b)	Février 2000 (b)	2 mois 1999 (a)	2 mois 2000 (b)
<b>Compte de transactions courantes</b>	<b>33 803</b>	<b>34 838</b>	<b>2 322</b>	<b>2 040</b>	<b>4 484</b>	<b>1 746</b>	<b>6 714</b>	<b>6 230</b>
<i>Biens</i>	22 369	18 851	1 321	220	397	726	1 990	1 122
<i>Services</i>	15 414	18 012	1 229	1 858	1 121	770	1 535	1 891
<b>Total « Biens et services »</b>	<b>37 783</b>	<b>36 862</b>	<b>2 550</b>	<b>2 078</b>	<b>1 518</b>	<b>1 496</b>	<b>3 525</b>	<b>3 014</b>
– Recettes	348 381	358 228	31 074	32 107	28 036	30 135	51 615	58 171
– Dépenses	310 597	321 366	28 525	30 028	26 518	28 639	48 089	55 157
Revenus	7 715	10 309	1 126	1 516	838	1 180	2 950	2 018
Transferts courants	- 11 695	- 12 333	- 1 354	- 1 555	2 128	- 931	239	1 198
<b>Compte de capital</b>	<b>1 300</b>	<b>1 408</b>	<b>292</b>	<b>240</b>	<b>161</b>	<b>77</b>	<b>- 23</b>	<b>239</b>
<b>Compte financier</b>	<b>- 44 015</b>	<b>- 36 898</b>	<b>- 6 521</b>	<b>- 6 187</b>	<b>- 6 334</b>	<b>4 966</b>	<b>- 12 058</b>	<b>- 1 368</b>
<i>Investissements directs</i>	- 14 364	- 64 663	- 6 070	- 19 727	- 2 384	- 2 563	- 4 309	- 4 947
– Français à l'étranger	- 40 883	- 101 385	- 7 275	- 31 786	- 4 459	- 3 380	- 6 792	- 7 840
– Étrangers en France	26 519	36 722	1 205	12 059	2 075	817	2 483	2 892
<i>Investissements de portefeuille</i>	- 41 900	- 11 955	- 9 493	16 839	5 654	- 6 158	- 17 984	- 504
– Avoirs	- 95 376	- 120 612	- 11 019	- 7 923	2 145	- 12 872	- 33 609	- 10 727
– Engagements	53 476	108 658	1 526	24 762	3 508	6 714	15 625	10 223
<i>Autres investissements</i>	30 237	40 593	9 527	- 4 045	- 8 831	14 021	5 381	5 190
– Avoirs	21 044	- 25 167	- 12 879	41 806	- 10 363	1 650	- 63 122	- 8 712
– Engagements	9 193	65 760	22 406	- 45 851	1 531	12 370	68 503	13 902
Produits financiers dérivés	- 356	- 1 960	113	537	- 74	165	- 944	92
Avoirs de réserve	- 17 631	1 087	- 598	210	- 698	- 499	5 798	- 1 197
<b>Erreurs et omissions nettes</b>	<b>8 911</b>	<b>652</b>	<b>3 907</b>	<b>3 907</b>	<b>1 689</b>	<b>- 6 789</b>	<b>5 366</b>	<b>- 5 100</b>

(a) Chiffres définitifs

(b) Chiffres provisoires

Sources : Banque de France

Réalisé le 9 mai 2000  
Direction de la Balance des paiements – CEREX – Tél. 01 42 92 24 54

Tableau 10

**Balance des paiements : compte de transactions courantes et compte de capital**  
 Compte de transactions courantes : données brutes

(en millions d'euros)

	Année 1998 (a)	Année 1999 (a)	Nov. 1999 (b)	Déc. 1999 (b)	Janvier 2000 (b)	Février 2000 (b)	2 mois 1999 (a)	2 mois 2000 (b)
<b>Compte de transactions courantes</b>	<b>33 803</b>	<b>34 838</b>	<b>2 322</b>	<b>2 040</b>	<b>4 484</b>	<b>1 746</b>	<b>6 714</b>	<b>6 230</b>
<b>A. Biens</b>	<b>22 369</b>	<b>18 851</b>	<b>1 321</b>	<b>220</b>	<b>397</b>	<b>726</b>	<b>1 990</b>	<b>1 122</b>
– Recettes	272 128	279 891	25 004	24 795	22 519	24 593	40 976	47 113
– Dépenses	249 759	261 041	23 683	24 575	22 123	23 868	38 986	45 990
<i>Marchandises générales</i>	21 085	17 449	1 241	131	245	603	1 795	849
– Données douanières fab-fab	21 974	17 782	1 272	156	234	667	1 834	901
– Total des corrections	- 889	- 333	- 30	- 26	11	- 64	- 39	- 53
<i>Avitaillement</i>	257	179	16	16	30	33	36	63
<i>Travail à façon et réparations</i>	1 027	1 222	64	74	122	90	159	211
<b>B. Services</b>	<b>15 414</b>	<b>18 012</b>	<b>1 229</b>	<b>1 858</b>	<b>1 121</b>	<b>770</b>	<b>1 535</b>	<b>1 891</b>
– Recettes	76 253	78 337	6 070	7 312	5 517	5 542	10 638	11 058
– Dépenses	60 838	60 325	4 841	5 454	4 396	4 771	9 103	9 167
<i>Transports</i>	423	345	1	91	- 52	- 7	65	- 58
– Transports maritimes	- 1 207	- 1 004	- 133	- 73	- 65	- 86	- 119	- 150
– Transports aériens	- 19	217	18	0	13	- 35	- 19	- 21
– Autres	1 649	1 132	116	165	0	114	203	114
<i>Voyages</i>	9 586	12 084	524	982	726	603	1 142	1 329
<i>Services de communication</i>	- 11	62	5	- 13	- 16	3	6	- 14
<i>Services de construction</i>	2 025	1 782	166	156	156	156	291	312
<i>Services d'assurance</i>	- 367	- 101	1	- 51	15	- 14	- 31	1
<i>Services financiers</i>	- 92	32	7	- 27	9	27	59	36
<i>Services d'informatique et d'information</i>	127	112	- 14	0	- 1	4	- 12	3
<i>Redevances et droits de licence</i>	- 344	- 282	- 9	15	- 118	28	- 115	- 90
<i>Autres services aux entreprises</i>	4 853	4 799	615	761	470	25	244	496
– Négoce international	2 904	3 335	380	351	161	175	245	337
– Autres services commerciaux	- 889	- 1 009	- 58	- 92	- 79	- 91	- 166	- 170
– Locations	- 129	- 272	- 9	- 15	- 22	- 18	- 74	- 40
– Services divers aux entreprises	2 967	2 745	302	517	409	- 41	240	368
<i>Services personnels, culturels et récréatifs</i>	- 338	- 467	- 23	- 12	- 26	- 25	- 48	- 51
– Services audiovisuels et annexes	- 405	- 482	- 29	- 11	- 34	- 31	- 55	- 66
– Autres services personnels	67	15	6	- 1	8	7	7	15
<i>Services des administrations publiques</i>	- 449	- 354	- 45	- 45	- 43	- 30	- 66	- 72
<b>Total « Biens et services »</b>	<b>37 783</b>	<b>36 862</b>	<b>2 550</b>	<b>2 078</b>	<b>1 518</b>	<b>1 496</b>	<b>3 525</b>	<b>3 014</b>
<b>C. Revenus</b>	<b>7 715</b>	<b>10 309</b>	<b>1 126</b>	<b>1 516</b>	<b>838</b>	<b>1 180</b>	<b>2 950</b>	<b>2 018</b>
<i>Rémunération des salariés</i>	7 324	7 325	610	610	306	610	1 221	916
<i>Revenus des investissements</i>	391	2 984	516	905	532	570	1 730	1 102
– Directs	4 000	6 273	397	182	80	321	697	401
– De portefeuille	- 4 786	- 3 907	157	321	148	113	877	261
– Autres	1 176	618	- 38	402	303	136	156	440
<b>D. Transferts courants</b>	<b>- 11 695</b>	<b>- 12 333</b>	<b>- 1 354</b>	<b>- 1 555</b>	<b>2 128</b>	<b>- 931</b>	<b>239</b>	<b>1 198</b>
<i>Secteur des administrations publiques</i>	- 7 333	- 7 036	- 1 015	- 1 201	2 226	- 655	963	1 571
<i>Autres secteurs</i>	- 4 362	- 5 297	- 339	- 354	- 97	- 276	- 724	- 373
– Envois de fonds des travailleurs	- 2 132	- 2 030	- 138	- 154	- 59	- 109	- 260	- 167
– Autres transferts	- 2 230	- 3 267	- 201	- 200	- 39	- 167	- 464	- 206

(a) Chiffres définitifs

(b) Chiffres provisoires

Sources : Banque de France

Réalisé le 9 mai 2000

Direction de la Balance des paiements – CEREX – Tél. 01 42 92 24 54

Tableau 10 (suite)

**Balance des paiements : compte de transactions courantes et compte de capital (suite)**

Compte de capital : données brutes

	<i>(en millions d'euros)</i>							
	Année	Année	Nov.	Déc.	Janv.	Fevr.	2 mois	2 mois
	1998	1999	1999	1999	2000	2000	1999	2000
	(a)	(a)	(b)	(b)	(b)	(b)	(a)	(b)
<b>Compte de capital</b>	<b>1 300</b>	<b>1 408</b>	<b>292</b>	<b>240</b>	<b>161</b>	<b>77</b>	<b>- 23</b>	<b>239</b>
<i>Transferts en capital</i>	1 262	1 413	292	240	161	77	- 22	239
<i>Acquisitions d'actifs non financiers (brevets)</i>	39	- 5	0	0	0	0	- 1	0

Compte de transactions courantes : données cvs-cjo

	<i>(en millions d'euros)</i>							
	Année	Année	Nov.	Déc.	Janvier	Février	2 mois	2 mois
	1998	1999	1999	1999	2000	2000	1999	2000
	(a)	(a)	(b)	(b)	(b)	(b)	(a)	(b)
<b>Compte de transactions courantes</b>	<b>34 170</b>	<b>35 235</b>	<b>2 963</b>	<b>1 523</b>	<b>1 550</b>	<b>3 218</b>	<b>5 327</b>	<b>4 768</b>
<b>Biens</b>	<b>22 321</b>	<b>18 527</b>	<b>1 638</b>	<b>- 227</b>	<b>1 125</b>	<b>929</b>	<b>2 813</b>	<b>2 054</b>
Marchandises générales	21 057	17 112	1 469	- 396	1 074	780	2 684	1 854
<b>Services</b>	<b>15 379</b>	<b>17 877</b>	<b>1 396</b>	<b>1 790</b>	<b>1 415</b>	<b>1 697</b>	<b>2 681</b>	<b>3 112</b>
Transports maritimes	- 1 209	- 1 006	- 130	- 72	- 44	- 87	- 98	- 131
Transports aériens	- 2	222	10	17	22	- 4	25	18
Autres transports	1 649	1 138	119	163	14	128	232	141
Voyages	9 508	11 886	936	1 043	1 020	968	1 731	1 988
Autres services aux entreprises	4 816	4 769	538	655	339	406	473	745
<b>Revenus</b>	<b>8 434</b>	<b>11 130</b>	<b>1 621</b>	<b>808</b>	<b>- 192</b>	<b>1 577</b>	<b>2 435</b>	<b>1 385</b>
Revenus des investissements	1 053	3 751	957	237	- 504	909	1 159	406

*(a) Chiffres définitifs**(b) Chiffres provisoires*

Sources : Banque de France

Réalisé le 9 mai 2000  
Direction de la Balance des paiements – CEREX – Tél. 01 42 92 24 54

Tableau 11  
Balance des paiements : compte financier

(en millions d'euros)

	Année 1998 (a)	Année 1999 (a)	Nov. 1999 (b)	Déc. 1999 (b)	Janvier 2000 (b)	Février 2000 (b)	2 mois 1999 (a)	2 mois 2000 (b)
<b>Investissements directs</b>	<b>- 14 364</b>	<b>- 64 663</b>	<b>- 6 070</b>	<b>- 19 727</b>	<b>- 2 384</b>	<b>- 2 563</b>	<b>- 4 309</b>	<b>- 4 947</b>
<b>1. Français à l'étranger</b>	<b>- 40 883</b>	<b>- 101 385</b>	<b>- 7 275</b>	<b>- 31 786</b>	<b>- 4 459</b>	<b>- 3 380</b>	<b>- 6 792</b>	<b>- 7 840</b>
Capital social	- 21 620	- 71 471	- 2 158	- 29 482	- 2 859	- 2 079	- 2 203	- 4 938
Bénéfices réinvestis	- 1 939	- 6 568	- 547	- 547	- 547	- 547	- 1 095	- 1 095
Autres opérations	- 17 323	- 23 346	- 4 569	- 1 757	- 1 053	- 754	- 3 494	- 1 807
<b>2. Étrangers en France</b>	<b>26 519</b>	<b>36 722</b>	<b>1 205</b>	<b>12 059</b>	<b>2 075</b>	<b>817</b>	<b>2 483</b>	<b>2 892</b>
Capital social	15 227	16 700	416	9 850	630	726	395	1 356
Bénéfices réinvestis	476	4 610	384	384	384	384	768	768
Autres opérations	10 815	15 412	404	1 824	1 061	- 293	1 320	768
<b>Investissements de portefeuille</b>	<b>- 41 900</b>	<b>- 11 955</b>	<b>- 9 493</b>	<b>16 839</b>	<b>5 654</b>	<b>- 6 158</b>	<b>- 17 984</b>	<b>- 504</b>
<b>1. Avoirs – Titres étrangers</b>	<b>- 95 376</b>	<b>- 120 612</b>	<b>- 11 019</b>	<b>- 7 923</b>	<b>2 145</b>	<b>- 12 872</b>	<b>- 33 609</b>	<b>- 10 727</b>
<i>Actions et titres d'OPCVM</i>	- 22 206	- 18 085	- 2 925	- 6 159	- 715	- 4 058	- 2 676	- 4 773
<i>Obligations et assimilés</i>	- 55 750	- 70 084	- 4 208	1 300	- 2 555	- 2 815	- 21 020	- 5 370
<i>Instrument du marché monétaire</i>	- 17 421	- 32 443	- 3 886	- 3 063	5 414	- 5 999	- 9 913	- 584
<b>2. Engagements – Titres français</b>	<b>53 476</b>	<b>108 658</b>	<b>1 526</b>	<b>24 762</b>	<b>3 508</b>	<b>6 714</b>	<b>15 625</b>	<b>10 223</b>
<i>Actions et titres d'OPCVM</i>	15 467	43 129	210	20 508	- 41	1 079	1 879	1 037
<i>Obligations et assimilés</i>	42 089	54 487	1 639	1 585	2 801	5 746	12 404	8 547
dont : OAT	24 497	13 285	1 153	901	2 283	1 452	3 572	3 735
BTAN	11 270	18 697	- 710	1 327	- 1 523	346	3 002	- 1 177
<i>Instrument du marché monétaire</i>	- 4 080	11 041	- 323	2 669	749	- 111	1 342	638
dont : BTF	- 262	6 492	565	988	468	- 333	679	134
Pour mémoire :								
Total des valeurs du Trésor (OAT, BTAN, BTF)	35 505	38 474	1 008	3 216	1 227	1 465	7 253	2 692
<b>Autres investissements</b>	<b>30 237</b>	<b>40 593</b>	<b>9 527</b>	<b>- 4 045</b>	<b>- 8 831</b>	<b>14 021</b>	<b>5 381</b>	<b>5 190</b>
<b>1. Avoirs</b>	<b>21 044</b>	<b>- 25 167</b>	<b>- 12 879</b>	<b>41 806</b>	<b>- 10 363</b>	<b>1 650</b>	<b>- 63 122</b>	<b>- 8 712</b>
<i>Crédits commerciaux (autres secteurs)</i>	- 7 212	- 6 480	- 361	- 183	- 214	- 107	- 2 566	- 322
<i>Prêts</i>	29 251	- 18 451	- 12 518	41 989	- 10 148	1 758	- 60 556	- 8 390
Autorités monétaires	- 23	- 9 150	- 3 656	11 474	- 13 377	2 401	- 8 670	- 10 976
Administrations publiques	1 752	1 122	54	175	56	56	- 37	113
Secteur bancaire (c)	35 414	- 8 913	- 9 416	29 249	5 816	1 171	- 47 537	6 986
Autres secteurs (d)	- 7 892	- 1 509	500	1 090	- 2 643	- 1 871	- 4 313	- 4 514
<i>Autres avoirs</i>	- 994	- 236	0	0	0	0	0	0
<b>2. Engagements</b>	<b>9 193</b>	<b>65 760</b>	<b>22 406</b>	<b>- 45 851</b>	<b>1 531</b>	<b>12 370</b>	<b>68 503</b>	<b>13 902</b>
<i>Crédits commerciaux (autres secteurs)</i>	1 660	193	- 186	- 203	- 200	- 100	1 798	- 299
<i>Prêts</i>	7 533	65 567	22 593	- 45 648	1 731	12 470	66 705	14 201
Autorités monétaires	274	25 211	13 486	- 12 753	- 3 797	526	12 215	- 3 271
– Utilisation des crédits et prêts du FMI	0	0	0	0	0	0	0	0
– Autres engagements	274	25 211	13 486	- 12 753	- 3 797	526	12 215	- 3 271
Administrations publiques	107	1 092	43	817	- 643	- 764	- 262	- 1 407
Secteur bancaire (c)	5 198	37 249	8 376	- 33 392	5 812	11 844	53 028	17 656
Autres secteurs (d)	1 954	2 015	687	- 320	359	864	1 724	1 223
<i>Autres engagements</i>	0	0	0	0	0	0	0	0

(a) Chiffres définitifs

(b) Chiffres provisoires

(c) Cf. répartition long terme-court terme dans le tableau complémentaire ci-contre

(d) Autres secteurs = entreprises, ménages

Source : Banque de France

Réalisé le 9 mai 2000

Direction de la Balance des paiements – CEREX – Tél. : 01 42 92 51 85

Tableau 11 (suite)

## Balance des paiements : compte financier (suite)

(en millions d'euros)

	Année 1998 (a)	Année 1999 (a)	Nov. 1999 (b)	Déc. 1999 (b)	Janvier 2000 (b)	Février 2000 (b)	2 mois 1999 (a)	2 mois 2000 (b)
<b>Avoirs de réserve</b>	<b>- 17 631</b>	<b>1 087</b>	<b>- 598</b>	<b>210</b>	<b>- 698</b>	<b>- 499</b>	<b>5 798</b>	<b>- 1 197</b>
Or	- 5 102	1 263	0	0	0	0	1 263	0
Avoirs en droits de tirages spéciaux	- 81	618	- 29	- 53	0	42	922	42
Position de réserve au FMI	- 1 270	- 984	43	- 103	0	167	- 954	167
Devises étrangères	- 11 178	190	- 612	366	- 698	- 708	4 568	- 1 406
Créances sur la BCE	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Compte financier</b>	<b>- 44 015</b>	<b>- 36 898</b>	<b>- 6 521</b>	<b>- 6 187</b>	<b>- 6 334</b>	<b>4 966</b>	<b>- 12 058</b>	<b>- 1 368</b>

NB : À compter de janvier 1999, les avoirs de réserve (bruts), conformément à la nouvelle définition statistique retenue par l'Eurosystème, n'incluent pas les avoirs en devises sur des résidents de la zone euro.

Source : Banque de France

Réalisé le 9 mai 2000

Direction de la Balance des paiements – CEREX – Tél. 01 42 92 51 85

## Tableau complémentaire : avoirs et engagements du secteur bancaire

(en millions d'euros)

	Année 1998 (a)	Année 1999 (a)	Nov. 1999 (b)	Déc. 1999 (b)	Janvier 2000 (b)	Février 2000 (b)	2 mois 1999 (a)	2 mois 2000 (b)
<b>Total secteur bancaire</b>	<b>40 639</b>	<b>28 336</b>	<b>- 1 040</b>	<b>- 4 144</b>	<b>11 628</b>	<b>13 014</b>	<b>5 492</b>	<b>24 642</b>
<b>1. Avoirs</b>	<b>35 441</b>	<b>- 8 913</b>	<b>- 9 416</b>	<b>29 249</b>	<b>5 816</b>	<b>1 171</b>	<b>- 47 536</b>	<b>6 986</b>
Long terme	- 5 856	- 10 020	2 802	- 631	- 1 521	- 4 132	- 795	- 5 653
– Francs/euros (c)	- 513	- 5 402	471	- 1 079	- 895	- 3 615	944	- 4 510
– Devises	- 5 343	- 4 618	2 332	449	- 626	- 517	- 1 738	- 1 143
Court terme	41 297	1 107	- 12 218	29 879	7 337	5 303	- 46 742	12 639
– Francs/euros (c)	23 101	- 43 776	1 711	18 745	- 74	4 998	- 56 586	4 924
– Devises	18 196	44 883	- 13 930	11 134	7 411	304	9 844	7 715
<b>2. Engagements</b>	<b>5 198</b>	<b>37 249</b>	<b>8 376</b>	<b>- 33 392</b>	<b>5 812</b>	<b>11 844</b>	<b>53 028</b>	<b>17 656</b>
Long terme	3 924	16 193	- 3 300	3 984	2 492	289	2 589	2 782
– Francs/euros (c)	6	7 357	- 1 259	2 750	2 240	- 795	548	1 445
– Devises	3 918	8 836	- 2 041	1 233	252	1 084	2 041	1 336
Court terme	1 274	21 057	11 675	- 37 376	3 320	11 554	50 439	14 874
– Francs/euros (c)	- 15 556	13 726	- 3 941	- 32 901	10 508	10 605	33 816	21 113
– Devises	16 829	7 331	15 616	- 4 475	- 7 188	949	16 623	- 6 239

NB : Détail des postes « Autres investissements » – Secteur bancaire

(a) Chiffres définitifs

(b) Chiffres provisoires

(c) Euros à compter de janvier 1999

Source : Banque de France

Réalisé le 9 mai 2000

Direction de la Balance des paiements – CEREX – Tél. 01 42 92 51 85

## Méthodologie (tableaux 12 à 26)

### Définitions

---

#### 1. Zones géographiques

*Zone euro* : Allemagne + Autriche + Belgique + Espagne + Finlande + France + Irlande + Italie + Luxembourg + Pays-Bas + Portugal

Pour l'élaboration des statistiques monétaires, le territoire français est défini comme suit :

*France* = métropole + Monaco + départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion) + Saint-Pierre-et-Miquelon + Mayotte

#### 2. Secteurs économiques

*Institutions financières monétaires (IFM)* : elles comprennent les établissements de crédit résidant dans la zone euro tels que définis par la législation communautaire et toutes les institutions financières résidentes dont l'activité est de recevoir des dépôts et/ou de proches substituts des dépôts d'entités autres que les IFM et qui, pour leur propre compte, du moins en termes économiques, consentent des crédits et/ou effectuent des placements en valeurs mobilières. Aux termes de cette définition, les IFM résidant en France sont la Banque de France, les établissements de crédit au sens de la loi bancaire à l'exception des sociétés de caution mutuelle, la Caisse des dépôts et consignations, les OPCVM monétaires et la Caisse nationale d'épargne.

*Administrations publiques* = État + administrations d'États fédérés + administrations de Sécurité sociale + collectivités locales.

*Secteur privé* = sociétés non financières + ménages + sociétés d'assurance et fonds de pension + institutions à but non lucratif au service des ménages + autres intermédiaires financiers (OPCVM monétaires, entreprises d'investissement, fonds communs de créances, etc.).

*Agents non financiers (ANF)* = administrations publiques + secteur privé – autres intermédiaires financiers.

Cette catégorie englobe exclusivement les agents dont les décisions en matière de placement ou d'endettement ne résultent pas d'un comportement d'intermédiaire financier.

#### 3. Instruments financiers

Les *dépôts à terme* comprennent les dépôts qui ne peuvent être convertis en espèces avant un terme fixe convenu ou qui ne peuvent être convertis en espèces avant ce terme que moyennant sanction.

Les *dépôts avec un préavis inférieur ou égal à trois mois* recouvrent les dépôts d'épargne à vue qui présentent, à la différence des dépôts à vue, un caractère de transférabilité incomplet. Il s'agit, par exemple en France, des livrets A et bleus, des Codevi, des comptes d'épargne-logement, des livrets d'épargne populaire, des livrets jeunes et des livrets soumis à l'impôt.

Les *pensions* représentent des espèces perçues en contrepartie de titres vendus à un prix donné dans le cadre d'un engagement de rachat desdits titres (ou de titres similaires) à un prix et à une date déterminés.

Les *titres autres que des actions ou titres de créance* sont constitués de titres de créances négociables et échangés sur des marchés secondaires. La composante française de cette rubrique comprend, notamment, les obligations et les bons à moyen terme négociables (BMTN).

Les *instruments du marché monétaire* correspondent à des titres émis à court terme par des IFM (durée initiale inférieure ou égale à un an) et négociables sur des marchés monétaires liquides. Au plan français, cette catégorie regroupe les certificats de dépôt et les bons des institutions et sociétés financières (BISF).

Sont qualifiés de monétaires tous les actifs financiers entrant dans la composition de l'agrégat M3 suivi par la Banque centrale européenne.

M1 = pièces et billets en circulation + dépôts à vue.

M2 = M1 + dépôts remboursables avec un préavis inférieur ou égal à trois mois + dépôts à terme d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans.

M3 = M2 + pensions + titres d'OPCVM monétaires + instruments du marché monétaire + titres de créance de durée initiale inférieure ou égale à deux ans.

Seules les positions vis-à-vis des résidents de la zone euro qui ne sont ni des IFM ni des institutions relevant de l'administration centrale sont incluses dans M3.

Les *crédits* incluent les crédits à l'habitat, à la consommation, à l'investissement, de trésorerie, les autres crédits, les créances douteuses brutes, le crédit-bail, les avoirs en titres non négociables et les dettes subordonnées constituées sous la forme de dépôts ou de prêts.

Par souci de prendre en compte d'éventuels mouvements de substitution entre actifs en euros et actifs en devises, le suivi des instruments financiers s'appuie sur un critère « toutes devises ».

L'*endettement intérieur total (EIT)* mesure l'ensemble des financements des agents non financiers résidant en France, obtenu par voie d'endettement, soit auprès des institutions financières, soit sur les marchés de capitaux (monétaire ou obligataire), tant en France qu'à l'étranger.

Tableau 12  
Bilan de la Banque de France

*(encours en milliards d'euros)*

	Déc. 1996	Déc. 1997	Déc. 1998	Mars 1999	Déc. 1999	Mars 2000
<b>Actif</b>						
<b>Territoire national</b>	<b>29,0</b>	<b>25,3</b>	<b>31,5</b>	<b>39,8</b>	<b>52,9</b>	<b>29,0</b>
<i>Crédits</i>	25,8	22,6	28,7	37,2	50,6	26,2
IFM	23,2	20,4	26,8	35,3	48,4	24,1
APU	2,6	2,2	1,8	1,8	1,7	1,7
Secteur privé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	0,4
<i>Titres autres que des actions</i>	3,2	2,6	2,8	2,7	2,3	2,7
IFM	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
APU	3,2	2,6	2,8	2,7	2,3	2,7
Secteur privé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Instrumentés du marché monétaire</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Actions et autres titres participatifs</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Autres États de la zone euro</b>	<b>2,4</b>	<b>2,9</b>	<b>0,7</b>	<b>57,9</b>	<b>15,3</b>	<b>18,8</b>
<b>Reste du monde</b>	<b>17,5</b>	<b>22,1</b>	<b>32,9</b>	<b>37,4</b>	<b>34,3</b>	<b>40,4</b>
<b>Avoirs en or</b>	<b>30,5</b>	<b>28,7</b>	<b>30,8</b>	<b>24,0</b>	<b>28,2</b>	<b>28,1</b>
<b>Non ventilés par zone géographique</b>	<b>13,4</b>	<b>22,0</b>	<b>22,2</b>	<b>18,0</b>	<b>20,7</b>	<b>15,7</b>
<b>Total</b>	<b>92,8</b>	<b>101,0</b>	<b>118,1</b>	<b>177,1</b>	<b>151,3</b>	<b>132,0</b>

*(encours en milliards d'euros)*

	Déc. 1996	Déc. 1997	Déc. 1998	Mars 1999	Déc. 1999	Mars 2000
<b>Passif</b>						
<b>Dépôts – Territoire national</b>	<b>8,7</b>	<b>12,7</b>	<b>33,9</b>	<b>32,3</b>	<b>27,0</b>	<b>21,6</b>
<i>IFM</i>	5,1	5,5	19,7	18,5	24,4	19,9
<i>Administration centrale</i>	3,1	6,6	13,6	13,4	1,1	0,8
<i>Autres secteurs (à vue)</i>	0,5	0,6	0,6	0,4	1,6	0,9
<b>Dépôts – Autres États de la zone euro</b>	<b>0,2</b>	<b>0,1</b>	<b>5,2</b>	<b>63,8</b>	<b>24,7</b>	<b>20,0</b>
<i>IFM</i>	0,2	0,1	5,2	63,8	24,7	20,0
<i>Autres secteurs</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Dépôts – Reste du monde</b>	<b>6,6</b>	<b>6,5</b>	<b>0,8</b>	<b>4,3</b>	<b>7,6</b>	<b>2,7</b>
<b>Non ventilés par zone géographique</b>	<b>77,3</b>	<b>81,7</b>	<b>78,1</b>	<b>76,8</b>	<b>91,9</b>	<b>87,7</b>
<i>Billets et pièces en circulation</i>	43,8	44,3	45,0	43,2	49,3	45,9
<i>Titres de créance émis</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Instrumentés du marché monétaire</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Capital et réserves</i>	28,0	29,3	24,2	24,0	34,2	36,2
<i>Autres</i>	5,6	8,2	8,9	9,6	8,5	5,6
<b>Total</b>	<b>92,8</b>	<b>101,0</b>	<b>118,1</b>	<b>177,1</b>	<b>151,3</b>	<b>132,0</b>

Source : Banque de France

Réalisé le 26 avril 2000  
DESM – SASM – Tél. 01 42 92 28 18

Tableau 13  
Bilan des institutions financières monétaires (IFM) hors Banque de France

(encours en milliards d'euros)

	Déc. 1996	Déc. 1997	Déc. 1998	Mars 1999	Déc. 1999	Mars 2000
<b>Actif</b>						
<b>Territoire national</b>	<b>2 130,6</b>	<b>2 220,4</b>	<b>2 289,2</b>	<b>2 403,8</b>	<b>2 420,6</b>	<b>2 450,3</b>
<i>Crédits</i>	1 674,0	1 750,0	1 833,6	1 928,7	1 951,8	1 970,1
IFM	697,6	758,2	828,1	907,1	892,5	894,1
APU	139,2	132,5	121,0	116,4	114,8	105,9
Secteur privé	837,2	859,3	884,5	905,2	944,5	970,2
<i>Titres autres que des actions</i>	357,9	368,7	354,3	368,0	361,7	357,4
IFM ≤ 2 ans	13,2	14,1	16,0	21,1	17,6	17,4
> 2 ans	83,6	78,7	68,4	62,6	64,6	66,1
APU	200,4	215,6	204,1	213,7	205,1	191,3
Secteur privé	60,6	60,3	65,8	70,6	74,4	82,6
<i>Instruments du marché monétaire</i>	71,9	65,5	66,3	69,9	69,8	85,8
dont : Titres d'OPCVM monétaires	8,1	6,0	8,2	10,6	10,9	20,0
<i>Actions et autres titres participatifs</i>	26,8	36,2	35,0	37,1	37,4	37,0
<b>Autres États de la zone euro</b>	<b>155,1</b>	<b>191,4</b>	<b>225,0</b>	<b>281,0</b>	<b>301,7</b>	<b>319,4</b>
<b>Reste du monde</b>	<b>354,6</b>	<b>431,4</b>	<b>391,7</b>	<b>438,9</b>	<b>415,4</b>	<b>416,0</b>
<b>Non ventilés par zone géographique</b>	<b>311,2</b>	<b>346,4</b>	<b>374,9</b>	<b>442,2</b>	<b>516,5</b>	<b>563,3</b>
<b>Total</b>	<b>2 951,5</b>	<b>3 189,6</b>	<b>3 280,8</b>	<b>3 565,8</b>	<b>3 654,2</b>	<b>3 748,9</b>

(encours en milliards d'euros)

	Déc. 1996	Déc. 1997	Déc. 1998	Mars 1999	Déc. 1999	Mars 2000
<b>Passif</b>						
<b>Dépôts – Territoire national</b>	<b>1 462,8</b>	<b>1 604,5</b>	<b>1 683,8</b>	<b>1 775,4</b>	<b>1 795,5</b>	<b>1 754,0</b>
<i>IFM</i>	700,7	765,7	822,4	913,3	911,3	864,4
<i>Administration centrale</i>	17,8	17,9	8,6	5,2	11,2	10,0
<i>Autres secteurs</i>	744,4	821,0	852,8	856,9	873,1	879,6
Dépôts à vue	195,6	211,4	217,2	215,3	239,1	238,3
Dépôts à terme ≤ 2 ans	44,5	38,6	38,0	39,1	38,5	41,2
> 2 ans	255,2	280,3	292,1	293,8	300,0	292,3
Dépôts remboursables avec préavis ≤ 3 mois	236,9	258,6	273,0	275,8	273,6	272,6
Pensions	12,1	32,1	32,5	33,0	21,9	35,4
<b>Dépôts – Autres États de la zone euro</b>	<b>116,5</b>	<b>128,5</b>	<b>142,7</b>	<b>166,1</b>	<b>170,2</b>	<b>179,9</b>
<i>IFM</i>	98,3	106,1	121,2	142,5	147,5	157,5
<i>Autres secteurs</i>	18,2	22,5	21,5	23,7	22,7	22,4
<b>Dépôts – Reste du monde</b>	<b>254,2</b>	<b>303,5</b>	<b>286,6</b>	<b>330,0</b>	<b>330,2</b>	<b>359,2</b>
<b>Non ventilés par zone géographique</b>	<b>1 118,0</b>	<b>1 153,1</b>	<b>1 167,6</b>	<b>1 294,4</b>	<b>1 358,3</b>	<b>1 455,8</b>
<i>Titres de créance émis ≤ 2 ans</i>	29,7	24,8	20,5	19,3	25,8	24,3
> 2 ans	329,0	329,3	341,7	338,7	334,2	343,3
<i>Titres d'OPCVM monétaires</i>	172,6	155,6	157,4	173,6	180,9	211,1
<i>Instruments du marché monétaire</i>	108,5	105,1	104,2	125,9	142,7	145,4
<i>Capital et réserves</i>	185,9	193,8	199,5	203,8	230,2	230,8
<i>Autres</i>	292,3	344,6	344,3	433,3	444,4	500,9
<b>Total</b>	<b>2 951,5</b>	<b>3 189,6</b>	<b>3 280,8</b>	<b>3 565,8</b>	<b>3 654,2</b>	<b>3 748,9</b>

Source : Banque de France

Réalisé le 26 avril 2000  
DESM – SASM – Tél. 01 42 92 28 18



Tableau 14

## Dépôts des résidents auprès de l'administration centrale (Trésor et La Poste)

*(encours fin de période en milliards d'euros et variations en pourcentage)*

	Dépôts à vue	Dépôts à terme ≤ 2 ans	Dépôts avec préavis ≤ 3 mois	Total	
				Encours	Taux de croissance annuel
1996	54,1	0,7	0,2	55,0	5,9
1997	60,2	0,5	0,3	61,0	10,9
1998	62,5	0,5	0,3	63,3	3,8
1999 Mars	70,0	0,8	0,3	71,1	13,3
Avril	66,2	1,0	0,3	67,4	8,5
Mai	64,5	1,0	0,3	65,7	8,2
Juin	59,4	1,0	0,3	60,7	- 3,0
Juillet	64,0	0,7	0,3	65,0	5,4
Août	64,1	0,7	0,3	65,1	4,9
Septembre	60,4	0,7	0,3	61,4	- 1,0
Octobre	61,6	0,4	0,3	62,3	3,2
Novembre	61,5	0,4	0,3	62,2	1,2
Décembre	64,6	0,4	0,3	65,3	3,0
2000 Janvier	63,1	0,4	0,3	63,8	1,0
Février	61,7	0,5	0,3	62,5	2,5
Mars	63,3	0,4	0,3	64,0	- 10,0

Source : BCE (calculs Banque de France)

Réalisé le 26 avril 2000  
DESM – SASM – Tél. 01 42 92 28 18

Tableau 15

## Monnaie et crédit

*(taux de croissance annuel en pourcentage)*

	M1 (a)		M2 (a)		M3 (a)		Crédits au secteur privé (a)	
	Zone euro	France	Zone euro	France	Zone euro	France	Zone euro	France
1999 Mars	11,7	8,6	6,8	4,3	5,4	3,6	10,0	5,1
Avril	11,5	6,1	6,3	2,9	5,3	3,1	9,6	4,5
Mai	12,1	7,2	6,4	3,1	5,4	3,9	9,9	5,6
Juin	11,5	5,8	6,3	2,2	5,5	4,3	10,4	6,6
Juillet	14,1	10,0	7,7	5,7	5,9	4,1	10,2	6,0
Août	12,8	10,3	7,0	6,4	5,7	6,4	10,0	5,5
Sept.	12,8	6,6	6,9	3,6	5,9	4,9	9,9	5,9
Octobre	13,0	8,4	7,0	3,9	5,6	3,4	10,0	5,8
Novembre	11,8	8,9	6,3	4,0	6,1	5,3	10,1	6,9
Décembre	9,8	8,8	5,1	4,3	6,2	7,6	9,6	7,4
2000 Janvier	9,1	3,0	4,0	1,0	5,3	5,0	8,7	5,3
Février	10,4	4,1	5,1	1,4	6,1	5,1	9,4	7,4
Mars	9,9	5,3	5,1	2,2	6,5	5,8	9,7	8,0

(a) La composante France mesure les exigibilités monétaires ou les créances sous forme de prêts des IFM françaises vis-à-vis du secteur détenteur de monnaie dans la zone euro (résidents de la zone euro hors IFM et hors administrations centrales). Lorsque la donnée n'est pas disponible auprès des IFM (monnaie fiduciaire, titres à caractère monétaire), elle est calculée par consolidation des encours émis et détenus par les IFM, conformément à la méthode appliquée par la BCE pour le calcul des agrégats monétaires de la zone euro.

Source : BCE (calculs Banque de France)

Réalisé le 4 mai 2000  
DESM – SASM – Tél. 01 42 92 28 18

Tableau 16  
Dépôts à vue

*(encours fin de période en milliards d'euros et variations en pourcentage)*

	Ménages	Sociétés	Autres ANF (a)	Autres intermédiaires financiers (b)	Total	
					Encours	Taux de croissance annuel
1996	123,4	74,9	48,3	3,6	250,2	0,6
1997	126,6	81,6	56,9	7,0	272,2	8,8
1998	129,7	85,3	57,3	8,1	280,3	3,0
1999 Mars	129,6	80,3	65,4	10,4	285,7	9,9
Avril	135,5	78,5	58,8	9,9	282,7	7,7
Mai	132,8	84,6	55,1	11,2	283,6	9,0
Juin	140,0	84,8	56,0	11,8	292,6	7,2
Juillet	145,5	85,1	58,4	10,1	299,0	11,8
Août	141,9	83,3	56,4	7,6	289,1	11,8
Septembre	140,7	85,2	55,0	7,4	288,3	7,3
Octobre	145,6	81,7	55,3	7,6	290,2	9,2
Novembre	141,2	83,6	56,0	9,0	289,9	10,0
Décembre	149,6	90,8	58,7	6,1	305,2	8,9
2000 Janvier	149,0	83,0	61,5	8,4	301,9	3,5
Février	145,0	81,8	60,4	10,0	297,1	4,9
Mars	147,9	85,4	58,7	10,5	302,5	6,0

(a) Notamment les administrations de Sécurité sociale, les collectivités locales et les sociétés d'assurance et fonds de pension

(b) Principalement les OPCVM non monétaires, les entreprises d'investissement et les fonds communs de créance

Source : Banque de France

Réalisé le 26 avril 2000  
DESM – SASM – Tél. 01 42 92 64 69

Tableau 17  
Comptes sur livrets

*(encours fin de période en milliards d'euros et variations en pourcentage)*

	Livrets A	Livrets bleus	Comptes d'épargne- logement	Codevi	Livrets d'épargne populaire	Livrets jeunes	Livrets soumis à l'impôt	Total	
								Encours	Taux de croissance annuel
1996	103,9	14,1	23,5	30,9	26,1	3,9	34,8	237,1	7,0
1997	107,0	14,7	24,7	33,4	31,3	4,6	43,2	258,8	9,2
1998	108,5	15,2	25,9	35,1	36,2	4,9	47,6	273,3	5,6
1999 Mars	107,2	15,1	26,5	35,9	37,1	4,8	49,4	276,1	3,2
Avril	107,7	15,2	26,9	36,2	37,4	4,8	50,1	278,4	3,1
Mai	107,3	15,2	26,8	36,1	37,5	4,8	50,4	278,1	3,2
Juin	106,9	15,2	26,8	36,0	37,6	4,8	50,8	278,0	4,0
Juillet	106,5	15,2	27,0	36,1	37,8	4,7	51,9	279,2	4,3
Août	105,0	15,1	27,2	35,9	38,7	4,9	52,2	279,0	3,6
Sept.	103,2	14,9	26,7	35,1	39,3	4,9	51,0	275,1	2,5
Oct.	102,1	14,8	26,7	35,0	39,9	4,9	50,7	274,1	1,9
Nov.	100,7	14,6	26,5	34,6	40,2	4,8	49,6	271,1	1,4
Déc.	101,7	14,8	26,8	35,1	41,3	4,9	49,2	273,9	0,2
2000 Janv.	102,7	14,9	27,2	35,7	42,1	4,9	50,0	277,4	0,3
Fév.	102,7	14,6	27,0	35,5	42,2	4,9	47,4	274,3	-0,7
Mars	101,7	14,5	27,1	35,3	42,4	4,9	47,0	272,8	-1,2

Source : Banque de France

Réalisé le 26 avril 2000  
DESM – SASM – Tél. 01 42 92 64 69

Tableau 18  
Dépôts à terme (DAT)

*(encours fin de période en milliards d'euros et variations en pourcentage)*

	DAT ≤ 2 ans	DAT > 2 ans			Total	
		PEL	PEP	Autres	Encours	Taux de croissance annuel
1996	45,2	142,2	70,4	42,6	300,5	6,1
1997	39,1	161,8	77,5	41,0	319,5	6,4
1998	38,6	175,3	76,2	40,6	330,7	3,5
1999 Mars	39,9	179,8	75,8	38,2	333,6	2,3
Avril	39,4	180,4	75,2	38,4	333,3	2,2
Mai	38,3	180,6	74,7	38,1	331,6	1,9
Juin	36,6	180,8	74,0	38,9	330,2	1,2
Juillet	38,7	181,4	73,5	39,3	332,9	2,8
Août	41,0	182,5	73,2	38,7	335,5	3,5
Septembre	38,4	182,3	72,5	38,9	332,1	1,7
Octobre	38,6	182,6	72,0	38,8	332,0	1,4
Novembre	38,5	182,8	71,6	38,6	331,4	1,6
Décembre	39,0	188,5	73,0	38,5	339,0	2,5
2000 Janvier	38,3	190,5	72,0	38,6	339,4	1,7
Février	39,8	189,8	69,6	36,8	336,0	0,6
Mars	41,6	188,9	67,4	35,9	333,9	0,1

Source : Banque de France

Réalisé le 26 avril 2000  
DESM – SASM – Tél. 01 42 92 64 69

Tableau 19  
**Crédits aux résidents**  
 Répartition par réseaux distributeurs

(encours fin de période en milliards d'euros et variations en pourcentage)

	Métropole + Monaco			Divers non ventilés (a)	Total	
	Banques	CDC et caisses d'épargne	Autres institutions financières monétaires		Encours	Taux de croissance annuel
1996	548,2	164,0	231,8	35,1	979,0	0,1
1997	573,8	176,2	212,9	31,1	994,0	4,6
1998	599,8	166,4	203,9	37,3	1 007,4	2,5
1999 Mars	608,3	165,6	200,2	49,3	1 023,5	4,4
Avril	614,9	166,9	196,3	42,0	1 020,1	3,5
Mai	619,0	167,3	197,9	42,7	1 026,9	4,6
Juin	625,6	171,8	200,5	50,4	1 048,4	5,5
Juillet	633,1	167,9	201,2	46,6	1 048,8	5,2
Août	630,7	168,9	200,2	42,4	1 042,2	4,8
Septembre	633,7	172,5	201,8	45,5	1 053,6	4,9
Octobre	645,1	172,7	198,7	43,9	1 060,4	4,4
Novembre	650,2	175,6	197,3	43,9	1 067,0	5,4
Décembre	651,8	174,8	198,8	35,9	1 061,4	5,8
2000 Janvier	658,4	173,5	197,7	39,4	1 068,9	3,9
Février	658,0	173,8	195,2	44,1	1 071,1	5,7
Mars	666,5	174,5	195,8	41,3	1 078,2	6,1

(a) Crédits distribués dans les DOM, Saint-Pierre-et-Miquelon et Mayotte + prises en pension de titres + prêts aux institutions financières non monétaires + réserve latente de crédit-bail

Répartition par secteurs bénéficiaires

(encours fin de période en milliards d'euros et variations en pourcentage)

	Secteur privé		Administrations publiques		Total	
	Encours	Taux de croissance annuel	Encours	Taux de croissance annuel	Encours	Taux de croissance annuel
1996	837,2	1,7	141,8	- 7,6	979,0	0,1
1997	859,3	4,8	134,7	3,2	994,0	4,6
1998	884,5	4,2	122,9	- 8,2	1 007,4	2,5
1999 Mars	905,2	5,0	118,2	0,1	1 023,5	4,4
Avril	906,4	4,4	113,6	- 3,0	1 020,1	3,5
Mai	912,4	5,5	114,5	- 1,8	1 026,9	4,6
Juin	931,5	6,5	116,9	- 1,9	1 048,4	5,5
Juillet	936,1	6,2	112,8	- 2,6	1 048,8	5,2
Août	929,5	5,9	112,7	- 3,4	1 042,2	4,8
Septembre	938,5	6,1	115,0	- 3,7	1 053,6	4,9
Octobre	946,5	5,9	113,9	- 7,0	1 060,4	4,4
Novembre	949,1	6,8	118,0	- 5,0	1 067,0	5,4
Décembre	944,9	7,4	116,5	- 5,7	1 061,4	5,8
2000 Janvier	958,6	5,4	110,3	- 7,4	1 068,9	3,9
Février	962,6	7,5	108,4	- 7,7	1 071,1	5,7
Mars	970,5	8,1	107,6	- 9,0	1 078,2	6,1

Source : Banque de France

Réalisé le 26 avril 2000  
 DESM – SASM – Tél. 01 42 92 28 18

**Tableau 20**  
**Crédits des banques aux sociétés non financières**  
 Répartition par objets de financement

*(encours fin de période en milliards d'euros et variations en pourcentage)*

	Investissement	Trésorerie	Autres objets	Total	
				Encours	Taux de croissance annuel
1996	77,9	105,4	61,8	245,1	- 5,2
1997	84,9	112,0	60,0	256,9	2,4
1998	92,0	114,2	58,6	264,8	3,1
1999 Mars	92,4	118,0	58,5	269,0	2,1
Avril	94,0	122,2	60,6	276,7	3,5
Mai	93,8	123,0	60,6	277,4	4,9
Juin	96,2	124,2	60,1	280,5	6,2
Juillet	96,9	126,9	61,4	285,2	7,4
Août	97,9	122,3	60,9	281,1	7,1
Septembre	98,7	123,1	60,5	282,3	4,9
Octobre	99,1	126,9	62,2	288,3	4,7
Novembre	100,6	128,2	61,6	290,3	7,5
Décembre	102,4	123,7	63,3	289,5	9,3
2000 Janvier	103,0	129,0	63,8	295,8	7,2
Février	103,7	129,0	62,6	295,3	7,5
Mars	104,7	133,5	63,0	301,2	12,0

NB : Zone d'activité = métropole + Monaco

Source : Banque de France

Réalisé le 26 avril 2000  
 DESM – SASM – Tél. 01 42 92 28 18

**Tableau 21**  
**Crédits des banques aux ménages**  
 Répartition par objets de financement

*(encours fin de période en milliards d'euros et variations en pourcentage)*

	Habitat	Trésorerie	Autres objets	Total	
				Encours	Taux de croissance annuel
1996	158,1	45,1	61,1	264,3	3,7
1997	166,4	49,2	61,0	276,6	4,9
1998	175,8	53,8	62,7	292,3	5,9
1999 Mars	178,7	54,7	63,2	296,7	7,6
Avril	180,1	54,8	63,2	298,1	7,6
Mai	181,5	55,7	63,5	300,6	8,0
Juin	184,4	56,4	64,0	304,8	8,0
Juillet	187,5	56,9	63,9	308,2	8,1
Août	189,4	56,9	63,7	310,0	8,8
Septembre	191,2	57,1	63,6	312,0	8,0
Octobre	193,1	57,6	63,2	313,9	7,8
Novembre	194,5	58,9	63,2	316,7	8,2
Décembre	196,2	59,8	63,1	319,2	9,0
2000 Janvier	197,1	61,2	63,2	321,6	10,2
Février	198,1	60,0	63,9	322,0	9,6
Mars	199,5	60,9	63,2	323,6	8,9

NB : Zone d'activité = métropole + Monaco

Source : Banque de France

Réalisé le 26 avril 2000  
 DESM – SASM – Tél. 01 42 92 28 18

Tableau 22  
Endettement des agents non financiers *via* les marchés internes

(encours fin de période en milliards d'euros et variations en pourcentage)

	Marché monétaire	Marché obligataire	Total	
			Encours	Taux de croissance annuel
1996	201,3	413,4	614,7	11,8
1997	219,2	435,1	654,2	6,4
1998	235,0	480,0	715,0	9,3
1999 Mars	249,4	495,2	744,6	10,0
Avril	242,1	504,5	746,6	7,4
Mai	245,3	502,0	747,3	8,1
Juin	243,4	507,4	750,9	9,1
Juillet	245,0	517,1	762,0	8,6
Août	251,0	519,8	770,8	8,8
Septembre	251,0	524,3	775,3	8,6
Octobre	254,8	532,5	787,2	10,8
Novembre	243,0	535,1	778,1	9,2
Décembre	244,5	536,2	780,7	9,2
2000 Janvier	239,2	534,3	773,5	7,4
Février	241,2	539,8	781,0	7,2
Mars	246,0	539,1	785,0	5,4

Source : Banque de France

Réalisé le 26 avril 2000  
DESM – SASM – Tél. 01 42 92 28 18

Tableau 23  
Endettement des agents non financiers à l'étranger

(encours fin de période en milliards d'euros et variations en pourcentage)

	Crédits	Marchés	Total	
			Encours	Taux de croissance annuel
1996	21,6	21,5	43,0	10,5
1997	17,6	21,6	39,2	- 9,0
1998	19,0	26,3	45,3	15,6
1999 Mars	18,0	36,4	54,4	43,9
Avril	17,9	37,9	55,8	40,2
Mai	17,7	38,1	55,8	29,9
Juin	14,6	38,1	52,7	16,4
Juillet	17,4	35,7	53,1	14,1
Août	17,8	33,6	51,3	8,6
Septembre	17,8	31,1	48,8	1,0
Octobre	17,7	31,5	49,2	1,9
Novembre	17,8	31,0	48,8	3,3
Décembre	17,6	30,9	48,5	7,1
2000 Janvier	17,6	31,9	49,5	5,7
Février	17,8	31,4	49,2	- 3,4
Mars	17,6	31,2	48,9	- 10,2

Source : Banque de France

Réalisé le 26 avril 2000  
DESM – SASM – Tél. 01 42 92 28 18

Tableau 24

## Endettement intérieur total (EIT)

Répartition par agents

*(encours fin de période en milliards d'euros et variations en pourcentage)*

	Ménages	Sociétés	État	Autres agents non financiers	Total	
					Encours	Taux de croissance annuel
1996	395,1	584,8	532,5	161,7	1 674,1	4,2
1997	410,1	583,5	570,1	170,9	1 734,6	5,4
1998	421,3	617,0	604,4	156,1	1 798,8	4,3
1999 Mars	424,4	648,9	642,2	152,9	1 868,3	6,9
Avril	426,6	663,3	638,9	148,7	1 877,4	6,4
Mai	429,5	665,5	641,6	149,0	1 885,6	6,5
Juin	433,9	671,1	638,9	153,4	1 897,3	6,7
Juillet	438,0	682,8	636,6	148,2	1 905,7	6,2
Août	440,2	677,0	647,0	147,5	1 911,7	6,4
Septembre	443,7	676,6	646,0	150,9	1 917,1	6,6
Octobre	445,7	688,2	642,6	149,2	1 925,7	6,4
Novembre	447,6	691,9	629,7	152,1	1 921,3	6,1
Décembre	451,7	694,0	644,2	150,2	1 940,1	8,1
2000 Janvier	454,2	695,1	631,9	146,5	1 927,8	5,4
Février	454,8	696,6	649,5	143,3	1 944,1	5,7
Mars	457,1	706,0	651,0	143,3	1 957,4	5,2

## Répartition par instruments

*(encours fin de période en milliards d'euros et variations en pourcentage)*

	Encours		Taux de croissance annuel	
	Mars 2000	Mars 1999	Février 2000	Mars 2000
<b>ENDETTEMENT INTÉRIEUR TOTAL (a)</b>	<b>1 957,4</b>	<b>6,9</b>	<b>5,7</b>	<b>5,2</b>
<b>Crédits (a) (b)</b>	<b>1 066,5</b>	<b>3,5</b>	<b>4,9</b>	<b>7,0</b>
<b>ENDETTEMENT INTÉRIEUR TOTAL (c)</b>	<b>1 957,4</b>	<b>6,4</b>	<b>5,6</b>	<b>4,8</b>
– État	651,0	7,7	4,5	1,4
– Sociétés	706,0	8,1	7,9	8,8
– Ménages	457,1	4,4	7,9	7,7
– Autres agents non financiers	143,3	0,4	- 6,4	- 6,3
<b>Crédits (b) (c)</b>	<b>1 066,5</b>	<b>2,7</b>	<b>4,6</b>	<b>6,2</b>
– Sociétés	492,6	1,0	5,1	8,9
– Ménages	457,1	4,4	7,9	7,7
– Autres agents non financiers	116,8	3,4	- 7,8	- 8,3
<b>Dettes non négociables nettes de l'État (c)</b>	<b>57,0</b>	<b>3,5</b>	<b>9,4</b>	<b>- 12,8</b>
<b>Endettement sur les marchés internes (c)</b>	<b>785,0</b>	<b>10,0</b>	<b>7,2</b>	<b>5,4</b>
<i>Sur le marché monétaire</i>	<i>246,0</i>	<i>9,6</i>	<i>0,1</i>	<i>- 1,4</i>
– État	189,2	8,1	- 6,5	- 6,2
– Sociétés	56,6	27,7	32,4	20,3
– Autres agents non financiers	0,2	–	–	–
<i>Sur le marché obligataire</i>	<i>539,1</i>	<i>10,2</i>	<i>10,7</i>	<i>8,9</i>
– État	400,2	8,3	9,5	7,8
– Sociétés	113,8	15,7	15,1	11,5
– Autres agents non financiers	25,0	–	–	–
<b>Crédits obtenus auprès des non-résidents (c)</b>	<b>17,6</b>	<b>5,0</b>	<b>- 3,3</b>	<b>- 2,1</b>
<b>Obligations émises à l'étranger (c)</b>	<b>31,2</b>	<b>76,2</b>	<b>- 3,5</b>	<b>- 14,2</b>

(a) Évolutions corrigées des variations ne résultant pas de transactions effectives (reclassements, changements de périmètre du secteur des IFM, passages en perte, fluctuations de taux de change, et autres effets de valorisation)

(b) Crédits distribués en métropole + Monaco, y compris ceux accordés par la Caisse nationale des autoroutes et la Caisse nationale des télécommunications et les crédits titrisés

(c) Évolutions calculées sur des encours bruts de fin de mois

Source : Banque de France

Réalisé le 26 avril 2000  
DESM – SASM – Tél. 01 42 92 28 18

Tableau 25  
Rémunération des dépôts

*(taux mensuels moyens en pourcentage, sauf indication contraire)*

	Livrets A	Dépôts	Dépôts	Dépôts
	(fin de période)	à terme ≤ 2 ans	à terme > 2 ans	remboursables avec préavis ≤ 3 mois
1996 Décembre	3,50	3,44	4,98	3,54
1997 Décembre.	3,50	3,69	4,50	3,55
1998 Décembre.	3,00	3,32	3,73	3,16
1999 Mars	3,00	3,05	3,79	3,08
Avril	3,00	2,70	3,72	3,08
Mai	3,00	2,58	3,77	3,08
Juin	3,00	2,63	3,88	3,08
Juillet	3,00	2,68	3,75	3,08
Août	2,25	2,70	3,84	2,45
Septembre	2,25	2,73	3,95	2,41
Octobre	2,25	3,38	4,24	2,41
Novembre	2,25	3,47	3,94	2,42
Décembre	2,25	3,45	3,96	2,42
2000 Janvier	2,25	3,34	4,15	2,42
Février	2,25	3,54	4,16	2,43
Mars	2,25	3,75	4,11	2,43

Source : Banque de France

Réalisé le 26 avril 2000  
DESM – SASM – Tél. 01 42 92 64 69

Tableau 26  
Coût du crédit

*(taux mensuels moyens en pourcentage)*

	Crédits aux entreprises		Crédits à la	Crédits à l'habitat
	≤ 1 an	> 1 an	consommation	à taux fixe
1996 Décembre	7,40	6,84	11,24	8,31
1997 Décembre	4,99	4,95	10,24	7,31
1998 Décembre	4,52	4,55	9,22	6,45
1999 Mars	4,45	4,41	9,19	6,18
Avril	4,21	3,93	9,03	5,87
Mai	4,21	3,93	9,03	5,87
Juin	4,21	3,93	9,03	5,87
Juillet	3,77	3,88	8,93	5,71
Août	3,77	3,88	8,93	5,71
Septembre	3,77	3,88	8,93	5,71
Octobre	4,60	4,44	9,03	6,16
Novembre	4,60	4,44	9,03	6,16
Décembre	4,60	4,44	9,03	6,16
2000 Janvier	5,10	4,74	9,29	6,48
Février	5,10	4,74	9,29	6,48
Mars	5,10	4,74	9,29	6,48

Source : Banque de France

Réalisé le 26 avril 2000  
DESM – SASM – Tél. 01 42 92 64 69



Tableau 27  
Taux des crédits et seuils de l'usure

	<i>(en pourcentage)</i>		
	Seuil de l'usure applicable à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2000	Taux effectif pratiqué au 1 <sup>er</sup> trimestre 2000	Seuil de l'usure applicable à compter du 1 <sup>er</sup> avril 2000
<b>Crédits aux particuliers</b>			
<i>Crédits immobiliers</i>			
Prêts à taux fixe	8,21	6,48	8,64
Prêts à taux variable	7,64	6,05	8,07
Prêts relais	8,33	6,74	8,99
<i>Crédits de trésorerie</i>			
Prêts d'un montant ≤ à 10 000 francs (ou 1 524 euros)	18,11	14,11	18,81
Découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 10 000 francs (ou 1 524 euros)	15,79	12,04	16,05
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > 10 000 francs (ou 1 524 euros)	10,92	8,42	11,23
<b>Crédits aux entreprises</b>			
Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	9,23	7,05	9,40
Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux variable	6,93	5,61	7,48
Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux fixe	7,56	6,04	8,05
Découverts en compte (a)	11,92	9,44	12,59
Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	9,39	7,43	9,91

NB : Informations publiées au Journal officiel du 12 mars 2000

(a) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

Le taux moyen observé des commissions effectivement prélevées au cours du mois de janvier 2000  
s'est élevé à 0,05 % du plus fort découvert du mois.

Source : Banque de France

Réalisé le 21 mars 2000  
Direction de la Conjoncture – SSC – Tél. 01 42 92 49 43

Tableau 28  
Les émissions obligataires réglées en mars 2000

Nom de l'émetteur	Renvoi n°	Code secteur	Montant (en millions d'euros)	Prix d'émission (%)	Taux nominal (%)	Taux actuariel d'amortissement (%)	Date d'amortissement final	Date de règlement
	(a)		(b)			(c)		
Marché parisien								
OAT 8,50 % Octobre 2008	1	95	684,88	122,30	8,50	5,19	25.10.2008	11.04.2000
OAT 5,50 % Avril 2010	1	95	2 826,95	101,47	5,50	5,31	25.04.2010	11.04.2000
OAT 5,50 % Avril 2029	1	95	680,96	97,28	5,50	5,69	25.04.2029	11.04.2000
OATi 3,40 % Juillet 2029	2	95	250,78	94,28	3,40	3,72	25.07.2029	11.04.2000
OATi 3 % Juillet 2009 personnes physiques	3	95	11,19	97,51	3,00	3,44	25.07.2009	25.04.2000
OAT 5,50 % Avril 2010 personnes physiques	4	95	123,98	103,47	5,50	5,05	25.04.2010	25.04.2000
Cie europ. casinos 3,50 % Avril 2000	5	28	50,00	100,00	3,50		02.11.2005	12.04.2000
CRH 5,75 % Avril 2000	6	65	366,86	100,51	5,75	5,67	25.04.2010	05.04.2000
Dexia Municipal Agency 5 % Avril 2000	7	49	742,70	99,03	5,00		26.04.2005	05.04.2000
France Télécom Euribor Avril 2000 EMTN	8	68	3 996,48	99,91	Euribor		12.10.2001	11.04.2000
France Télécom Libor Avril 2000 EMTN	9	68	1 099,61	99,90	Libor		12.10.2001	11.04.2000
Renault Bque ZC/CAC Avril 2000 EMTN	10	32	40,00	100,00			18.04.2008	19.04.2000
CNA 5,80 % Avril 2000	11	56	593,83	100,61	5,80	5,73	20.10.2012	28.04.2000
Dexia municipal 5,375 % Avril 2000 EMTN	12	49	994,45	99,44	5,38		26.04.2007	26.04.2000
SG 6,625 % Avril 2000 TSDD EMTN	13	32	499,07	99,81	6,63		27.04.2015	27.04.2000
Suez Lyonnaise des eaux Eonia Avril 2000	14	28	500,00	100,00	Eonia		26.04.2002	26.04.2000
3CIF 6,125 % Avril 2000		49	198,77	99,39	6,13		16.10.2012	03.04.2000
SG 5,55 % Mars 2000 TSDD		32	119,79	99,83	5,55	5,57	13.04.2012	13.04.2000
<b>TOTAL</b>			<b>13 780,30</b>					
(Pour mémoire coupon couru)			(234,88)					

- (a) Cf. page ci-contre  
 (b) Montant, hors coupon couru, en prix d'émission  
 (c) Ou taux minimum pour les emprunts à taux variable ou révisable

Source : Banque de France

Réalisé le 5 mai 2000  
 DESM – SEVAM – Tél. 01 42 92 49 23

Tableau 28 (suite)

### Les émissions obligataires réglées en mars 2000 (suite)

Renvois relatifs aux émissions du mois

- 1 **Procédure d'adjudication au prix demandé** : le prix d'émission ainsi que le taux actuariel retenus sont des données moyennes pondérées par les soumissions retenues.
- 2 **L'OATi 3,40 % Juillet 2029 indexée sur l'inflation** bénéficiera d'un coupon annuel fixe de 3,40 %, calculé sur le nominal indexé sur l'inflation. Remboursement le 25 juillet 2029 à un prix correspondant au montant nominal multiplié par le coefficient d'indexation.
- 3 **OATi 3 % Juillet 2009 indexée sur l'inflation destinées aux personnes physiques.**  
L'OAT bénéficiera d'un coupon annuel fixe de 3 %, calculé sur le nominal indexé sur l'inflation.  
**Le premier coupon**, calculé prorata temporis et payé le 25 juillet 2000, s'élèvera à 0,00746 euro.  
**Assimilation** le 25 juillet 2000 à l' « OATi 3 % juillet 2009 » (CV 57142), après paiement du coupon.
- 4 **OAT 5,50 % Avril 2010 destinées aux personnes physiques.**  
**Assimilation** immédiate à l' « OAT 5,50 % avril 2010 » (CV 18660), après paiement du coupon.
- 5 **Obligations convertibles en actions** à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2001, à raison de 1 action pour 1 obligation.  
**Le premier coupon**, payable le 2 novembre 2000, s'élèvera à 1,902 euro par titre.  
**Amortissement normal** le 2 novembre 2005, à 119,30 % du prix d'émission.  
**Amortissement général anticipé (AGE)** de la totalité des titres restant en circulation, à partir du 2 novembre 2003.  
Le prix de remboursement assurera au souscripteur un taux de rendement actuariel brut de 6,50 %.  
**Amortissement résiduel** de la totalité des titres, à tout moment, à 119,30 % de la valeur nominale (116,32 euros), majoré des intérêts courus, si le nombre de titres restant en circulation est inférieur à 10 % du nombre des titres émis.
- 6 **Le premier coupon**, payable le 25 avril 2001, s'élèvera à 0,07195 euro par titre pour 457 jours d'intérêt.  
**Assimilation** immédiate à l'emprunt « CRH 5,75 % avril 2010 » (CV 18656).
- 7 **Obligations foncières** dont le **premier coupon**, payable le 26 avril 2000, s'élèvera à 25 euros par titre.  
**Assimilation** le 15 mai 2000 à l'emprunt « Dexia Municipal Agency 5 % octobre 1999 » (CV 49742).
- 8 **Intérêt** : Euribor 3 mois, augmenté d'une marge de 0,05 %, payable trimestriellement les 12 juillet, octobre, janvier et avril de chaque année.
- 9 **Emprunt émis en dollars.**  
**Intérêt** : Libor USD 3 mois, augmenté d'une marge de 0,05 %, payable trimestriellement les 12 juillet, octobre, janvier et avril de chaque année.
- 10 **Euro medium term notes.**  
**Emprunt à coupon zéro** qui sera remboursé le 18 avril 2008, soit à 135,08 % de la valeur nominale, soit à un montant indexé sur l'indice CAC 40.
- 11 **Assimilation** immédiate à l'emprunt « CNA 5,80 % octobre 1997 » (CV 58268).
- 12 **Obligations foncières** émises dans la cadre du programme **Euro medium term notes.**
- 13 **Titres subordonnés à durée déterminée (TSDD)** émis dans la cadre du programme *Euro medium term notes.*
- 14 **Intérêt** : Eonia, augmenté d'une marge de 0,18 %.

Tableau 29  
Émissions d'obligations et de titres participatifs en euros et en devises  
Marché parisien

*(flux en date de règlement, en milliards d'euros)*

	1999						2000					
	Émissions brutes			Émissions nettes			Émissions brutes			Émissions nettes		
	Avril	4 mois	Année	Avril	4 mois	Année	Mars	Avril	4 mois	Mars	Avril	4 mois
<b>Ensemble des agents (a)</b>	<b>11,1</b>	<b>40,4</b>	<b>108,4</b>	<b>7,9</b>	<b>17,6</b>	<b>52,8</b>	<b>10,9</b>	<b>13,8</b>	<b>43,8</b>	<b>- 1,7</b>	<b>10,5</b>	<b>15,5</b>
<b>Administrations publiques (hors La Poste)</b>	<b>5,4</b>	<b>19,5</b>	<b>48,0</b>	<b>5,4</b>	<b>14,9</b>	<b>33,4</b>	<b>4,6</b>	<b>4,6</b>	<b>18,1</b>	<b>- 2,8</b>	<b>4,1</b>	<b>9,2</b>
État	3,9	16,0	43,8	3,9	11,4	31,0	4,6	4,6	17,5	- 2,8	4,1	8,6
État organismes repris	-	-	-	-	- 0,1	- 0,1	-	-	-	-	-	-
Odac	1,5	3,5	4,0	1,5	3,5	4,0	-	-	0,6	-	-	0,6
Apul	-	0,1	0,3	0,0	0,0	0,0	-	-	0,6	-	-	0,6
Administrations – Sécurité sociale	-	-	-	-	-	- 1,5	-	-	-	-	-	-
<b>Éts de crédit et assimilés</b>	<b>1,6</b>	<b>6,1</b>	<b>29,0</b>	<b>- 1,4</b>	<b>- 7,4</b>	<b>- 2,5</b>	<b>3,4</b>	<b>3,6</b>	<b>14,4</b>	<b>- 1,0</b>	<b>1,1</b>	<b>3,0</b>
Banques	0,4	1,9	6,2	- 1,5	- 4,1	- 5,9	0,8	0,7	3,5	- 2,0	- 0,1	- 1,5
Banques AFB	0,3	1,2	3,7	- 1,2	- 2,0	- 2,8	0,4	0,7	2,5	- 0,8	- 0,1	- 0,4
Natexis Banque	-	0,0	0,4	- 0,2	- 1,4	- 1,4	-	-	0,0	- 0,3	-	- 0,6
Banques populaires	0,1	0,2	0,4	- 0,2	- 0,3	- 0,1	-	-	0,1	-	0,0	0,0
Crédit agricole	0,0	0,5	1,7	0,0	- 0,4	- 1,4	0,4	-	0,9	- 0,8	0,0	- 0,4
Crédit mutuel	-	-	0,0	-	-	0,0	-	-	-	-	-	-
Crédit mutuel agricole et rural	-	-	-	-	0,0	- 0,1	-	-	-	-	-	0,0
Crédit coopératif	-	-	-	-	-	- 0,1	-	-	-	-	0,0	0,0
Crédits municipaux	-	-	-	-	-	0,0	-	-	-	-	-	-
<b>Sociétés financières et assimilées</b>	<b>0,4</b>	<b>1,2</b>	<b>12,4</b>	<b>0,4</b>	<b>- 2,0</b>	<b>7,2</b>	<b>2,0</b>	<b>2,3</b>	<b>8,6</b>	<b>0,8</b>	<b>2,2</b>	<b>7,1</b>
Sicomi – Sofergie	-	-	0,4	-	0,0	0,2	-	-	-	-	0,0	0,0
Stés financement des télécom.	-	-	-	0,0	- 0,1	- 0,1	-	-	-	-	-	-
Csse de refin. hypothécaire	0,4	0,7	2,2	0,4	- 2,1	- 0,5	-	0,4	1,2	-	0,4	1,2
Stés fin. habilitées à titre individuel	-	0,6	9,7	-	0,2	7,7	2,0	1,9	7,4	0,8	1,8	6,0
Maisons de titres	-	-	-	-	-	0,0	-	-	-	-	-	-
<b>Caisses d'épargne</b>	<b>0,3</b>	<b>0,3</b>	<b>2,4</b>	<b>- 0,5</b>	<b>- 0,6</b>	<b>- 0,3</b>	<b>0,6</b>	<b>-</b>	<b>1,3</b>	<b>0,6</b>	<b>-</b>	<b>1,3</b>
<b>Inst. Fin. spécialisées et assimilées</b>	<b>-</b>	<b>1,8</b>	<b>6,0</b>	<b>0,0</b>	<b>- 1,2</b>	<b>- 3,5</b>	<b>0,1</b>	<b>0,6</b>	<b>1,0</b>	<b>- 0,4</b>	<b>- 0,9</b>	<b>- 3,8</b>
Crédit d'équipement des PME	-	-	0,9	-	- 0,5	- 0,8	-	-	-	- 0,4	-	- 0,4
Comptoir des entrepreneurs	-	-	0,3	0,0	- 0,2	- 0,1	-	-	0,3	-	-	0,0
Crédit foncier de France	-	-	0,0	-	- 0,8	- 3,4	-	-	-	- 0,1	- 0,1	- 1,8
Sociétés de développement régional	-	-	-	0,0	0,0	- 0,1	-	-	-	-	0,0	0,0
Agence française de développement	-	0,3	0,7	-	0,1	0,2	-	-	-	- 0,1	- 0,1	- 0,1
Crédit local de France	-	1,5	2,9	-	0,2	0,2	0,1	-	0,1	0,1	- 0,6	- 1,1
Caisse nationale des autoroutes	-	-	1,3	-	-	0,5	-	0,6	0,6	-	0,4	0,2
<b>Institutions financières diverses</b>	<b>0,5</b>	<b>0,9</b>	<b>2,0</b>	<b>0,2</b>	<b>0,5</b>	<b>- 0,1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>- 0,1</b>
Groupements	-	-	0,0	- 0,3	- 0,4	- 2,1	-	-	-	0,0	0,0	- 0,1
Autres	0,5	0,9	2,0	0,5	0,9	2,0	-	-	-	-	-	-
<b>Sociétés non financières</b>	<b>4,1</b>	<b>14,8</b>	<b>29,8</b>	<b>3,8</b>	<b>10,1</b>	<b>20,4</b>	<b>2,4</b>	<b>5,6</b>	<b>10,8</b>	<b>1,6</b>	<b>5,3</b>	<b>2,8</b>
<b>GEN y compris La Poste</b>	<b>0,5</b>	<b>1,3</b>	<b>4,1</b>	<b>0,2</b>	<b>- 1,1</b>	<b>- 1,1</b>	<b>-</b>	<b>5,1</b>	<b>5,1</b>	<b>- 0,7</b>	<b>4,9</b>	<b>2,0</b>
Charbonnages de France	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,1	-	-	-	-	-	-
Électricité de France	-	0,4	1,1	0,0	- 1,2	- 0,8	-	-	-	- 0,4	-	- 1,0
Gaz de France	-	-	-	- 0,3	- 0,3	- 0,3	-	-	-	-	-	-
SNCF	-	-	1,0	-	- 0,5	- 0,1	-	-	-	- 0,3	-	- 0,8
RATP	-	-	0,5	-	- 0,1	0,2	-	-	-	0,0	-	- 0,1
Air France – Air Inter	-	-	-	-	- 0,1	- 0,1	-	-	-	-	-	- 0,1
La Poste – France Télécom	-	0,4	1,0	-	0,4	- 0,2	-	5,1	5,1	-	4,9	4,0
Autres sociétés	3,6	13,5	25,6	3,6	11,2	21,6	2,4	0,6	5,7	2,3	0,4	0,7
<b>Compagnies d'assurances</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1,5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1,5</b>	<b>0,4</b>	<b>-</b>	<b>0,4</b>	<b>0,4</b>	<b>-</b>	<b>0,4</b>
<i>Pour mémoire :</i>												
Titres subordonnés	0,1	2,1	5,6	- 0,2	1,1	3,8	0,6	0,6	2,7	- 0,1	0,5	1,7
Titres participatifs	-	-	-	-	0,0	- 0,1	0,0	6,1	7,5	0,0	6,1	7,5

NB : Obligations et titres participatifs émis sur le marché parisien

Émissions cotées à la Bourse de Paris ayant donné lieu le plus souvent à un visa de la COB

(a) Compte tenu de la disparition de quelques émetteurs (CNT, Crédit national, FIS, CNE...), les données relatives à certains regroupements (GEN, IF...) peuvent être différentes des données détaillées.

Source : Banque de France

Réalisé le 5 mai 2000  
DESM – SEVAM – Tél. 01 42 92 49 23

Tableau 30  
Obligations et titres participatifs en euros et en devises  
Marché parisien

(encours en valeur nominale, en milliards d'euros)

	1999				2000	
	Mars	Avril	Décembre	Février	Mars	Avril
<b>Ensemble des agents (a)</b>	<b>708,8</b>	<b>716,7</b>	<b>753,4</b>	<b>760,5</b>	<b>758,8</b>	<b>769,2</b>
<b>Administrations publiques (hors La Poste)</b>	<b>392,8</b>	<b>398,3</b>	<b>418,0</b>	<b>425,7</b>	<b>422,9</b>	<b>426,9</b>
État	371,2	375,1	395,9	403,0	400,2	404,2
État organismes repris						
Odac	14,2	15,7	16,2	16,8	16,8	16,8
Apul	3,8	3,8	3,7	3,7	3,7	3,7
Administrations – Sécurité sociale	3,7	3,7	2,2	2,2	2,2	2,2
<b>Éts de crédit et assimilés</b>	<b>212,0</b>	<b>210,6</b>	<b>215,7</b>	<b>219,1</b>	<b>218,2</b>	<b>219,3</b>
<b>Banques</b>	<b>85,6</b>	<b>84,1</b>	<b>82,4</b>	<b>83,0</b>	<b>81,1</b>	<b>81,0</b>
Banques AFB	49,7	48,5	47,7	48,3	47,5	47,4
Natexis Banque	8,9	8,7	8,7	8,4	8,1	8,1
Banques populaires	3,6	3,4	3,6	3,6	3,6	3,5
Crédit agricole	19,9	19,9	19,0	19,4	18,6	18,6
Crédit mutuel	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2
Crédit mutuel agricole et rural	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0
Crédit coopératif	1,2	1,2	1,1	1,1	1,1	1,1
Crédits municipaux	0,0	0,0	–	–	–	–
<b>Sociétés financières et assimilées</b>	<b>34,1</b>	<b>34,4</b>	<b>43,9</b>	<b>48,1</b>	<b>49,0</b>	<b>51,2</b>
Sicomi – Sofergie	0,8	0,8	1,0	1,0	1,0	1,0
Stés financement des télécom.	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2
Csse de refin. hypothécaire	7,8	8,1	9,9	10,8	10,8	11,2
Stés fin. habilités à titre individuel	25,1	25,1	32,7	36,0	36,8	38,7
Maisons de titres	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
<b>Caisses d'épargne</b>	<b>12,6</b>	<b>12,1</b>	<b>12,4</b>	<b>13,4</b>	<b>14,0</b>	<b>14,0</b>
<b>Inst. Fin. spécialisées et assimilées</b>	<b>73,4</b>	<b>73,3</b>	<b>71,1</b>	<b>68,8</b>	<b>68,3</b>	<b>67,4</b>
Crédit d'équipement des PME	5,0	5,0	4,8	4,8	4,4	4,4
Comptoir des entrepreneurs	2,3	2,3	2,3	2,4	2,4	2,4
Crédit foncier de France	19,2	19,2	16,6	15,0	15,0	14,8
Sociétés de développement régional	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1
Agence française de développement	6,6	6,6	6,7	6,7	6,6	6,6
Crédit local de France	22,3	22,3	22,3	21,7	21,8	21,2
Caisse nationale des autoroutes	16,7	16,7	17,3	17,0	17,0	17,5
<b>Institutions financières diverses</b>	<b>6,3</b>	<b>6,5</b>	<b>5,9</b>	<b>5,8</b>	<b>5,8</b>	<b>5,8</b>
Groupements	5,2	4,9	3,2	3,1	3,1	3,1
Autres	1,1	1,6	2,7	2,7	2,7	2,7
<b>Sociétés non financières</b>	<b>103,6</b>	<b>107,4</b>	<b>117,8</b>	<b>113,7</b>	<b>115,3</b>	<b>120,6</b>
<b>GEN y compris La Poste</b>	<b>52,3</b>	<b>52,6</b>	<b>52,6</b>	<b>50,2</b>	<b>49,5</b>	<b>54,4</b>
Charbonnages de France	4,2	4,7	4,3	4,3	4,3	4,3
Électricité de France	11,2	11,2	11,6	11,0	10,6	10,6
Gaz de France	1,1	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
SNCF	20,1	20,1	20,5	20,0	19,7	19,7
RATP	3,4	3,4	3,6	3,5	3,5	3,5
Air France – Air Inter	1,3	1,3	1,2	0,9	0,9	0,9
La Poste – France Télécom	11,1	11,1	10,5	9,5	9,5	14,5
Autres sociétés	51,3	54,9	65,2	63,6	65,9	66,2
<b>Compagnies d'assurances</b>	<b>0,4</b>	<b>0,4</b>	<b>1,9</b>	<b>1,9</b>	<b>2,3</b>	<b>2,3</b>
<i>Pour mémoire :</i>						
Titres subordonnés	28,5	28,2	30,9	32,2	32,1	32,6
Titres participatifs	2,7	2,7	2,7	4,0	4,0	10,2

NB : Obligations et titres participatifs émis sur le marché parisien

Émissions cotées à la Bourse de Paris ayant donné lieu le plus souvent à un visa de la COB

(a) Compte tenu de la disparition de quelques émetteurs (CNT, Crédit national, FIS, CNE...), les données relatives à certains regroupements (GEN, IF...) peuvent être différentes des données détaillées.

Source : Banque de France

Réalisé le 5 mai 2000  
DESM – SEVAM – Tél. 01 42 92 49 23

**Tableau 31**  
**Titres de créances négociables hors bons du Trésor**  
 Répartition des encours par catégories de souscripteurs initiaux

(en milliards d'euros)

	Souscripteurs financiers (a)				Souscripteurs non financiers				Souscripteurs non résidents				Total
	Certificats de dépôt	BISF	Billets de trésorerie	BMTN	Certificats de dépôt	BISF	Billets de trésorerie	BMTN	Certificats de dépôt	BISF	Billets de trésorerie	BMTN	
<b>1998</b>													
Avril	73,7	5,3	35,0	58,1	24,6	0,1	1,7	5,9	1,3	0,0	0,4	1,6	207,7
Mai	78,3	4,0	35,3	58,0	24,8	0,1	1,5	5,5	1,3	0,0	0,9	1,6	211,3
Juin	71,1	4,5	33,7	57,5	22,5	0,1	1,5	5,5	1,3	0,0	0,9	1,6	200,2
Juillet	71,0	5,1	34,4	57,2	23,3	0,1	1,5	5,5	1,5	0,0	0,9	1,6	202,1
Août	72,2	6,0	31,6	57,3	23,7	0,2	1,5	5,6	1,4	0,0	0,9	1,7	202,1
Septembre	71,7	5,9	33,1	57,4	23,8	0,2	1,4	5,6	1,7	0,0	1,1	1,7	203,6
Octobre	74,7	6,5	33,6	57,1	24,2	0,2	1,7	5,5	1,7	0,0	0,9	1,7	207,8
Novembre	78,9	6,9	36,8	57,1	24,4	0,2	1,6	5,5	1,8	0,0	1,0	1,7	215,9
Décembre	72,0	6,0	35,2	57,0	25,1	0,1	1,5	5,2	1,6	0,0	0,7	1,7	206,1
<b>1999</b>													
Janvier	88,5	3,0	39,0	58,1	23,2	0,1	1,8	5,0	2,2	0,0	0,4	1,6	222,9
Février	92,6	1,1	40,4	59,8	22,9	0,1	1,7	5,0	2,6	0,0	0,7	1,7	228,6
Mars	91,1	0,2	43,6	58,6	22,7	0,0	2,3	5,2	3,8	0,0	0,9	1,8	230,2
Avril	96,3	0,2	44,7	56,6	23,3	0,0	2,9	5,2	3,7	0,0	1,0	1,7	235,6
Mai	97,2	0,1	43,6	56,8	21,6	0,0	2,9	5,0	3,8	0,0	1,1	1,8	233,9
Juin	90,2	0,1	42,2	57,0	20,3	0,0	2,5	5,0	3,0	0,0	1,2	1,8	223,3
Juillet	90,9	0,1	43,8	56,7	21,0	0,0	3,5	5,0	4,7	0,0	1,4	1,9	229,0
Août	94,9	0,0	44,4	56,1	22,2	0,0	3,6	5,0	5,1	0,0	1,1	1,9	234,3
Septembre	96,1	0,0	45,0	56,1	22,8	0,0	3,5	4,9	5,3	0,0	1,1	2,2	237,0
Octobre	97,2	0,0	46,3	55,0	24,8	0,0	3,9	4,9	4,5	0,0	0,9	2,2	239,7
Novembre	102,2	0,0	47,5	55,8	27,7	0,0	4,6	4,9	5,0	0,0	1,1	2,0	250,8
Décembre	99,4	0,0	48,5	55,4	32,3	0,0	5,3	4,7	6,2	0,0	1,6	1,5	254,9
<b>2000</b>													
Janvier	95,1	0,0	47,4	55,3	28,6	0,0	5,8	4,5	5,8	0,0	1,7	1,5	245,7
Février	97,2	0,0	48,7	53,8	29,0	0,0	5,6	4,4	5,9	0,0	1,7	1,5	247,8
Mars	99,8	0,0	48,2	53,4	29,8	0,0	5,8	4,2	8,6	0,0	2,1	1,7	253,6
Avril	99,0	0,0	51,1	53,2	33,0	0,0	5,3	4,1	8,4	0,0	1,9	1,7	257,7

NB : Encours euros (euros, monnaies de la zone euro et écus) et devises (devises des pays appartenant à l'Union européenne hors zone euro et des pays tiers) cumulés, calculés au dernier jour du mois

Contre-valeur des devises calculée à la même date

Toutes les données sont rétropolées.

La contre-valeur euros des monnaies de la zone euro a été calculée selon le cours de conversion arrêté au 31 décembre 1998, quelle que soit la date d'encours.

Les écus sont convertis en euros à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1999 à la parité de 1 pour 1.

Encours calculés à partir des bases de données TCN de la DMC

(a) Souscripteurs financiers : établissements de crédit et assimilés, OPCVM, assurances, caisses de retraite et mutuelles

Source : Banque de France

Réalisé le 5 mai 2000  
 DMC – SIIM – Tél. 01 42 92 41 01

Tableau 32

## Détenion par les non-résidents de titres français : actions cotées, obligations, bons du Trésor

	Fin 1994	Fin 1995	Fin 1996	Fin 1997 (r)	Fin 1998 (r)	Mars 1999 (p)	Juin 1999 (p)	Sept. 1999 (p)
<b>Encours des non-résidents (a)</b>								
<b>en milliards d'euros</b>								
1. Actions cotées (b)								
Source : Enquête-titres				166,6	224,4	254,4	291,3	305,1
Source : Position extérieure	88,1	92,9	131,4	194,2	269,1	285,7	318,2	327,2
2. Dette publique négociable								
Source : Position extérieure	79,3	86,4	67,9	84,8	116,2	129,5	137,0	148,1
2.1. Obligations d'État								
Source : Enquête-titres				35,5	60,8	65,4	69,5	75,8
Source : Position extérieure	48,8	48,2	34,3	47,2	66,0	72,9	74,1	77,2
2.2. Bons du Trésor (c)								
Source : Position extérieure	30,5	38,2	33,6	37,6	48,9	55,2	61,5	69,6
3. Autres obligations (hors État)								
Source : Enquête-titres				15,5	18,5	29,7	33,6	26,7
Source : Position extérieure	115,2	110,5	112,7	124,1	130,1	136,7	143,5	143,3
<b>Part des non-résidents en % (d)</b>								
1. Actions cotées								
Source : Enquête-titres				36,0	35,7	34,4	36,3	35,3
Source : Position extérieure	23,9	24,9	28,0	31,3	32,1	31,5	31,5	30,9
2. Dette publique négociable								
Source : Position extérieure	20,5	18,6	13,0	15,0	18,2	19,4	21,2	22,7
2.1. Obligations d'État								
Source : Enquête-titres				11,1	17,3	17,1	18,6	20,4
Source : Position extérieure	19,9	16,0	9,6	12,4	15,0	15,7	16,4	17,1
2.2. Bons du Trésor								
Source : Position extérieure	21,6	23,6	20,2	20,4	25,5	28,1	32,0	35,5
3. Autres obligations (hors État)								
Source : Enquête-titres				5,7	5,9	8,7	10,0	8,6
Source : Position extérieure	24,6	23,8	23,5	25,7	27,5	27,7	28,8	28,5
<b>Pour mémoire : Encours total émis en valeur de marché en % du PIB</b>								
1. Actions cotées	32,2	31,5	38,7	49,4	64,2	68,9	76,0	78,9
2. Dette publique négociable	33,8	39,2	43,2	45,0	48,7	50,6	48,8	48,7
3. Autres obligations (hors État)	41,0	39,3	39,5	38,5	36,2	37,4	37,5	37,5

(r) Chiffres révisés – Source : Position extérieure ; (p) Chiffres provisoires – Source : Position extérieure

(a) Sources : Enquête-titres (DESM – SEVAM) et Position extérieure (DBDP – SIPEX) — Dans la base 1995 de la comptabilité nationale, les données de la position extérieure sont reprises dans les comptes nationaux – compte financier du reste du monde (DESM – SESOF).

Les différences entre les résultats de l'enquête-titres et ceux de la position extérieure tiennent à la vocation spécifique des deux recensements statistiques, en particulier :

- l'enquête du SEVAM repose sur les informations des principales conservations résidentes et a pour objectif de mesurer l'activité de la place de Paris pour les valeurs françaises aussi bien qu'étrangères, alors que la position extérieure vise à recenser les encours de titres français détenus par les non-résidents quel que soit leur lieu de conservation et tend donc de ce point de vue à l'exhaustivité ;
- l'enquête du SEVAM comptabilise les valeurs mobilières faisant l'objet de cessions temporaires dans le portefeuille du cessionnaire (conforme au sens juridique de la détention), tandis que, dans la position extérieure, elles demeurent à l'actif du cédant (conformément au 5<sup>e</sup> Manuel du FMI et au SEC 95).

(b) Actions cotées détenues en portefeuille et au titre des investissements directs

(c) L'enquête-titres du SEVAM ne collecte pas d'informations sur la détention de bons du Trésor.

(d) La part des non-résidents est calculée comme suit :

- l'enquête-titres du SEVAM rapporte l'encours détenu par les non-résidents déclaré par les principales conservations résidentes à l'encours total des conservations couvertes par l'enquête ;
- la DBDP rapporte l'encours total détenu par les non-résidents soit, en ce qui concerne les actions cotées, au montant de la capitalisation boursière à Paris (source SBF), soit, en ce qui concerne les obligations d'État ou autres, au montant total émis en valeur de marché (source DESM).

Source : Banque de France

Réalisé le 10 mai 2000

Direction de la Balance des paiements – SIPEX – Tél. 01 42 92 31 33

Tableau 33  
Émissions de bons du Trésor

*(en milliards de francs ou d'écus)*

	Émissions par voie d'adjudication							
	Compétitives				Non compétitives			
	BTF	BTAN		Écus	BTF	BTAN		Écus
		Francs 2 ans	Francs 5 ans			Francs 2 ans	Francs 5 ans	
1997								
Mars	35,0	22,3		1,2		3,5		
Avril	72,1	24,0		5,5				
Mai	59,0	21,1		5,7		0,4		
Juin	83,0	22,0		5,5		0,4		
Juillet	67,9	19,5	0,8	5,9		0,2		
Août	85,9	19,5		8,9		0,1		
Septembre	57,9	20,2		3,5				
Octobre	69,1	10,2	8,8	0,3	5,2			
Novembre	48,0	8,5	10,2	0,3	2,2		0,3	
Décembre	84,0	7,8	9,3		0,6	1,0	1,6	
1998								
Janvier	58,9	11,2	10,4		1,8			
Février	70,6		22,9	0,5	2,5		0,2	
Mars	84,9	10,5	10,6		5,0		0,5	
Avril	100,0	10,1	9,6	0,4	4,7		1,5	
Mai	64,7	19,1		0,4	6,4	2,7		
Juin	66,1	8,9	9,6	0,6	1,5	0,2	2,7	0,1
Juillet	89,6	6,9	7,9	0,8	4,8	0,8	0,5	
Août	83,8	7,2	7,5	0,4	8,4	0,3	2,2	0,1
Septembre	59,5	4,8	8,8	0,6	4,8		2,1	0,1
Octobre	74,6	5,9	8,2	0,8	4,1		2,3	0,1
Novembre	69,4	8,5	6,9	0,9	7,6	0,2	0,5	0,1
Décembre	49,3	3,8	4,9	0,9	3,9	0,4	0,9	0,1

*(en millions d'euros)*

1999								
Janvier	5 706		3 478		387		660	
Février	7 622	812	2 698		509		514	
Mars	10 410	3 403			715	74		
Avril	8 488	1 627	1 526		806		5	
Mai	9 151	1 427	1 553		252	30	463	
Juin	5 527	1 511	1 393		271	15	428	
Juillet	5 917	1 682	1 175		449			
Août	8 922	1 545	975		421	81	297	
Septembre	6 413	1 104	1 675		118	335	82	
Octobre	6 320	2 557			136	439		
Novembre	7 134	1 461	610		251		11	
Décembre	5 119	782	748		62			
2000								
Janvier	7 935		3 990		269		27	
Février	6 430	1 817	1 445		243		388	
Mars	6 628	1 567	1 502		313	11	418	

Source : Banque de France

Réalisé le 28 avril 2000  
Direction des Titres – SAGTI – Tél. 01 42 92 41 67



Tableau 34  
Titres d'OPCVM  
Encours

*(encours en milliards d'euros)*

	1995	1996	1997	1998	1999	1999	2000
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Avril	Déc.	Avril
<b>Sicav</b>	<b>244,4</b>	<b>250,2</b>	<b>246,8</b>	<b>272,4</b>	<b>318,1</b>	<b>316,4</b>	<b>341,5</b>
Monétaires	133,6	128,6	113,7	113,8	132,7	125,3	134,1
Obligations	68,1	71,7	68,0	72,5	89,5	63,8	60,9
Actions	25,7	30,7	40,4	53,8	62,0	88,6	102,7
Diversifiées	16,7	18,8	24,3	31,8	33,4	38,2	43,3
Garanties	0,3	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5
<b>FCP</b>	<b>145,0</b>	<b>172,6</b>	<b>207,3</b>	<b>262,1</b>	<b>294,0</b>	<b>331,4</b>	<b>383,1</b>
Monétaires	45,6	44,0	41,9	43,6	52,2	51,5	72,7
Obligations	43,0	52,9	55,1	59,8	61,7	57,6	56,3
Actions	11,2	15,7	23,2	37,5	45,2	66,1	77,8
Diversifiés	32,0	41,8	61,8	90,6	101,2	123,2	142,8
Garantis	13,2	18,1	25,2	30,6	33,7	33,0	33,5
<b>OPCVM</b>	<b>389,4</b>	<b>422,8</b>	<b>454,1</b>	<b>534,5</b>	<b>612,1</b>	<b>647,8</b>	<b>724,6</b>
Monétaires	179,2	172,6	155,6	157,4	184,9	176,8	206,8
Obligations	111,1	124,6	123,1	132,3	151,2	121,4	117,2
Actions	36,9	46,4	63,6	91,3	107,2	154,7	180,5
Diversifiés	48,7	60,7	86,1	122,4	134,6	161,4	186,1
Garantis	13,5	18,5	25,7	31,1	34,2	33,5	34,0

Source : Commission des opérations de bourse

Réalisé le 11 mai 2000  
DESM – SASM – Tél. 01 42 92 48 31

## Rendement annuel des Sicav

*(en pourcentage)*

	1995	1996	1997	1998	1999	1999	2000
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Avril	Déc.	Avril
Sicav monétaires	6,0	3,6	3,0	3,1	3,0	2,6	2,7
Sicav obligataires	11,8	9,0	5,3	8,5	7,9	- 1,4	- 1,9
Sicav actions	0,4	25,1	23,6	20,9	10,3	47,9	42,2
Sicav diversifiées	3,2	17,1	15,9	16,4	9,1	25,9	22,6
Sicav garanties	1,7	11,9	8,5	14,6	10,4	8,3	9,4

Source : Fininfo

Réalisé le 11 mai 2000  
DESM – SASM – Tél. 01 42 92 48 31

Tableau 35

**Systèmes de paiement de montant élevé en euros**  
 Ensemble des systèmes

## Capitaux échangés

(moyennes des montants quotidiens des transactions en milliards d'euros et parts en % sur le dernier mois)

	1998	1999		2000		Part
		1 <sup>er</sup> semestre	Décembre	Janvier	Février	
<b>Target</b>	–	<b>941</b>	<b>954</b>	<b>968</b>	<b>1 001</b>	<b>69,1</b>
Transfrontière	–	350	377	388	416	28,7
Domestique	652	591	577	580	585	40,4
<b>Autres systèmes</b>	<b>618</b>	<b>427</b>	<b>382</b>	<b>403</b>	<b>448</b>	<b>30,9</b>
PNS	147	93	87	90	86	5,9
EAF	383	160	133	146	166	11,5
SEPI	38	4	2	2	2	0,1
Euro 1 (ABE)	50	170	160	165	194	13,4
<b>Total</b>	<b>1 270</b>	<b>1 368</b>	<b>1 336</b>	<b>1 371</b>	<b>1 449</b>	<b>100,0</b>

Target : Trans-European Automated Real-Time Gross Settlement Express Transfer System ; il se compose des 15 systèmes à règlement brut en euros des pays de l'UE et du mécanisme de paiement de la BCE qui sont interconnectés.

PNS : Paris Net Settlement ; avant avril 1999, les données se rapportent au Système net protégé (SNP).

EAF : Euro Access Frankfurt

SEPI : Servicio Español de Pagos interbancarios

Euro 1 (ABE) : Système de compensation de l'Association bancaire pour l'euro

NB : Les données relatives à l'année 1998 se rapportent aux systèmes fonctionnant en euros à partir de 1999.

Les données sont issues des différents systèmes de paiement auxquels elles se rapportent et dont elles reflètent le mode de fonctionnement propre.

Sources : Banque de France, BCE

 Réalisé le 16 mai 2000  
 DSP – SRIME – Tél. 01 42 92 49 40

## Nombre d'opérations

(moyennes du nombre d'opérations par jour et parts en % sur le dernier mois)

	1998	1999		2000		Part
		1 <sup>er</sup> semestre	Décembre	Janvier	Février	
<b>Target</b>	–	<b>148 079</b>	<b>185 603</b>	<b>168 334</b>	<b>182 738</b>	<b>52,2</b>
Transfrontière	–	26 443	31 758	33 936	38 561	11,0
Domestique	95 028	121 636	153 845	134 398	144 177	41,2
<b>Autres systèmes</b>	<b>128 847</b>	<b>130 768</b>	<b>155 206</b>	<b>151 552</b>	<b>167 232</b>	<b>47,8</b>
PNS	22 475	21 015	20 150	18 643	19 227	5,5
EAF	92 000	46 442	47 886	47 129	51 852	14,8
SEPI	8 372	4 599	3 938	3 903	4 201	1,2
Euro 1 (ABE)	6 000	58 711	83 232	81 877	91 952	26,3
<b>Total</b>	<b>223 875</b>	<b>278 846</b>	<b>340 809</b>	<b>319 886</b>	<b>349 970</b>	<b>100,0</b>

Sources : Banque de France, BCE

 Réalisé le 16 mai 2000  
 DSP – SRIME – Tél. 01 42 92 49 40

Tableau 35 (suite)  
Systèmes de paiement de montant élevé en euros (suite)  
France

Capitaux échangés

(moyennes des montants quotidiens des transactions en milliards d'euros et parts en % sur le dernier mois)

	1998	1999		2000		Part
		1 <sup>er</sup> semestre	Décembre	Janvier	Février	
<b>Target</b>	–	<b>262</b>	<b>262</b>	<b>260</b>	<b>257</b>	<b>74,9</b>
Transfrontière (en émission)	–	55	54	53	58	16,9
(Transfrontière en réception)	–	(56)	(57)	(56)	(60)	(15,8)
Domestique (TBF)	170	207	208	207	199	58,0
<b>PNS</b>	<b>147</b>	<b>93</b>	<b>87</b>	<b>90</b>	<b>86</b>	<b>25,1</b>
<b>Total</b>	<b>317</b>	<b>355</b>	<b>349</b>	<b>350</b>	<b>343</b>	<b>100,0</b>

TBF : Transferts Banque de France

NB : Les données relatives à l'année 1998 se rapportent aux systèmes fonctionnant en euros à partir de 1999.  
Les données sont issues des différents systèmes de paiement auxquels elles se rapportent et dont elles reflètent le mode de fonctionnement propre.

Source : Banque de France

Réalisé le 16 mai 2000  
DSP – SRIME – Tél. 01 42 92 49 40

Nombre d'opérations

(moyennes du nombre d'opérations par jour et parts en % sur le dernier mois)

	1998	1999		2000		Part
		1 <sup>er</sup> semestre	Décembre	Janvier	Février	
<b>Target</b>	–	<b>7 746</b>	<b>10 590</b>	<b>10 574</b>	<b>11 357</b>	<b>37,1</b>
Transfrontière (en émission)	–	2 994	3 695	4 024	4 540	14,8
(Transfrontière en réception)	–	(3 176)	(4 478)	(4 706)	(5 285)	(13,7)
Domestique (TBF)	2 313	4 752	6 895	6 550	6 817	22,3
<b>PNS</b>	<b>22 475</b>	<b>21 015</b>	<b>20 150</b>	<b>18 643</b>	<b>19 227</b>	<b>62,9</b>
<b>Total</b>	<b>24 788</b>	<b>28 761</b>	<b>30 740</b>	<b>29 217</b>	<b>30 584</b>	<b>100,0</b>

Source : Banque de France

Réalisé le 16 mai 2000  
DSP – SRIME – Tél. 01 42 92 49 40

Collatéral mobilisé pour la liquidité intrajournalière

(moyennes des montants quotidiens des transactions en milliards d'euros et parts en % sur le dernier mois)

	1998	1999		2000		Part
		1 <sup>er</sup> semestre	Décembre	Janvier	Février	
Titres français négociables	–	15,2	12,6	12,5	13,8	41,9
Créances privées (PGI-TRICP)	–	12,7	11,9	12,4	14,3	43,5
Titres mobilisés par le CCBM	–	3,8	2,4	2,5	2,7	8,2
Titres mobilisés par les liens	–	0,2	3,5	2,0	2,1	6,4
<b>Total</b>	<b>–</b>	<b>31,9</b>	<b>30,4</b>	<b>29,4</b>	<b>32,9</b>	<b>100,0</b>

Source : Banque de France

Réalisé le 16 mai 2000  
DSP – SRIME – Tél. 01 42 92 49 40

Tableau 35 (fin)

**Systèmes de paiement de montant élevé en euros (fin)**

Comparaisons internationales

## Capitaux échangés

(moyennes des montants quotidiens des transactions en milliards d'euros et parts en % sur le dernier mois)

	1998	1999		2000		Part
		1 <sup>er</sup> semestre	Décembre	Janvier	Février	
<b>France</b>	<b>317</b>	<b>355</b>	<b>349</b>	<b>350</b>	<b>343</b>	<b>23,7</b>
Target transfrontière	–	55	54	53	58	4,0
Target domestique (TBF)	170	207	208	207	199	13,7
PNS	147	93	87	90	86	5,9
<b>Allemagne</b>	<b>449</b>	<b>341</b>	<b>331</b>	<b>344</b>	<b>368</b>	<b>25,4</b>
Target transfrontière	–	93	99	101	110	7,6
Target domestique (ELS)	66	88	99	97	92	6,3
EAF	383	160	133	146	166	11,5
<b>Espagne</b>	<b>163</b>	<b>130</b>	<b>115</b>	<b>120</b>	<b>127</b>	<b>8,8</b>
Target transfrontière	–	14	15	15	15	1,0
Target domestique (SLBE)	125	111	98	103	110	7,6
SEPI	38	4	2	2	2	0,1
<b>Italie</b>	<b>144</b>	<b>98</b>	<b>99</b>	<b>94</b>	<b>99</b>	<b>6,8</b>
Target transfrontière	–	25	32	31	34	2,3
Target domestique (BI-REL)	144	73	67	63	65	4,5
<b>Royaume-Uni</b>	<b>–</b>	<b>74</b>	<b>74</b>	<b>79</b>	<b>90</b>	<b>6,2</b>
Target transfrontière	–	57	58	62	69	4,8
Target domestique (Chaps Euro)	(a)	17	16	17	21	1,4
<b>Autres</b>	<b>197</b>	<b>370</b>	<b>368</b>	<b>384</b>	<b>422</b>	<b>29,1</b>
<b>Total</b>	<b>1 270</b>	<b>1 368</b>	<b>1 336</b>	<b>1 371</b>	<b>1 449</b>	<b>100,0</b>

ELS : Euro Link System

SLBE : Servicio de Liquidacion del Banco de España

BI-REL : Banca d'Italia Gross Settlement System

NB : Les données relatives à l'année 1998 se rapportent aux systèmes fonctionnant en euros à partir de 1999.

Les données sont issues des différents systèmes de paiement auxquels elles se rapportent et dont elles reflètent le mode de fonctionnement propre.

(a) Le système britannique Chaps Euro a démarré le 4 janvier 1999.

Sources : Banque de France, BCE

Réalisé le 16 mai 2000  
DSP – SRIME – Tél. 01 42 92 49 40

## Nombre d'opérations

(moyennes du nombre d'opérations par jour et parts en % sur le dernier mois)

	1998	1999		2000		Part
		1 <sup>er</sup> semestre	Décembre	Janvier	Février	
<b>France</b>	<b>24 788</b>	<b>28 761</b>	<b>30 740</b>	<b>29 217</b>	<b>30 584</b>	<b>8,7</b>
Target transfrontière	–	2 994	3 695	4 024	4 540	1,3
Target domestique (TBF)	2 313	4 752	6 895	6 550	6 817	1,9
PNS	22 475	21 015	20 150	18 643	19 227	5,5
<b>Allemagne</b>	<b>111 000</b>	<b>106 033</b>	<b>133 972</b>	<b>123 553</b>	<b>133 069</b>	<b>38,0</b>
Target transfrontière	–	9 579	11 739	12 450	13 659	3,9
Target domestique (ELS)	19 000	50 019	74 347	63 974	67 558	19,3
EAF	92 000	46 435	47 886	47 129	51 852	14,8
<b>Espagne</b>	<b>17 724</b>	<b>13 595</b>	<b>12 822</b>	<b>12 646</b>	<b>13 609</b>	<b>3,9</b>
Target transfrontière	–	639	758	825	944	0,3
Target domestique (SLBE)	9 352	8 357	8 126	7 918	8 464	2,4
SEPI	8 372	4 599	3 938	3 903	4 201	1,2
<b>Italie</b>	<b>42 700</b>	<b>39 154</b>	<b>43 435</b>	<b>35 613</b>	<b>39 833</b>	<b>11,4</b>
Target transfrontière	–	3 021	3 595	3 544	4 260	1,2
Target domestique (BI-REL)	42 700	36 134	39 840	32 069	35 573	10,2
<b>Royaume-Uni</b>	<b>–</b>	<b>5 183</b>	<b>6 122</b>	<b>6 841</b>	<b>7 613</b>	<b>2,2</b>
Target transfrontière	–	2 864	3 638	4 154	4 716	1,3
Target domestique (Chaps Euro)	(a)	2 318	2 484	2 687	2 897	0,8
<b>Autres</b>	<b>27 663</b>	<b>86 119</b>	<b>113 718</b>	<b>112 016</b>	<b>125 262</b>	<b>35,8</b>
<b>Total</b>	<b>223 875</b>	<b>278 846</b>	<b>340 809</b>	<b>319 886</b>	<b>349 970</b>	<b>100,0</b>

(a) Le système britannique Chaps Euro a démarré le 4 janvier 1999.

Sources : Banque de France, BCE

Réalisé le 16 mai 2000  
DSP – SRIME – Tél. 01 42 92 49 40

## Unités de la Banque de France ayant contribué au présent *Bulletin*

Pour toute information complémentaire sur le contenu de la publication, composer l'indicatif : 01 42 92 suivi des 4 chiffres du n° de poste mentionné.

### Composantes

#### Actualité

##### 1. La situation économique de la France

- 1.1. *L'économie réelle (croissance, emploi, EMC...)*
- 1.2. *Les prix*

##### 1.3. *La compétitivité*

- 1.4. *Le commerce extérieur*
- 1.5. *La balance des paiements*

##### 2. Les comportements monétaires et financiers

- 2.1. *Les placements*
- 2.2. *L'endettement*
- 2.3. *Les taux d'intérêt bancaires*

##### 3. Les marchés de capitaux

- 3.1. *Vue d'ensemble*  
*Les marchés financiers internationaux*  
*L'activité financière de la place de Paris*
- 3.2. *Le marché interbancaire*
- 3.3. *Les titres d'État*
- 3.4. *Les titres des entreprises financières et non financières*
- 3.5. *Les actions*
- 3.6. *Les titres d'OPCVM*

##### 4. Chronologie

#### Études

**Les émetteurs français sur les euromarchés en 1999**

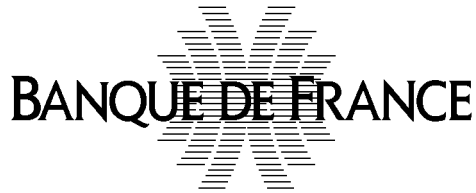
**Les comptes financiers de la Nation en 1999 : dynamisme des financements aux agents privés**

**Enquête financière – Premier trimestre 2000**

**Composition, évolution et structure des PEA à la fin du premier trimestre 2000**

**Les marchés mondiaux de matières premières au premier trimestre 2000**

<i>Unités responsables</i>	<i>Postes</i>
Dir. de la Conjoncture – SSC	39 27/29 39
Dir. Études économiques et de la Recherche – ECOET	29 36
Direction des Changes – SAMI	47 63
Dir. Balance des paiements	32 82
Dir. Études et Stat. monétaires – SASM	28 08
Dir. des Changes – SAMI	47 63
Dir. Marchés de capitaux – Cellule monétaire – SIIM – Service des marchés	28 07
Dir. Études et Stat. monétaires – SEVAM – SASM	
Dir. Docum. et Public. économiques – SPE	29 27
Dir. Marchés de capitaux – SIIM	26 41
Dir. Études et Stat. monétaires – SESOF	28 11
Dir. de la Conjoncture – SSC	39 27/29 39
Dir. Études et Stat. monétaires – SEVAM	28 82
Dir. de la Conjoncture – SSC	39 27/29 39



## LA FABRICATION DE MACHINES ET ÉQUIPEMENTS CONTEXTE, RÉSULTATS, PERSPECTIVES

**La fabrication de machines et équipements connaît depuis cinq ans une croissance continue de son activité. Dans un contexte d'offre élargie, cette activité, largement dépendante de l'investissement industriel, réalise d'importants progrès malgré un environnement difficile soumis à de profondes mutations.**

Composé d'un nombre élevé d'entreprises de petite taille, ce secteur, globalement peu risqué, a fait preuve d'une grande capacité de réactivité, qui lui a permis de s'ouvrir largement vers les marchés étrangers. Son évolution reste tributaire de la progression de la demande de biens d'équipement, qui représente 60 % des marchés de la mécanique au sens large. Pour l'année 2000, les prévisions les plus récentes émanant de la profession font état d'une hausse des facturations totales de plus de 5 %.

L'étude « *La fabrication de machines et équipements – Contexte, résultats, perspectives* » analyse les forces, les faiblesses, la solidité des firmes du secteur et leur comportement financier. Elle examine, par ailleurs, les caractéristiques propres de chaque famille d'activité composant cette industrie. Des indicateurs spécifiques, quantitatifs et qualitatifs, renseignent sur le positionnement des entreprises du secteur.

Réalisée à partir d'un échantillon représentatif de 3 054 entreprises employant au total plus de 203 000 salariés, cette étude s'appuie sur les informations contenues dans les bases de données de la Banque de France.

Pour en savoir davantage sur l'évolution du secteur, vous pouvez dès à présent vous procurer cette publication en retournant à la Banque de France le formulaire ci-dessous.



### BON DE COMMANDE

Nom ou raison sociale .....	à adresser à :
.....	
Activité ..... Code NAF .....	BANQUE DE FRANCE
Adresse .....	Relations avec le public
.....	07-1050
N° SIRET .....	48 rue Croix des Petits Champs
Nombre d'exemplaires de	75049 PARIS CEDEX 01
« <i>La fabrication de machines et équipements –</i>	Tél. 01 42 92 39 08
<i>Contexte, résultats, perspectives</i> » commandés à	
FRF 600 ou EUR 91,47 TTC l'unité .....	

Ci-joint, règlement de FRF/EUR <sup>1</sup> \_\_\_\_\_ à l'ordre de « Banque de France-Publications »

Je vous prie de joindre à votre envoi :

- une facture
- le catalogue des publications de la Banque de France

<sup>1</sup> Rayer la mention inutile